



ANNALES ISLAMOLOGIQUES

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

AnIsl 10 (1972), p. 63-148

Alexandre Lézine

Les salles nobles des palais mamelouks [avec 33 planches].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711448	<i>Athribis XI</i>	Marcus Müller (éd.)
9782724711615	<i>Le temple de Dendara X. Les chapelles osiriennes</i>	Sylvie Cauville, Oussama Bassiouni, Matjaž Kačičnik, Bernard Lenthéric
9782724711707	????? ?????????? ?????????? ???? ?? ?????????	Omar Jamal Mohamed Ali, Ali al-Sayyid Abdelatif
9782724711462	<i>La tombe et le Sab?l oubliés</i>	Georges Castel, Maha Meebed-Castel, Hamza Abdelaziz Badr
9782724710588	<i>Les inscriptions rupestres du Ouadi Hammamat I</i>	Vincent Morel
9782724711523	<i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne 34</i>	Sylvie Marchand (éd.)
9782724711400	<i>Islam and Fraternity: Impact and Prospects of the Abu Dhabi Declaration</i>	Emmanuel Pisani (éd.), Michel Younès (éd.), Alessandro Ferrari (éd.)
9782724710922	<i>Athribis X</i>	Sandra Lippert

LES SALLES NOBLES DES PALAIS MAMELOUKS *

Alexandre LÉZINE

INTRODUCTION

Nous nous proposons d'étudier, dans les lignes qui vont suivre, les salles nobles d'époque mamelouke, qui existent encore au Caire. Notre examen se limitera dans le temps à la période de domination des mamelouks bahrites.

En effet, si les vestiges de l'architecture domestique des Burgites sont très rares, ils suffisent néanmoins pour qu'on se rende compte d'une nette évolution à cette époque. C'est alors qu'ont fait leur apparition les caractéristiques principales qui marqueront les réalisations de l'époque ottomane. Pour cette raison, l'architecture domestique des mamelouks circassiens doit être étudiée en même temps que celle de la période ottomane qui en est directement dérivée.

Si notre présente enquête se borne à l'examen de *qa'a* du XIV^e siècle, c'est parce qu'un grand nombre d'entre elles sont les seuls vestiges existants des palais auxquels elles avaient appartenu.

Cette survivance a généralement été due à leur transformation en medersas ou en mosquées de quartier dont plusieurs sont encore utilisées aujourd'hui ⁽¹⁾.

Nous tâcherons de retrouver le cheminement par lequel on a abouti au type de salle que nous qualifierons de « classique » : celle où deux *iwans* se font vis-à-vis de part et d'autre de l'espace couvert qu'est la *dorqa'a*.

Ceci nous conduira à faire quelques incursions dans le domaine des Toulounides, des Fatimides et des Ayyoubides, pour essayer de déterminer les étapes de l'évolution qui a conduit au type qui nous intéresse.

* Alexandre Lézine est mort avant d'avoir pu prendre connaissance des premières épreuves de cet article. Nous en avons assuré la correction en respectant le manuscrit de l'auteur et nous avons conservé sauf quelques

exceptions, la transcription qu'il employait.

⁽¹⁾ K.A.C. Creswell, *The origin of the cruciform plan of Cairene madrasas*, BIFAO XXI, 1922, p. 45-48 : liste de 13 maisons ou salles transformées en *medersas*.

L'architecture domestique du Caire n'est pas restée figée pendant des siècles, à partir de l'époque mamelouke, comme on l'a parfois pensé jadis. Nous le constaterons en faisant ressortir les différences qui existent entre les *qa'a* du XIV^e siècle et celles de l'époque ottomane dont un grand nombre subsiste encore au Caire.

Notre enquête nous a permis aussi de rectifier des erreurs de datation dont certaines salles nobles avaient fait l'objet autrefois.

Cette étude a été réalisée dans le cadre des activités de la Recherche coopérative sur programme n° 232 du C.N.R.S.

Il nous est agréable de remercier ici les autorités égyptiennes responsables des Antiquités qui nous ont accordé les plus grandes facilités pour conduire nos recherches sur le terrain : M^r le D^r Gamal Mokhtar, Secrétaire d'Etat aux Antiquités; M^r le D^r Gamal Mahrez, Directeur Général des Antiquités; M^r Abderahman Abdul Tawab, Directeur des monuments et des fouilles coptes et musulmans.

Nos remerciements vont également à M^r Marfaing, Conseiller Culturel de l'Ambassade de France et à M^r S. Sauneron, Directeur de l'Institut français d'Archéologie orientale dont l'aide ne nous a jamais fait défaut.

M^r Bernard Maury, architecte et participant aux travaux de la R.C.P. nous a apporté son concours pour l'illustration graphique et photographique du présent travail.

1. LE PALAIS DU SULTAN MALIK SALIH AYYOUB.

Il n'est rien resté du palais que Saladin construisit à l'intérieur de la Citadelle pour en faire sa résidence au Caire ⁽¹⁾.

Il faut attendre la fin de l'époque ayyoubide pour avoir un aperçu de ce que pouvait être un palais sultanien en Egypte. Celui dont la « *Description de l'Egypte* » nous a laissé un plan partiel était déjà très ruiné à la fin du XVIII^e siècle.

⁽¹⁾ G. Wiet, *L'Egypte arabe*, dans G. Hanotaux, *Histoire de la nation égyptienne*, t. IV, p. 309.

Il avait été construit en 1240/41 à l'extrémité de l'île de Rodah, près du Nilomètre par le Sultan Malik Salih Ayyoub qui devait mourir en 1249. Des prisonniers chrétiens y avaient travaillé en grand nombre au dire de Maqrizi ⁽¹⁾.

Le dessin de la salle principale que nous redonnons ici a déjà été publié plusieurs fois ⁽²⁾ (fig. 1).

Il n'est pas hors de propos de mentionner cette salle dans une étude de l'architecture mamelouke car elle semble avoir constitué un prototype dont se sont inspirés les architectes de cette époque comme nous le verrons ci-après.

Nous avons supposé ailleurs ⁽³⁾ qu'elle pouvait être considérée comme un élément de transition entre la maison-type de Fustat et la *qa'a* mamelouke « classique » telle que nous l'avons définie ci-dessus.

Le trait architectural le plus intéressant est ici l'ensemble formé par quatre groupes de colonnes, détachés des murs et réunis par des arcs.

L'espace central ainsi délimité aurait été couvert d'une coupole. Mais il est rectangulaire et c'est pourquoi, sans exclure entièrement l'hypothèse d'une coupole de plan elliptique, on pourrait plutôt penser à un lanterneau ⁽⁴⁾.

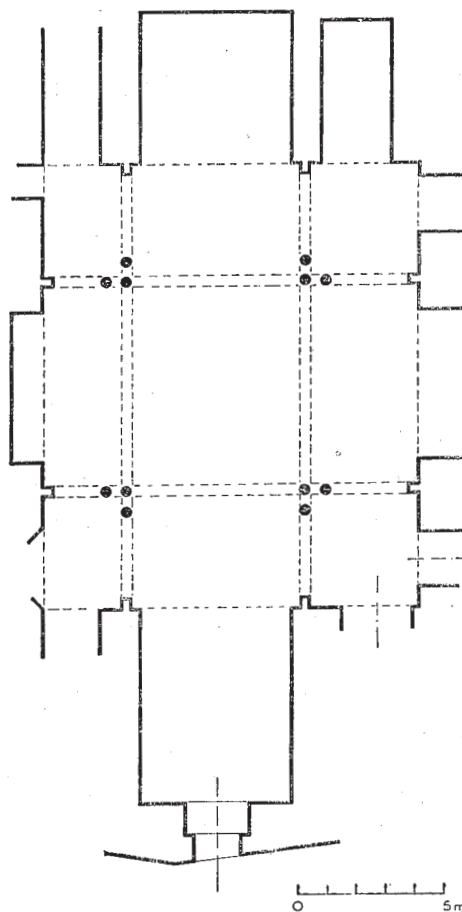


Fig. 1. — Qa'a de Malik Salih.

⁽¹⁾ Cité par Creswell, *Muslim architecture of Egypt*, t. II, p. 84.

⁽²⁾ Reproduit par Creswell d'après la « *Description de l'Égypte* », plan relevé en 1812 par J.J. Marcel, *o.c.*, fig. 38, p. 86; E. Pauty, *Les palais et les maisons du Caire*, fig. 31 et description

p. 40; A. Lézine, *Trois palais d'époque ottomane au Caire*, MIFAO t. XCIII, 1972, fig. 15.

⁽³⁾ A. Lézine, *o.c.*

⁽⁴⁾ On remarquera toutefois que la *dorqa'a* a la plupart du temps une forme rectangulaire dans les *qa'a* mameloukes et ottomanes, ce

Les deux *iwans* qui s'ouvrent sur l'espace central ne sont pas identiques. Celui du Sud est plus profond que l'autre (6,50 m. contre 5,00 m.) la largeur des deux *iwans* étant la même (5,00 m.). Du fond d'un *iwān* à l'autre la longueur totale est de 27 m. environ.

On a supposé que ces deux *iwans* avaient été voûtés mais cela ne nous paraît nullement évident ⁽¹⁾.

2. LE «GRAND IWAN».

Le premier palais mamelouk sur lequel nous ayons des renseignements archéologiques est celui dont les savants de la *Descriptions de l'Égypte* nous ont laissé des relevés exécutés dans l'enceinte de la Citadelle au temps de l'expédition de Bonaparte ⁽²⁾.

En fait, il ne restait alors de l'édifice qu'une très grande salle qu'ils ont appelée « Divan de Joseph » ou « Divan de Saladin » ⁽³⁾ (fig. 2).

On l'identifie sans peine à la « magnifique *qoubba* où se tenaient les audiences de justice » de la description de Maqrizi ⁽⁴⁾. Il est vraisemblable que cette salle à coupole qui passait à l'époque pour une merveille d'architecture servait également à différentes autres cérémonies. C'était l'œuvre du fils du Sultan Qalaoun ⁽⁵⁾.

A l'Ouest de cette salle, les savants de la « *Description* » ont signalé les ruines d'un palais qu'ils attribuèrent à tort à Saladin ⁽⁶⁾. On y voyait une autre salle dont la coupole était portée par douze colonnes. En réalité, c'était sans doute l'œuvre du Sultan Beibars (1260-1277) ⁽⁷⁾. Du restant du palais d'An-Nasir ibn

qui n'empêche pas sa coupole (*mamraq*) d'avoir un plan polygonal régulier.

⁽¹⁾ K.A.C. Creswell, *o.c.*, p. 85.

⁽²⁾ La « *Description de l'Égypte* », *Etat moderne*, Texte t. II (2^e partie), 1822, p. 688 et Planches vol. I, pl. 62, 70, 71, 72; P. Casanova, *Histoire et description de la Citadelle du Caire*, dans *Mémoires publiés par les ... membres de la mission archéol. française au Caire*, t. 6, 1897, p. 509-781, Pl. I-XV; E.

Pauty, *o.c.*, p. 37, fig. 30, Pl. B (c), Pl. C (a, b).

⁽³⁾ Sur la légende de la pl. 70 on lit « vue intérieure d'une mosquée connue sous le nom de Divan de Joseph ».

⁽⁴⁾ Cité par E. Pauty, *o.c.*, p. 38.

⁽⁵⁾ P. Casanova, *o.c.*, p. 629.

⁽⁶⁾ « *Description* », p. 689.

⁽⁷⁾ P. Casanova, *o.c.*, p. 605.

Qalaoun nous ne savons plus grand'chose. Cependant, on peut en estimer l'importance à un renseignement qui nous est parvenu concernant le nombre total de colonnes qu'il comportait, soit 94 « en dehors des péristyles » ⁽¹⁾. Pour sa part la grande salle à coupole en comptait trente-deux. Le diamètre de la coupole était de l'ordre de 19 mètres ⁽²⁾.

En 1798, les plafonds et la coupole avaient disparu mais tout le restant de la construction était bien conservé jusqu'à la naissance du dôme. La « *Description* » nous en a laissé plusieurs images. Nous y voyons que les colonnes latérales qui supportent la coupole sont réunies par des arcs en plein cintre reposant directement sur les tailloirs carrés des chapiteaux. Ces arcades ont une apparence très « byzantine » ⁽³⁾.

Du côté opposé au gros mur, l'arcade se réduit à trois arcs; celui de l'axe, est deux fois plus large que les autres; il est également beaucoup plus élevé et présente ainsi l'apparence de l'arc triomphal que l'on trouve généralement en tête de l'abside dans les basiliques chrétiennes.

Encore aujourd'hui, on peut voir dans l'enceinte de la Citadelle des arcades analogues à celles du « Divan de Joseph » dont elles sont contemporaines. Ce sont celles de la mosquée d'An-Nasir ibn Qalaoun (1335). Elles supportent la coupole placée devant le mihrab dans cet oratoire ⁽⁴⁾.

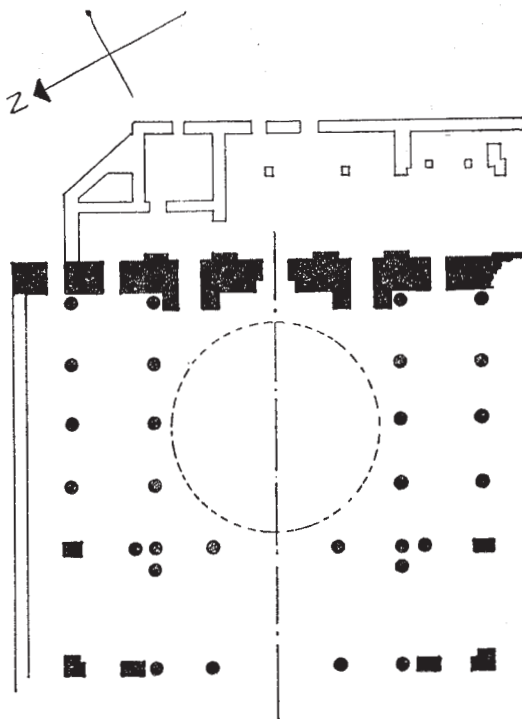


Fig. 2. — « Divan de Joseph ».

(1) E. Pauty, *o.c.*, p. 38.

(2) Mesuré à l'échelle sur le plan de la « *Description* ».

(3) On notera que leur clavage est bichrome.

(4) *The Mosques of Egypt*, Ministry of Waqfs, 1949, t. I, pl. 58; P. Casanova, *o.c.*, pl. VI.

On remarque encore, sur les dessins de la « *Description* », les bandeaux inscrits contenus dans des cartouches allongés. Ceux-ci sont séparés par des cercles polylobés. Nous retrouverons des bandeaux analogues dans tous les palais du Caire jusqu'à l'époque ottomane ⁽¹⁾.

Le seule point de comparaison que l'on puisse relever ici avec la *qa'a* du Sultan Malik Salih, sans compter les colonnes supportant une coupole, réside dans la disposition en triangle de celles qui sont placées aux angles du côté opposé au gros mur.

Malgré la puissance des colonnes et l'épaisseur considérable du mur du fond (elle approche de 3 mètres), la grande *qoubba* de la salle de Qalaoun était faite en bois ⁽²⁾, comme celle du mausolée de l'imam Shafi'i (1211) dont les murs ont également une très forte épaisseur (2,76 m.).

Du reste, la « *Description* » précise que les *mouqarnas* d'angle qui portaient la coupole étaient en bois ⁽³⁾.

3. LE QASR EL ABLAQ.

Un autre palais qu'An-Nasir Mohamed ibn Qalaoun construisit en 1313 ou 1314 à l'intérieur de la Citadelle ne doit pas être confondu, comme on l'a fait parfois, avec le précédent ⁽⁴⁾.

Nous le connaissons un peu mieux que l'autre grâce à une précieuse description contemporaine qui nous en est parvenue.

En outre, des vestiges de la salle principale étaient encore debout au début du XIX^e siècle, époque à laquelle ils furent dessinés par Salt et publiés par le Vicomte Valentia ⁽⁵⁾ (fig. 3).

(1) La mosquée d'An-Nasir ibn Qalaoun en comporte d'analogues au-dessus des arcades de la coupole attenante à la *maqsoura*, cf. P. Casanova, *loc. cit.*,

(2) P. Casanova, *o.c.*, p. 631, citant Ibn Iyas : la coupole était en bois, recouverte de plomb et plaquée de faïence verte. Elle s'écroula en 1522. Celle de la mosquée d'An-Nasir s'était écroulée au siècle précédent.

(3) Il en est de même dans la mosquée d'An-Nasir, cf. *The mosques of Egypt*, p. 52; P. Casanova, *o.c.*, pl. VI.

(4) K.A.C. Creswell, *o.c.*, p. 262, l'identifie au « Hall of Joseph ».

(5) Reproduit par Creswell, *o.c.*, fig. 144, p. 262. Notre figure est un calque de cette gravure.

Ici une partie centrale était couverte d'une coupole qui reposait sur quatre colonnes, détachées des murs et réunies par des arcs brisés.

On peut se demander si cette salle ne serait pas celle qui est mentionnée dans la «*Description*» sous le nom de Divan el Moustahfazen. On nous dit, en effet, qu'après celle de «Joseph» c'était la plus importante de la Citadelle, en précisant qu'elle comportait une coupole portée par quatre colonnes ⁽¹⁾.

Dans la salle du Qasr el Ablaq, deux *iwans* se faisaient vis-à-vis. Celui du Nord était plus grand que l'autre.

Sur le dessin de Salt, il semble que deux colonnes seulement étaient libres, les autres étaient adossées à un mur.

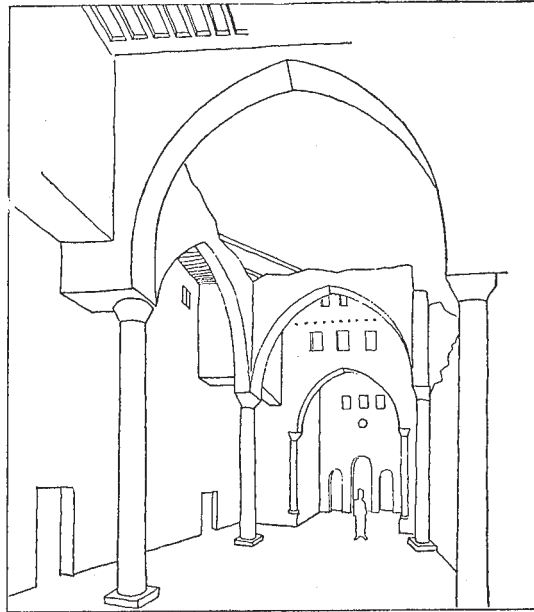


Fig. 3. — Le Qasr el Ablaq.

Le plan aurait alors été incompréhensiblement asymétrique. C'est pourquoi nous n'hésiterons pas à admettre que ce mur provenait de quelque modification de basse époque.

A l'origine, le plan devait être tout aussi régulier que celui de la Salle de Rodah avec laquelle celle-ci présente tant d'autres analogies.

Au fond de l'*iwan* septentrional se dressait le trône du Sultan. C'est là qu'il s'asseyait pour donner audience à ses Emirs.

Dans l'*iwan* opposé s'ouvrait la porte qu'il empruntait avec sa suite « pour se rendre au Grand *iwan* aux jours de fête » ⁽²⁾.

⁽¹⁾ «*Description*», p. 262.

⁽²⁾ Nous empruntons ces indications à une description contemporaine détaillée, reproduite par Creswell, *o.c.*, p. 260. Le « Grand *iwan* » fut restauré au XV^e siècle, sous Qait-

bay par l'architecte Mohamed b. al Kuwaiz; la dépense s'éleva à 20.000 dinars, cf. L.A. Mayer, *Islamic architects and their works*, p. 98.

Il nous paraît évident que ce « Grand *iwan* » n'était autre que la salle monumentale à coupole d'An-Nasir ibn Qalaoun, c'est-à-dire le « Divan de Joseph » de la « *Description* ».

La salle d'audience du Qasr el Ablaq, appartenait à un ensemble qui comportait trois autres salles nobles, des appartements privés et un harem. Des canaux remplis d'eau courante y rafraîchissaient l'atmosphère.

Les plafonds étaient peints en or et lapis lazuli ⁽¹⁾. Des lambris de marbre ornaient le bas des murs. Le sol était dallé de marbre. On y voyait en outre sur les murs des panneaux réalisés en mosaïque, représentant des arbres et des maisons ⁽²⁾. Les fenêtres étaient pourvues de vitraux colorés importés de Chypre, nous dit-on.

Les salles à colonnes des palais sultaniens ayyoubides et mamelouks que nous venons d'examiner doivent être rapprochées d'un monument plus ancien, possédant déjà les mêmes caractéristiques, soit une coupole dans la salle principale supportée par des colonnes sans contact avec les parois.

Un siècle avant la construction du palais de Rodah, nous trouvons déjà, près de Palerme, une salle de ce type, dans un pavillon connu encore de nos jours sous le nom de la « Cubba » ⁽³⁾ (fig. 4).

Or on sait que les relations entre l'Égypte et la Sicile étaient alors très étroites, la grande île étant restée, avant la conquête normande fidèle, pendant un temps, au chi'isme, malgré le retour à l'orthodoxie sunnite des Zirides de l'Ifriqiya.

Creswell croyait que le Qasr el Ablaq de la Citadelle avait subi l'influence d'un palais de même nom construit à Damas par Beibars en 1266/7 ⁽⁴⁾.

Le mot « *ablaq* » signifie construction par assises de couleurs alternées ⁽⁵⁾. Ce n'est pas une raison suffisante semble-t-il pour penser que le palais cairote avait

⁽¹⁾ Le lapis lazuli pulvérisé a été employé en peinture dès l'Antiquité. On notera que l'or et le bleu sont encore les teintes dominantes dans le décor de nombreux plafonds du Caire à l'époque ottomane.

⁽²⁾ Les décors de mosaïque sont plutôt rares à cette époque. Dans le palais de Qalaoun, des images de châteaux et de forteresses étaient traitées en peinture. Il en était de même dans un palais de Beibars où des Emirs

étaient représentés avec leur suite, cf. E. Pauty, *o.c.*, p. 38.

⁽³⁾ G. Marçais, *L'architecture musulmane d'Occident*, 1954, p. 121 et fig. 78, p. 120; G. di Stefano, *Monumenti della Sicilia romana*, 1955, pl. 161-163.

⁽⁴⁾ *o.c.*, p. 264.

⁽⁵⁾ *Ibid.*, p. 263; P. Casanova, *o.c.*, traduit: « le palais bigarré », p. 635.

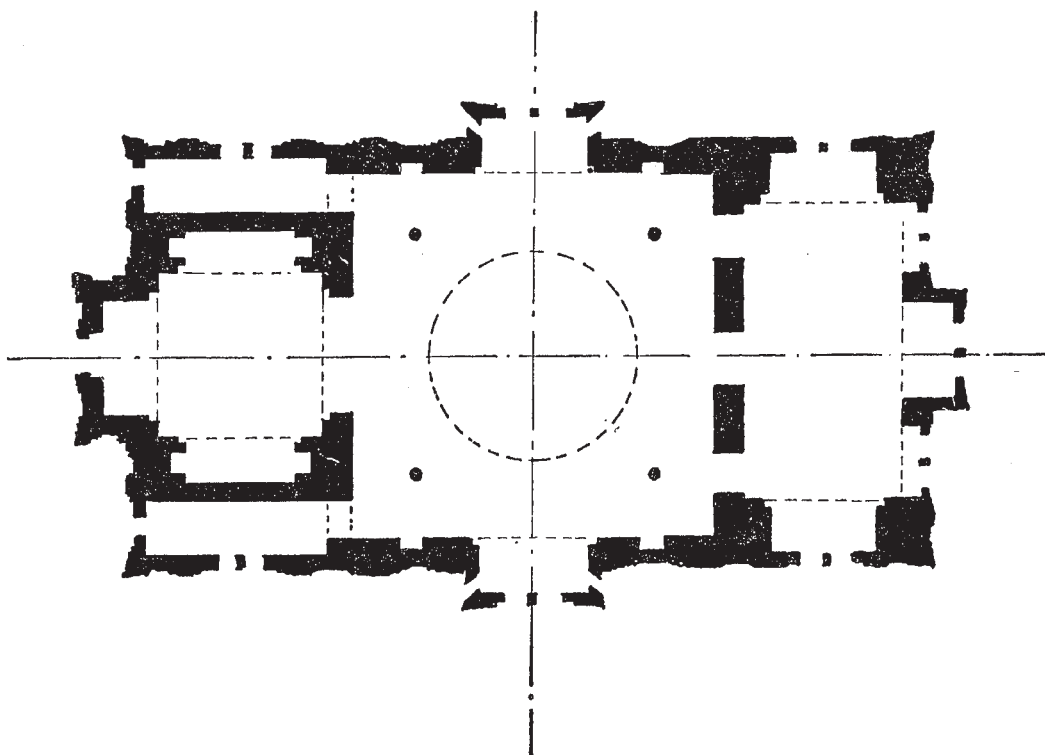


Fig. 4. — La Cubba de Palerme.

subi dans son ensemble l'influence de l'édifice syrien, et ce d'autant moins qu'il existait sur place, dans l'île de Rodah, une salle antérieure d'un quart de siècle au palais de Damas et dont l'analogie avec celle de la Citadelle n'a pas besoin d'être soulignée. Des maçonneries aux assises de couleurs différentes existent ailleurs qu'en Syrie, en Ifriqiya notamment où la Zaytouna de Tunis nous en fournit un exemple qui remonte au X^e siècle ⁽¹⁾.

En outre Creswell a montré lui-même qu'une autre réalisation de Beibars à Damas appartenait à un répertoire purement égyptien ⁽²⁾.

Avec les salles à colonnes que nous venons de décrire, un type d'architecture civile apparaît au Caire, sensiblement différent de celui qui avait été en honneur à l'époque fatimide après la création de la ville. La salle d'apparat à coupole comme celle du « Divan de Joseph » est venue remplacer l'*iwan* monumental mésopo-

⁽¹⁾ S.M. Zbiss, *Corpus des Inscriptions arabes, Tunis et banlieue*, 1955, pl. III, n° 5

et pl. VII, n° 7.

⁽²⁾ *The origin of the cruciform plan...*, p. 49.

tamien dont l'existence dans le palais califal du Caire est attestée par les textes ⁽¹⁾.

Parmi les hypothèses que l'on pourrait faire pour expliquer l'origine de ces salles à coupoles, il ne faut pas écarter celle d'une influence de l'architecture religieuse sur l'architecture civile.

Devant la coupole du « Divant de Joseph », on ne peut en effet, s'empêcher de penser aux grandes coupoles de *maqsoura* de certaines mosquées seljoukides, dont la mosquée de Beibars notamment s'est manifestement inspirée au Caire ⁽²⁾.

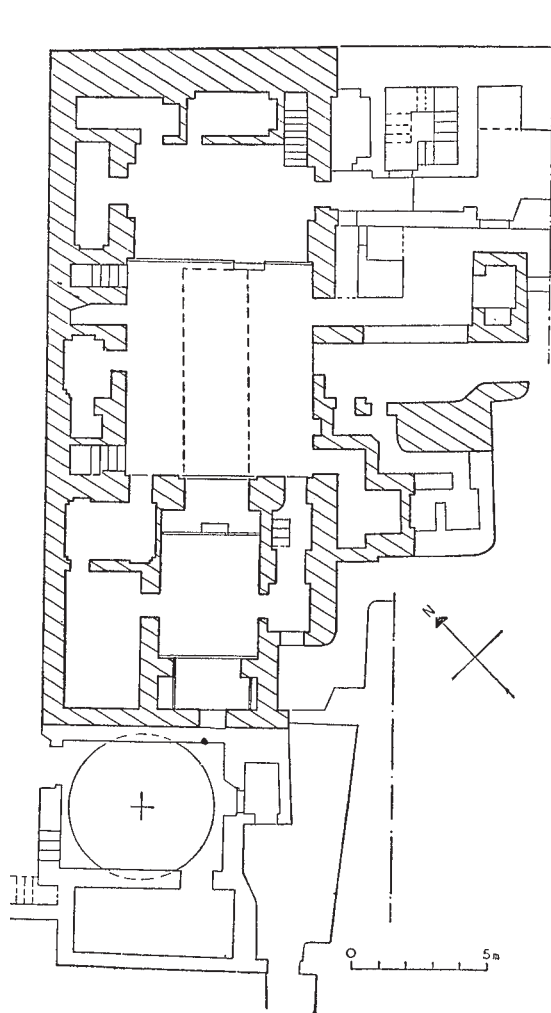


Fig. 5 — Le Deir el Banat (plan 1900).

4. LE DEIR EL BANAT

(Couvent de St. Georges) (Pl. I, II, III).

Le Deir el Banat est un couvent de religieuses coptes encore utilisé de nos jours. Il est situé au Vieux Caire (Qasr el Cham^e) à l'intérieur de l'ancienne enceinte romaine de Babylone.

Très souvent remanié, semble-t-il, cet établissement conserve néanmoins une chapelle du Moyen Age. Un plan en a été publié en 1900 ⁽³⁾. Sur ce document, les parties que l'on croyait anciennes ont été dessinées en traits plus accusés que le restant (fig. 5).

⁽¹⁾ C'était un véritable *iwan* entièrement ouvert comme celui de Ctésiphon. Il était muni d'un grand voile que l'on voyait de loin. Cf. Maqrizi, trad. P. Casanova, *MMAFC* IV, 1920, p. 54.

⁽²⁾ K. Otto-Dorn, *L'art de l'Islam*, 1967, fig. XXX, p. 248 : mosquée seljoukide de Silvan.

⁽³⁾ *Bulletin du Comité de conservation...*, n° 17, 1900.

Le couvent a fait l'objet par la suite de travaux de restauration dont on ne trouve pas de description détaillée dans le *Bulletin du Comité de Conservation* ⁽¹⁾ (fig. 6). Au cours de cette intervention, on a dû reconnaître que certaines parties tenues auparavant pour anciennes ne l'étaient pas en réalité.

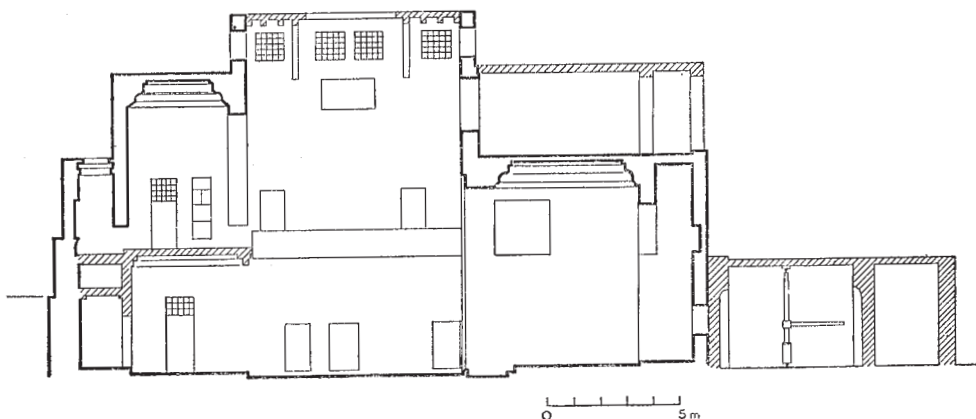


Fig. 6. — Le Deir el Banat (coupe 1906).

Toujours est-il que l'état présent de l'oratoire est assez sensiblement différent de celui qui apparaît sur le plan de 1900.

Le dessin rectificatif que nous en donnons ici a été établi après nos deux visites au couvent de St. Georges en Mars et Avril 1971 (fig. 7).

L'ensemble ancien comprend la chapelle proprement dite, située au Sud-Ouest, un grand hall d'entrée au centre et un *iwān* au Nord-Est.

La chapelle présente en plan la forme d'un T. L'ensemble n'est pas sans analogie avec les dispositions principales de la maison de Fustat où un *iwān* fait souvent face à la salle en T, élément principal de la composition ⁽²⁾.

Au Deir el Banat, le hall central correspond à la cour de la maison du IX^e siècle.

A l'extrémité de la hampe du T, la chapelle comporte un renforcement où se trouve le saint des saints.

⁽¹⁾ B.C., n° 21, 1904 : mention des dépenses engagées; n° 22, 1905 : réfection du dallage en pierre.

⁽²⁾ Aly Bahgat Bey et A. Gabriel, *Les fouilles d'Al Foustat*, 1921, *passim*.

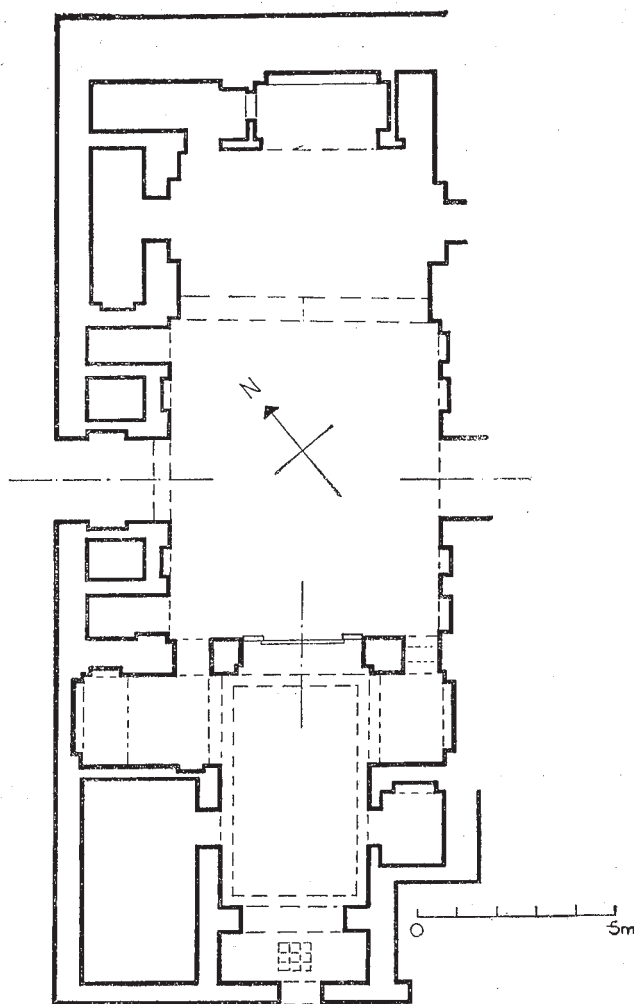


Fig. 7. — Le Deir el Banat (plan B. Maury).

prolonge jusqu'à la porte d'entrée, deux autres parties aux extrémités de la barre du T et enfin le plafond du saint des saints qui est percé d'une grille ayant appartenu à un *malqaf*.

La disposition est comparable à Ukhaydir : la voûte en berceau de l'*iwan* se prolonge en effet jusqu'au mur de façade. Des arcs la séparent des deux berceaux

Des renforcements à cet endroit existent dans les maisons de Fustat mais dans quelques cas particuliers seulement.

Des ouvertures latérales, percées dans la hampe du T et communiquant avec des petites pièces ou réduits voisins, comme ceux que nous avons ici, sont également attestés à Fustat. Elles figurent à Ukhaydir dans toutes les chambres en T de ce palais ⁽¹⁾.

A Ukhaydir les salles en T sont couvertes de berceaux. A Samarra on utilisait des terrasses ou solivage en bois ⁽²⁾. Il en était de même à Fustat.

Le plafond de la chapelle du Deir el Banat se décompose en quatre parties : un grand rectangle qui occupe la hampe du T et se

⁽¹⁾ K.A.C. Creswell, *A short account of early muslim architecture*, 1958, fig. 40, p. 208-209.

⁽²⁾ *Id. Ibid.*, p. 287.

de sens contraire qui couvrent les deux extrémités de la barre horizontale ⁽¹⁾.

A Samarra, on trouve des salles en T dont l'analogie de couverture avec celle du Deir el Banat est clairement indiquée par les dispositions du plan (fig. 8) ⁽²⁾.

Au couvent de St. Georges, le plafond principal est composé de solives dirigées de l'Est à l'Ouest, l'entre-deux des solives étant divisé en caissons. Très restauré ⁽³⁾, ce plafond conserve néanmoins suffisamment de parties anciennes sculptées pour laisser supposer qu'il appartient à l'état primitif du bâtiment.

Au Nord-Ouest, le plafond de la barre horizontale du T est décoré d'octogones dont l'intérieur a la forme d'écuelles renversées. On ne connaissait pas jusqu'ici d'exemple de ce type de plafond qui soit antérieur au XVIII^e siècle ⁽⁴⁾.

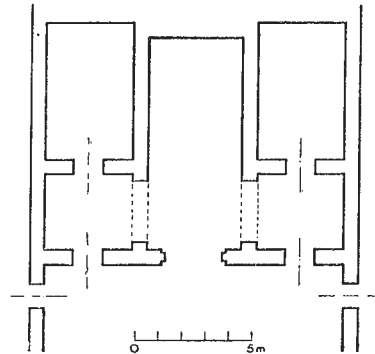


Fig. 8. — Salle en T de Samarra.

Au Sud-Est, on trouve à l'emplacement symétrique, une voûte plâtrée de forme mal définie et qui date sans doute des restaurations modernes. Ces deux plafonds latéraux sont séparés du grand plafond par des linteaux de bois.

Une description du plan en T est donnée par Masoudi dans «*Les prairies d'or*» ⁽⁵⁾.

Il en attribue à tort l'introduction dans l'architecture musulmane à Al Mutawakkil qui aurait copié un plan originaire de la ville Lakhmide de Hira ⁽⁶⁾.

Pour cette raison, ce type de bâtiment aurait reçu le nom de Hir ou encore «*des deux manches (kuman) et du riwaq*». Ce dernier terme ne doit pas être

⁽¹⁾ R. Pagliero, E. Viale, G. Viale, *Ukhaydir...*, dans *Mesopotamia*, II, 1967, pl. VII (cours G et H).

⁽²⁾ *Excavations at Samarra, 1936-1939*, Bagdad 1940, fig. 17.

⁽³⁾ A une époque indéterminée, peut-être après 1953, date du dernier numéro paru du *Bull. du Comité*.

⁽⁴⁾ Il apparaît au XIV^e siècle dans les palais. Exemples : Bechtak, Emir Taz; cf. *infra*,

«*plafonds*»; mais il appartient à une tradition locale beaucoup plus ancienne.

⁽⁵⁾ Masoudi, *Les prairies d'or*, texte et trad. C. Barbier de Meynard et Pavet de Courteille, t. 7, MDCCCLXXIII, p. 192-193. M. Bianquis a bien voulu revoir pour nous la traduction très fautive de Barbier de Meynard. Nous utilisons ici sa version rectifiée.

⁽⁶⁾ Hira se trouvait à un peu moins de 5 km. au Sud de Kūfa.

traduit par portique comme on l'a fait à tort au siècle dernier ⁽¹⁾ mais être pris dans son sens plus ancien de salle principale ⁽²⁾.

Le Calife se tenait dans le *sadr*, ce qui correspond à la hampe du T. Ce même terme était encore utilisé au XIX^e siècle pour désigner l'*iwan* principal de la *qa'a* ou de la *mandara* du palais cairote ⁽³⁾.

Les familiers du Calife prenaient place dans les deux « manches » qui sont également désignées dans le texte par le terme *bayt*. Il est précisé que trois portes conduisaient à l'ensemble.

Les deux chambres, situées dans les angles, de part et d'autre du *sadr* étaient réservées l'une aux vêtements royaux, la seconde étant l'entrepôt des boissons du monarque. Ce type de plan se répandit et « le peuple se fit construire des habitations semblables ».

Cette description confirme ce que nous venons de constater dans le plan d'une maison de Samarra, à Ukhaydir et au Deir el Banat. Les deux « manches » du texte correspondent bien, en effet, aux éléments séparés, au niveau des voûtes ou des plafonds, de la partie centrale qui occupe dans l'axe toute la profondeur de la construction. On remarquera enfin que les lexicographes arabes ont comparé ce même type de plan à un habit avec ses deux manches marquant ainsi une nette séparation des extrémités débordantes du plan par rapport à la partie centrale.

Ce qui précède montre bien que l'on ne peut plus retenir l'interprétation de nos prédécesseurs qui attribuaient à la barre horizontale du T les fonctions d'un portique. On retrouve encore cette appellation dans les publications les plus récentes sur les maisons de Fustat ⁽⁴⁾.

Du reste, la façade bien conservée d'une salle en T d'Ukhaydir aurait dû inciter depuis longtemps à écarter l'hypothèse de A. Gabriel qu'avait induit en erreur

⁽¹⁾ Par Barbier de Meynard, *loc. cit.* — Une traduction anglaise du même passage figure dans « *Excavations at Saqqara* », 1940, publiée par la Direction des Antiquités de l'Iraq, mais elle n'est pas utilisable.

⁽²⁾ A l'origine, c'est la salle principale d'une tente.

⁽³⁾ E.W. Lane, *Manners and Customs of the*

Modern Egyptians, réédition 1963, p. 206-207.

⁽⁴⁾ Aly Bahgat Bey et A. Gabriel, *o.c.*, p. 79; K.A.C. Creswell, *Muslim archit. of Egypt*, t. I, 1952, p. 127-128; G. Scanlon, *Fustat Expedition*, dans *Journal of the American Research Center in Egypt*, vol. IV, 1965, V, 1966, VI, 1967, *passim*.

la trompeuse analogie du plan au sol des salles de Fustat avec certains types de maisons grecques⁽¹⁾.

La chapelle s'ouvrait primitivement sur le hall central au moyen de trois portes : une large porte centrale et deux petites portes latérales.

Celle du Sud-Est a été partiellement rebouchée à une époque indéterminée et transformée en placard s'ouvrant sur le hall.

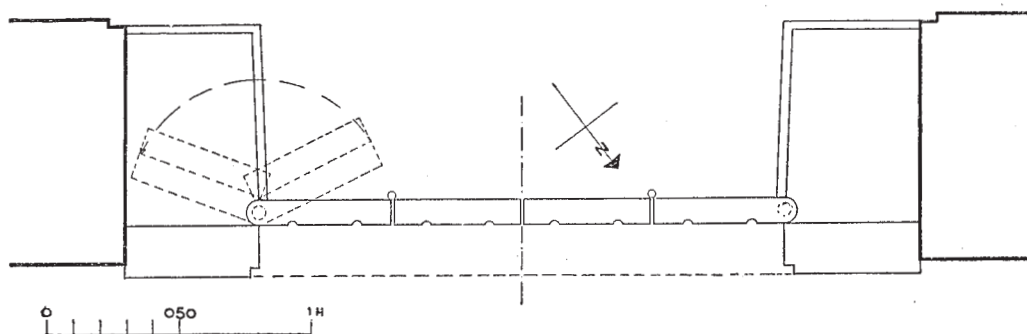


Fig. 9. — Deir el Banat, plan de la grande porte (relevé B. Maury).

La porte centrale est à quatre vantaux, assemblés deux à deux (fig. 9).

Ses proportions sont remarquables : 2,00 m. de largeur sur près de 7,00 m. de hauteur, non compris l'encadrement massif en bois qui en constitue le bâti dormant.

Elle a été brièvement mentionnée dans une publication parue en 1936 et illustrée d'une photographie⁽²⁾.

Elle se subdivise en panneaux sculptés, ornés de motifs et de personnages comparables à ceux de la porte du XI^e siècle retrouvée autrefois au *maristan* de Qalaoun⁽³⁾.

C.J. Lamm y note une absence totale de symboles chrétiens comme, ce serait également le cas pour les portes des monastères du Wadi Natroun⁽⁴⁾. On ne

(1) Aly Bahgat Bey et A. Gabriel, *o.c.*, p. 79-80.

(2) C.J. Lamm, *Fatimid woodwork, its style and chronology*, dans *Bull. de l'Institut d'Égypte*, t. XVIII, 1936, p. 59-91 et pl. VII.

(3) E. Pauty, *Un dispositif de plafond*

fatimide, dans *Bull. de l'Institut d'Égypte*, t. XV, 1932-1933, p. 100-107; *Id.*, Catalogue du musée arabe, *Les bois sculptés jusqu'à l'époque ayyoubide*, 1931, n° 4128, pl. XL, et p. 45.

(4) C.J. Lamm, *o.c.*, p. 74-75.

saurait être aussi affirmatif que lui sur ce point. En effet, l'un des personnages que l'on voit sur notre porte, paraît être nimbé d'une auréole et pourrait donc représenter un saint.

Ces sculptures permettent de dater la porte de la période comprise entre 1021 et 1094 ⁽¹⁾. On en rencontre d'autres de même type, sur les petites portes du hall central et de l'*iwan* du Nord-Est ⁽²⁾. Les sculptures du plafond de la chapelle paraissent analogues.

Pour l'essentiel, l'oratoire semblerait donc bien remonter au XI^e siècle.

Nous ne nous proposons pas de décrire ici en détail ce monument chrétien ⁽³⁾. Il nous intéresse seulement par certains aspects qui pourraient être utiles à nos recherches sur les palais musulmans du Caire.

Signalons d'abord ce qui pourrait paraître une anomalie au XI^e siècle, si l'on s'en tenait aux critères établis autrefois concernant l'architecture fatimide du Caire.

On croyait alors que les constructeurs de cette époque avaient essentiellement utilisé la brique cuite pour la maçonnerie des murs. Or tous les murs de la chapelle du Deir el Banat sont en maçonnerie mixte : pierre de taille pour la partie basse, brique au-dessus.

Inversement, en étudiant des palais mamelouks, nous retrouverons en plein XIV^e siècle des *qa'a* dont la maçonnerie est composée exclusivement de briques ⁽⁴⁾.

Il n'y a donc, dans ce domaine, aucune règle absolue.

Le hall d'entrée du Deir présente plusieurs analogies avec la *dorqa'a* des grandes salles mameloukes.

Parmi ces analogies nous releverons plus particulièrement les niches dont sont défoncées les parois et qui se terminent au sommet en forme de pignon, ce que certains auteurs ont improprement appelé des « arcs en carène » (Keel-arches) ⁽⁵⁾.

L'*iwan* du Nord-Est, avec son défoncement terminal, nous intéresse aussi, à cause des deux arcs de tête brisés et non outrepassés que l'on y voit. Ce sont

⁽¹⁾ Id. *ibid.*, *loc. cit.*

⁽²⁾ On notera le traitement des montants et traverses non sculptés de ces portes. On y remarque les traces laissées par la hache ou herminette qui a servi à les tailler.

⁽³⁾ Des croix en stuc, inscrites dans un

cercle figurent au-dessus de la grande porte et de l'arc de tête de l'*iwan*.

⁽⁴⁾ Cf. *infra* : *qa'a* de Qohya et d'El Irsen.

⁽⁵⁾ K.A.C. Creswell, *Muslim archit. of Egypt*, t. I, p. 261 et photo pl. 94 (b). — Cf. *infra* : *Qa'a* ad-Dardir.

les exemples les plus anciens d'une forme que nous retrouvons à des emplacements comparables dans plusieurs *qa'a* du XIV^e siècle ⁽¹⁾.

Au plafond du défoncement de cet *iwān*, on notera la présence d'une seconde grille de *malqaf*. Elle s'explique aisément puisque l'action du premier *malqaf*, celui de la chapelle, était neutralisée chaque fois que l'on fermait les portes de l'oratoire ⁽²⁾.

Le plafond de l'*iwān* lui-même est composé de solives aux arêtes en chanfrein, d'un type dont les plus anciens exemples connus jusqu'ici n'étaient pas antérieurs au XIII^e siècle ⁽³⁾.

Les solives sculptées de la chapelle proprement dite ont le même profil.

Aurions-nous donc ici le prototype d'une forme de solivage qui se serait maintenue dans l'architecture du Caire jusqu'aux dernières années du XIV^e siècle? L'hypothèse n'est pas invraisemblable étant donné les sculptures refouillées qui couvrent les solives de la chapelle et ressemblent à celles de la porte dont la date paraît bien assurée. Si elle n'était pas retenue, il faudrait alors supposer que tous les plafonds de cet édifice ont été refaits à l'époque mamelouke. Il faudrait donc admettre que les sculptures du plafond de la chapelle constituent un attardement puisque les solives mameloukes sont partout ailleurs exclusivement décorées de peintures.

Il est intéressant de noter tout ce qui dans ce couvent copte provient de la mésopotamie musulmane : salle en T, *iwān*, arcs brisés, niches à pignons ⁽⁴⁾. Il est évident que le Deir doit ces particularités à sa situation topographique, en lisière de Fustat. L'utilisation de *malqafs* montre néanmoins que les leçons des architectes pharaoniques n'étaient nullement oubliées ⁽⁵⁾. Les *malqafs* du Deir constituent les plus anciens exemples que l'on connaisse de ce dispositif dans l'architecture égyptienne postérieure à la conquête musulmane ⁽⁶⁾.

(1) Cf. *infra* : *Qa'a* de Qohya, Yahya, Ghannam, Dardir, El Irsen.

(2) Les superstructures des deux *malqafs* ont disparu.

(3) Cf. *infra* : « Les plafonds ». Le plus récent plafond de ce type date de 1372.

(4) Sur l'origine des niches à pignons, cf. *infra* : *Qa'a* ad-Dardir.

(5) A. Lézine, *Persistence de traditions pré-islamiques dans l'architecture domestique de l'Égypte musulmane*, dans *Annales Islamologiques*, XI.

(6) Les élévations des maisons de Fustat nous sont inconnues. Mais il est certain que des *malqafs* y existaient déjà, cf. *infra*.

5. LA QA'A DE 'ALIN AK (Pl. IV, V, VI).

Le palais de 'Alin Ak est situé rue At-Tabbana, dans le quartier de Darb el Ahmar ⁽¹⁾. Sa construction fut attribuée autrefois à Khayrbek dont le mausolée se trouve à proximité immédiate (XVI^e siècle) ⁽²⁾.

Mais la découverte d'une inscription datée de 1294 (H. 693) sur une frise de l'entrée du rez-de-chaussée, a permis d'identifier le véritable fondateur : « 'Alin Ak en-Nasir, émir de Khalil fils de Qalaoun ».

Le Comité de conservation s'est intéressé au monument dès 1894 ⁽³⁾. De bons relevés du palais furent exécutés en 1897 mais n'ont jamais été publiés ⁽⁴⁾. E. Pauty s'est contenté de donner un croquis schématique d'une partie du premier étage dans son livre sur les palais du Caire ⁽⁵⁾.

Nous nous bornerons à examiner ici la grande salle de ce premier étage : la qa'a mamelouke bahrite la plus ancienne qui soit parvenue jusqu'à nous (fig. 10) ⁽⁶⁾.

Elle peut se décomposer en trois parties; d'abord une dorqa'a centrale de 7,30 m. de large sur 8,50 m. de profondeur; ensuite, du côté de la rue, un élément qu'il est difficile de qualifier d'*iwan* puisqu'il est beaucoup plus large (15 m.) que profond (6,45 m.); enfin et à l'opposé un autre élément de 8,70 m. de large sur 3,85 m. de profondeur. A ce dernier s'accôle un petit oratoire (3,00 m. × 3,10 m.) que l'on identifie à la niche de mihrab qui s'y trouve ⁽⁷⁾.

Les deux parties extrêmes de la salle s'ouvrent sur la dorqa'a par une baie de 5,90 m. de largeur environ, coiffée d'un arc brisé et outrepassé.

⁽¹⁾ Numéro de classement : 249.

⁽²⁾ Mention dans E. Pauty, *Les palais et maisons d'époque musulmane au Caire*, dans *MIFAO*, LXII, 1933, p. 84. K.A.C. Creswell (*A brief chronology of the muhammadan monuments of Egypt, to AD 1517*, *BIFAO*, XVI, 1919, p. 151), date les travaux de Khayrbek de 1501.

⁽³⁾ Mention du palais dans le *Bull. du Comité* n° 11, 1894, p. 106, où on le situe au Darb el Ahmar.

⁽⁴⁾ Deux plans et deux coupes à l'échelle

de 1/50^e, conservés à la Direction des Antiquités.

⁽⁵⁾ *o.c.*, fig. 34. Les plans de E. Pauty sont peu utilisables car ils ne comportent presque jamais l'indication d'une échelle.

⁽⁶⁾ Les superstructures du monument sont en ruines. Une partie du palais disparaît sous des décombres.

⁽⁷⁾ On notera que les parois conservées de cet oratoire sont plus épaisses que les autres murs de la qa'a. Le lieu de prière était peut-être voûté.

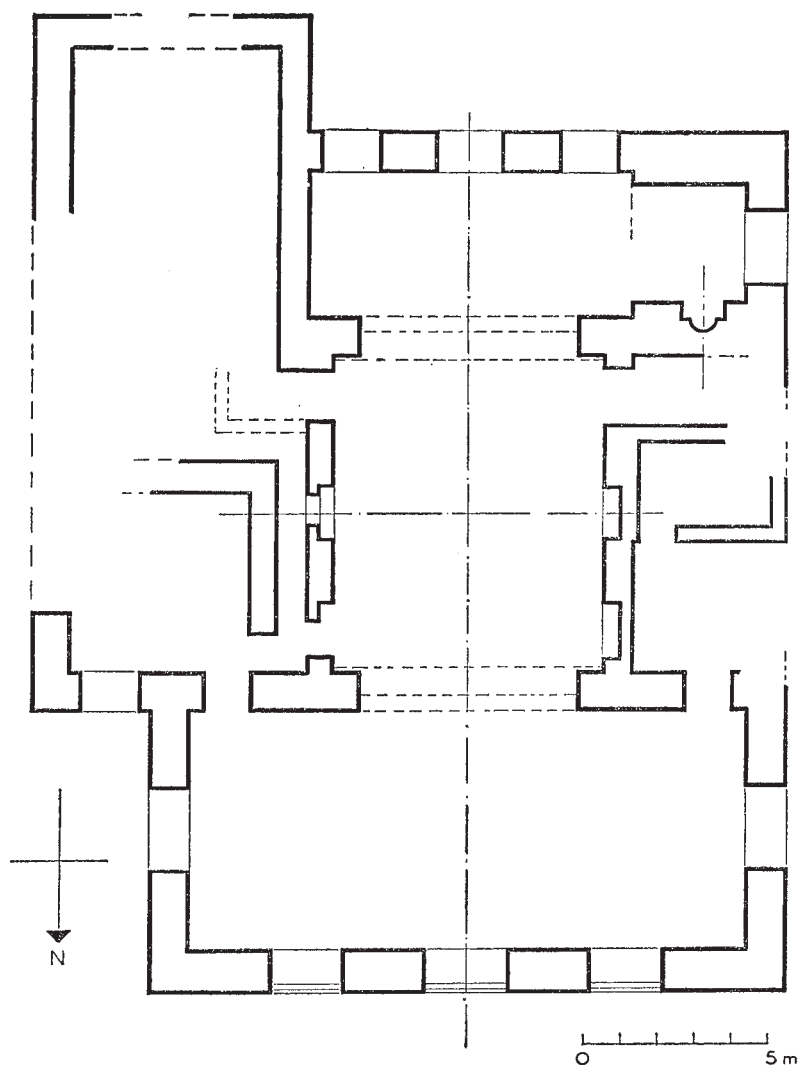


Fig. 10. — Qa'a de 'Alin Ak.

L'image en plan de l'ensemble est encore proche du plan en T de Fustat, les trois portes de la barre du T étant ici remplacées par trois fenêtres puisque la *qa'a* est située à l'étage. Cependant les volumes sont déjà ceux d'une *qa'a* car les hauteurs des trois éléments sont différentes; celle de la *dorqa'a* devait être de 16,00 m. environ sous le plafond, les deux autres parties de la salle ne dépassant pas 11 mètres. Cette élévation plus grande de la *dorqa'a*, déjà constatée au XI^e siècle

dans le hall du Deir el Banat, implique l'existence passée d'un système de ventilation par *malqaf* et *mamraq*.

Il existe cependant entre les trois parties un élément d'unification. Il est constitué par une grande inscription qui ceinturait l'ensemble. Appliquée contre les parois à 4,10 m. du sol, elle avait 1,10 m. de hauteur environ⁽¹⁾.

D'autres grandes inscriptions étaient propres à chacune des trois parties qu'elles entouraient, inscrites sur des frises placées au-dessous des plafonds⁽²⁾.

Toutes les couvertures de la salle n'existent plus mais il est certain qu'elles étaient constituées par des plafonds à solives de bois.

On notera que la *dorqa'a* ne comporte pas les niches plates à pignons qui figureraient pourtant déjà au XI^e siècle au Deir el Banat.

Les murs sont construits en pierre de taille sur une hauteur de 3,00 m. environ à partir du sol. A ce niveau, on trouve un chaînage de bois qui ceinture l'ensemble et sert de linteau aux portes, niches et fenêtres basses de la salle⁽³⁾. Au-dessus, les murs sont en maçonnerie de moellons, exception faite des piédroits des grands arcs et du clavage de ceux-ci qui sont tout entiers en pierre taillée.

La *dorqa'a* est éclairée par des fenêtres à vitraux sur montures en plâtre, placées très haut. Ce sont des baies de 0,80 m. de large sur 1,90 m. de haut, surmontées d'arcs en plein cintre⁽⁴⁾.

(1) Cette inscription était supportée par des planches de bois. Elles étaient clouées sur des tasseaux encastrés dans le mur et qui ont subsisté. En outre le mur est resté nu à l'emplacement des planches, l'enduit qui recouvrait les parois dans le premier état des lieux ayant été exécuté après leur mise en place.

(2) On en reconnaît les emplacements à des tasseaux analogues à ceux qui supportaient la frise précédente. On retrouvera des tasseaux semblables dans la *qa'a* de Quoussoun (*infra*) et dans les *iwans* du Maristan de Qalaoun, dans lesquels Creswell a vu à tort les supports d'une corniche, cf. *Muslim archit. of Egypt*, t. II, p. 207.

(3) Le rôle de chaînage de cette pièce de bois se reconnaît à la manière dont sont assemblés ses différents tronçons.

(4) Toute trace des montures en plâtre des vitraux a aujourd'hui disparu mais des vestiges en subsistaient encore en 1897 date à laquelle les relevés de la salle ont été effectués.

Les maisons de Samarra comportaient déjà des vitrages comparables au IX^e siècle, cf. Creswell, *A short account...*, p. 285-286.

En Egypte on en a retrouvé d'analogues aux temps préislamiques, cf. Quibell, *Excavation at Saqqara*, 1906-1907, p. 68-69 et 1907-1908, p. 5.

Les autres parties de la *qa'a* ont des fenêtres rectangulaires dans la partie basse des murs de la façade⁽¹⁾ et, beaucoup plus haut, des baies géminées surmontées d'un oculus. Ces dernières contribuent uniquement à l'éclairage, étant pourvues de châssis fixes à vitraux sur armatures de plâtre.

6. LES MAISONS DE FUSTAT.

Depuis que les maisons de Fustat sont connues, on a toujours admis que la pièce principale de ces demeures, celles dont le plan a la forme d'un T, s'ouvrait sur une cour découverte.

Dans notre première étude de l'architecture domestique du Caire, nous nous étions rangé à cette opinion. Nous admettions alors que la « barre horizontale du T » constituait un élément de transition entre l'extérieur et la hampe du T c'est-à-dire l'*iwan*, partie essentielle de la pièce⁽²⁾.

A l'époque mamelouke cet élément de transition aurait disparu, rendu inutile par l'apparition de la *dorqa'a* couverte remplaçant le patio de la maison toulou-nide.

Plus récemment, nous avons supposé que la cour de Fustat avait pu recevoir un *vellum* pour la protéger des ardeurs du soleil comme cela avait été le cas dans l'Antiquité pour certaines maisons de l'Afrique romaine⁽³⁾.

Ayant étendu notre enquête sur l'architecture domestique du Caire, nous savons aujourd'hui qu'une salle en T n'était pas forcément incompatible avec la couverture de l'espace sur lequel s'ouvraient ses trois portes. Les exemples du Deir el Banat⁽⁴⁾ et de la *qa'a* de Ahmed Qohya⁽⁵⁾, nous en apportent la preuve.

En réexaminant les plans de plusieurs maisons de Fustat, notre attention est retenue par les niches plates de différentes profondeurs dont sont défoncées

⁽¹⁾ Sur ces ouvertures, voir A. Lézine, *La protection contre la chaleur dans l'architecture musulmane d'Égypte* (à paraître dans le *Bulletin d'Études Orientales à Damas*).

⁽²⁾ A. Lézine, *Trois palais d'époque ottomane au Caire*, MIFAO, t. XCIII, 1972, p. 54.

⁽³⁾ Id., *La protection contre la chaleur dans l'architecture domestique musulmane*. Cette possibilité n'avait pas échappé à A. Gabriel, cf. *Fouilles d'al Foustat*, p. 79.

⁽⁴⁾ *Supra* : la chapelle du Deir el Banat.

⁽⁵⁾ *Infra*.

souvent les parois de leurs cours intérieures⁽¹⁾. Ce ne sont pas des éléments décoratifs destinés à animer ces parois par des jeux d'ombres. Les différences de profondeur qu'elles présentent nous inciteraient davantage à attribuer à ces niches des fonctions utilitaires : ce seraient alors des emplacements de placards dont les parties en bois auraient disparu comme toutes les autres menuiseries de ces maisons.

Or on concevrait difficilement la présence de placards dans une cour découverte.

La chambre en T est un élément mésopotamien introduit en Egypte par les conquérants musulmans.

Mais la maison de Fustat tout entière n'a pas été copiée intégralement sur celles de Samarra. Ces dernières comportent toutes une chambre souterraine (serdab), pour s'abriter des fortes chaleurs de l'été⁽²⁾. Or les installations de ce genre n'existent pas à Fustat à une exception près⁽³⁾.

Par ailleurs, la cour de la maison égyptienne est de petites dimensions si on la compare à ses homologues de Samarra⁽⁴⁾ ou d'Ukhaydir⁽⁵⁾. Enfin, les maisons de ces deux sites n'ont pas, dans leur cour, cette fontaine que l'on trouve dans presque toutes les habitations de Fustat.

Il n'y a donc pas eu ici de copie servile d'un modèle iraquien, mais seulement l'emprunt d'une forme particulière de salle que l'on a incorporée à un ensemble dont les autres éléments sont attribuables à des influences différentes.

L'hypothèse d'une cour couverte s'était bien présentée à l'esprit d'Aly Bahgat Bey et A. Gabriel, les premiers fouilleurs du site, mais ils l'avaient écartée l'estimant incompatible avec la présence de fontaines dans les cours.

Cet argument paraît peu valable car les exemples sont nombreux dans l'architecture musulmane de fontaines dans les emplacements clos⁽⁶⁾.

⁽¹⁾ A. Gabriel, *Les fouilles de Foustat...*, 1921, fig. 11, p. 50; fig. 31.

⁽²⁾ K.A.C. Creswell, *A short account...*, p. 287; *Excavations at Samarra 1936-1939*, Bagdad, 1940, fig. 9 : plan et coupes.

⁽³⁾ Fouilles de la Direction des Antiquités dirigées par M. A. Abdul Tawab, inédites.

⁽⁴⁾ J. et D. Sourdel, *La civilisation de l'Islam classique*, fig. 345.

⁽⁵⁾ K.A.C. Creswell, *o.c.*, p. 208-209, fig. 40 : ensembles B, C, G, H.

⁽⁶⁾ On trouve notamment un bassin octogonal à huit lobes, semblable à ceux de Fustat dans la salle d'audiences du palais de Lashkari Bazar : cf. D. Schlumberger, *Le Palais ghaznévide de Lashkari Bazar*, dans *Syria XXIX*, 1952, p. 253-270.

On pensait encore que l'éclairage de la salle en T ne pouvait être convenablement assuré si ses trois portes s'ouvraient sur une cour couverte ⁽¹⁾.

Mais que savons-nous des superstructures des maisons de Fustat? Rien ne nous empêche de penser que les murs de l'*iwān* étaient percés d'ouvertures dans leur partie haute et ce d'autant mieux que presque toutes ces maisons ne comportaient pas d'étage ⁽²⁾.

Les salles en T du Deir el Banat et de la *qa'a* d'Ahmed Qohya s'ouvrent bien par trois portes sur des *dorqa'a* plafonnées. Elles étaient éclairées en second jour seulement par le *mamraq* de ces *dorqa'a* ⁽³⁾.

Sans admettre une couverture totale de la cour de Fustat, il n'est pas impossible d'imaginer une solution intermédiaire entre la cour entièrement découverte et la *dorqa'a* à *mamraq* des palais mamelouks.

On connaît depuis longtemps au Caire de petites mosquées au plan analogue à celui de la *qa'a*, c'est-à-dire composé de deux *iwāns* opposés de part et d'autre d'un espace central. Celui-ci est une cour en partie couverte. Le long des quatre murs le solivage de la terrasse y présente une forte saillie, laissant un espace libre au centre de la cour ⁽⁴⁾. Elle ressemble alors à l'*atrium tuscanicum* des maisons romaines primitives ⁽⁵⁾.

L'architecture domestique musulmane compte plusieurs exemples connus d'un système d'éclairage et de ventilation analogue. On le retrouve en Sicile, au XII^e siècle, dans un palais proche de Palerme ⁽⁶⁾. Beaucoup plus tard il figure dans presque toutes les maisons de la ville de Rosette datant des XVII^e et XVIII^e siècles ⁽⁷⁾.

Ce qui précède nous conduit à supposer que les cours de Fustat étaient peut-être découvertes en partie seulement.

⁽¹⁾ Nous nous étions rangé à cette opinion. Cf. A. Lézine, *loc. cit.*

⁽²⁾ Quand on y trouve des escaliers, ce sont des accès aux terrasses.

⁽³⁾ On trouve des chambres éclairées indirectement dès l'époque omeyyade, cf. Creswell, *o.c.*, p. 147 et p. 149, fig. D, E, F, G, H.

⁽⁴⁾ Exemple: la petite mosquée d'Abu Taleb qui date du XVI^e siècle.

⁽⁵⁾ D.S. Robertson, *Greek and Roman Archi-*

tecture, 1954, p. 302.

⁽⁶⁾ Pavillon de la Zisa près de Palerme, cf. Guido di Stefano, *Monumenti della Sicilia romana*, 1955, pl. 156, n° 247 et p. 77, citant Leandro Alberti: «l'atrium semi-couvert» qu'était la salle principale et celle du dessus.

⁽⁷⁾ A. Lézine et A. Abdul Tawab, *Introduction à l'étude des maisons anciennes de Rosette*, dans *Annales Islamologiques* X, 1972, p. 149-206.

Connaissant, en effet, les soins que les Egyptiens avaient apportés à protéger leurs habitations de la chaleur avant la conquête musulmane⁽¹⁾, il paraît bien difficile d'admettre que les cours de Fustat étaient entièrement découvertes.

L'exposition, en été, des parois à l'intolérable action des rayons solaires aurait en effet transformé ces petites cours — elles ont 6 m. de côté en moyenne — en véritables étuves sèches.

Ce qui précède nous permet de mieux comprendre l'architecture des *qa'a* du Caire et la transformation en *dorqa'a* à *mamraq*, de la « cour » de Fustat où existait déjà sans doute cette disposition à l'état embryonnaire.

Nous savons par ailleurs que certaines maisons de Fustat utilisaient déjà le *malqaf* pour capter le vent du Nord⁽²⁾.

7. LA *QA'A* D'AHMED QOHYA (Pl. XXVIII A et B, XXIX A).

Cette salle daterait de 710 de l'Hégire, c'est-à-dire de la première décade du XIV^e siècle (fig. 11)⁽³⁾.

Il n'en est pas fait mention dans les *Bulletins du Comité* parus à ce jour. Néanmoins elle a fait l'objet de consolidations qui seraient alors postérieures à 1953, date du dernier numéro existant de l'organe du Comité de Conservation. Un relevé de la *qa'a* est conservé aux archives de la Direction des Antiquités au Caire.

Cette salle est située au rez-de-chaussée. C'est tout ce qui reste d'un palais dont on peut estimer l'importance aux grandes dimensions de sa salle principale.

Elle a été transformée en mosquée par l'adjonction d'un *mihrab* d'angle placé dans le grand *iwan* et communique avec une *midha* aménagée à l'Est. On accède à la cour d'ablutions par une porte donnant sur la rue et suivie d'un couloir.

(1) J.D.S. Pendlebury, *Les fouilles de Tell el Amarna à l'époque amarnienne*, 1936, p. 127-130; A. Badawy, *Architectural provisions against heat in the Orient*, dans *Journal of Near Eastern Studies* XVII, 1958, *passim*.

(2) M. Gil, *Maintenance, building operations*

and repairs in the houses of the qodesh in Fustat, dans *Journal de l'histoire économique et sociale de l'Orient*, vol. XIV/II, Août 1971, p. 143.

(3) Renseignement fourni par M. A. Abdul Tawab.

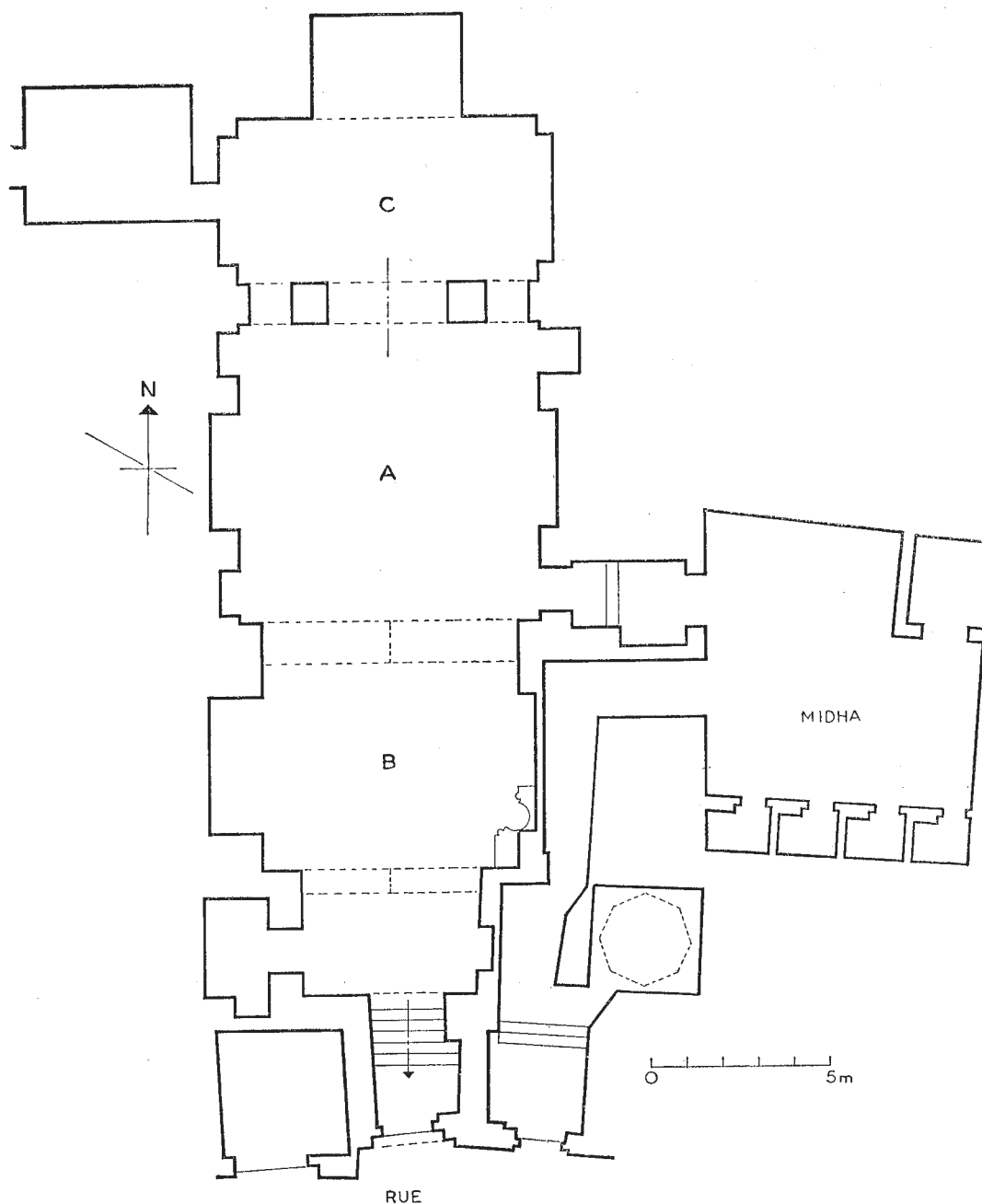


Fig. 11. — Qa'a de Qohya.

En venant du dehors, on peut pénétrer aussi dans la *qa'a* par une autre porte qui s'ouvre sur un petit vestibule d'où l'on gagne un escalier de sept marches descendant dans la salle.

La *qa'a* d'Ahmed Qohya se compose de trois parties : au centre, une *dorqa'a* carrée de 8,35 m. de côté, au Sud un *iwān* prolongé par un défoncement à son extrémité et au Nord, une « chambre en T » s'ouvrant sur la *dorqa'a* par une grande porte centrale et deux petites portes latérales; ces dernières ont été rebouchées au cours des consolidations récentes.

Cette chambre n'a plus les proportions des salles analogues de Fustat, la hampe du T, très raccourcie, se réduisant à un renfoncement dont l'ouverture est surmontée d'un linteau de bois; les plafonds en ont été refaits récemment ⁽¹⁾.

La porte axiale est très élevée mais ses proportions sont néanmoins moins étirées en hauteur qu'au Deir el Banat.

La sous-face de son linteau en bois est défoncée de trois caissons rectangulaires ornés de sculptures très refouillées. Situées ailleurs, on aurait pu aisément les attribuer à l'époque fatimide. Elles paraissent ici quelque peu anachroniques étant donné la date admise pour l'ensemble de la *qa'a*. Il est vrai que la chambre en T elle-même fait, au XIV^e siècle, figure d'un attardement.

De part et d'autre de cette ouverture centrale, les deux petites portes sont surmontées de niches à sommet en pignon comme celles que l'on trouve aux mêmes endroits au Deir el Banat. On retrouve des niches analogues sur les deux parois latérales de la *dorqa'a*.

On relève d'autres analogies avec la chapelle copte du Vieux Caire.

L'arc de tête de l'*iwān* et celui de son défoncé sont en tous points semblables à ceux du Deir : arcs brisés, non outrepassés, proportions analogues, même mode de construction.

La maçonnerie des murs est ici entièrement en brique du sol jusqu'en haut. Le plafond de la *dorqa'a* est détruit. Ceux de l'*iwān* et de son défoncé sont anciens. La forme des solives et leur décor peint s'accordent avec la date du XIV^e siècle qui leur est attribuée ⁽²⁾.

⁽¹⁾ La salle est surmontée d'un étage, ajouté à une époque indéterminée.

⁽²⁾ Cf. *infra* : « plafond ».

Au fond du défoncé s'ouvre la porte de communication avec la rue. Elle date de la transformation de la *qa'a* en mosquée. Au-dessus, on remarque ce qui était probablement la sortie du manche à air d'un *malqaf*⁽¹⁾.

Les différentes analogies, que nous avons notées avec le Deir el Banat et l'indication suggérée par un mode de construction mettant exclusivement la brique en œuvre, pourraient supposer que les deux plafonds d'époque mamelouke ne sont pas ceux du premier état. Dans ce cas, la salle pourrait remonter à l'époque fatimide, une hypothèse qu'il n'est néanmoins possible d'avancer qu'avec une extrême prudence.

8. LA Q^AA DE MOHIB ED DIN YAHYA (Pl. VII A et B, VIII A et B).

La *qa'a* de Mohib ed din Yahya, transformée en mosquée est connue aujourd'hui par le nom de l'auteur de cette modification : Charaf ed din (fig. 12).

Elle est située dans le quartier de As saba^c qa^cat, appelé également quartier Hamzaoui. Elle est bordée par la nouvelle rue de Al Azhar.

Mentionnée pour la première fois dans le *Bulletin du Comité* de 1887⁽²⁾, elle a été classée monument historique en 1907 sous le n° 176⁽³⁾.

(1) Analogie avec ce dispositif particulier à la mosquée As Salih Tala'i, cf. Creswell, *Musl. archit. of Egypt*, t. I, p. 284, Cf. *infra* sur un procédé analogue existant au palais de Bechtak.

(2) p. 67.

(3) Mentionnée par Creswell, *Muslim archit. of Egypt*, t. II, p. 263, qui la date de 713 (1313/1314-5).

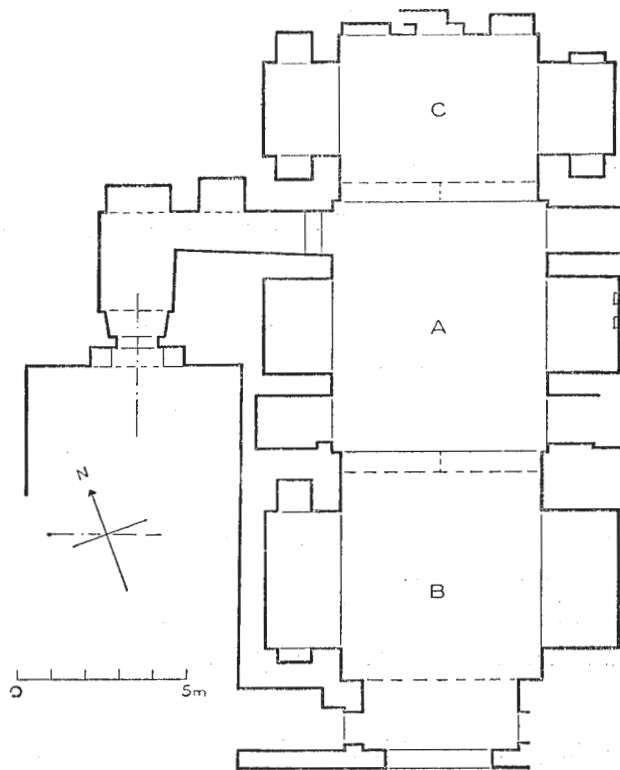


Fig. 12. — Qa'a de Yahya (plan 1920).

Un premier plan en a été publié en 1915 ⁽¹⁾. Il en existe deux autres aux Archives de la Direction des Antiquités différents du précédent et datés de 1915 et de 1920 (fig. 13).

L'architecte du Comité de Conservation A. Patricolo lui a consacré une notice dans le Bulletin de 1915 ⁽²⁾. Il reproduit une description de Ali Pacha Moubarak

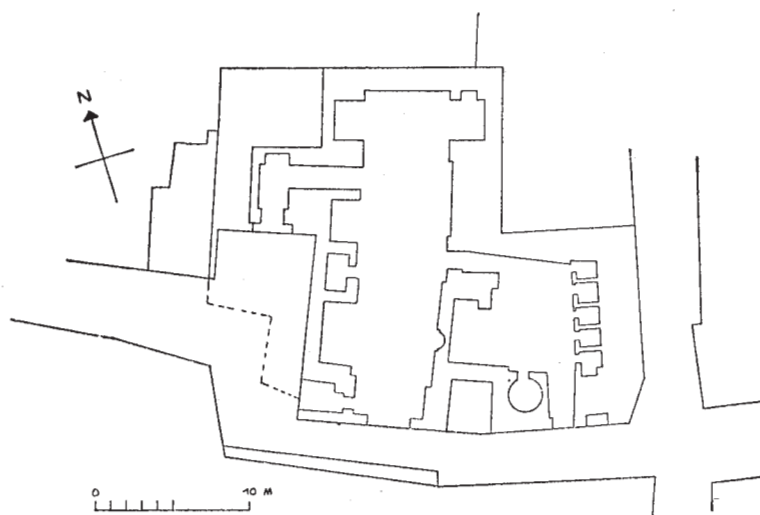


Fig. 13. — Qa'a de Yahya (plan 1915).

(1054 H.) qui mentionne « la mosquée de Charaf ad din, qadi, qui a deux *iwans*, un petit *minbar* et une citerne ... ».

On a retrouvé en outre un *waqf* de 1075 H. constitué pour cette mosquée par son « constructeur » Charaf ad din As Saghir.

Mais le nom du véritable fondateur de la *qa'a* nous est donné par les inscriptions intérieures de la salle qui a été édifée au XIV^e siècle, dans la période comprise entre 1317 et 1337.

Patricolo s'est trompé en attribuant le portail d'entrée à cette même époque. Du reste, en avançant cette hypothèse il constatait lui-même des anomalies sans

⁽¹⁾ Ce plan est antérieur à l'élargissement accompagné d'alignement de la rue Al Azhar.

⁽²⁾ B.C. 1915-1919, n° 32, avec un plan, pl.

XCI et une vue de l'*iwan* nord pl. XCIV. Autres mentions dans le B.C. 1907, p. 99-105; B.C. 1909, p. 43, 133; B.C. 1910, p. 59.

pouvoir les expliquer dont « le type anguleux des stalactites qui diffère du type arrondi des portails du XIV^e siècle ⁽¹⁾ . . . », le fond des trois niches rehaussé d'éléments décoratifs, qui datent certainement de la transformation de la salle en mosquée, non seulement à cause des « anomalies » signalées par Patricolo mais d'abord et surtout à cause de la situation de l'entrée par rapport à la *qa'a*, absolument incompatible avec le plan d'un palais ⁽²⁾.

Des travaux de consolidation ont été faits au monument en 1913 puis en 1917 ⁽³⁾.

Le *mihrab* qui se trouvait dans le défoncement de l'Est du grand *iwān* sur les plans anciens ⁽⁴⁾ n'y figure plus sur celui de 1920. Il se trouve aujourd'hui dans la niche orientale de la *dorqa'a*.

Le portail d'entrée du XIV^e siècle n'est plus utilisé de nos jours. On accède maintenant directement à la mosquée par une ouverture moderne et un escalier de huit marches qui rattrape la différence de niveau entre la rue Al Ahzar et le sol de la *qa'a* situé à 1,30 m. environ en contrebas. Cet escalier très récent n'est pas encore représenté sur le plan de 1920.

Le sol actuel de la salle a été surélevé avant 1915 pour supprimer la dénivellation existant normalement à l'origine entre la *dorqa'a* et les deux *iwāns*. Patricolo qui a vu l'état des lieux avant cette modification signale que le « dallage original est intéressant ».

La *qa'a* se décompose en trois éléments : une *dorqa'a* relativement importante comme c'est souvent le cas au XIV^e siècle et deux *iwāns*, un grand *iwān* au Nord, celui du Sud étant plus petit.

Le grand *iwān* comporte un défoncement à son extrémité. *Dorqa'a* et *iwāns* ont d'importants défoncements latéraux.

La porte de la *dorqa'a* qui communique avec le porche est certainement l'entrée primitive de la *qa'a*. A l'Est, en revanche, la deuxième porte de la *dorqa'a* qui permet d'accéder à la cour d'ablution date sans doute de la transformation en mosquée.

⁽¹⁾ Sur cette question, cf. *infra* : « *qa'a* ad Dardir ».

⁽²⁾ On accède presque toujours dans les salles de réception des palais cairotes après avoir traversé un vestibule et pénétré dans

une cour intérieure.

⁽³⁾ *B.C.* 1913 : restaurations; *B.C.* 1917 : consolidations.

⁽⁴⁾ Plan de 1915.

Les arcs de tête des deux *iwans* sont brisés et non outrepassés. Ils sont revêtus de placages de bois, une particularité que nous retrouvons dans les *qa'a* de Ghannam (1372) et d'El Irsen ⁽¹⁾.

Tous les défoncés de la salle ont des linteaux droits en bois. Patricolo a noté comme un « trait frappant » qu'ils n'étaient pas soutenus par des *kurdis*. C'est au contraire tout à fait normal à cette époque.

On note également que les niches plates allongées qui surmontent les portes ou niches secondaires de la *dorqa'a* se terminent par un linteau horizontal et non par un pignon.

Les grands défoncés latéraux des *iwans* et de la *dorqa'a* supportaient peut-être primitivement des « loges de femmes » fermées par des clôtures ajourées en bois. Actuellement celles-ci sont remplacées par des cloisons en brique ajourée au-delà desquelles il n'y a plus rien.

Les murs sont construits en pierre de taille jusqu'au niveau de la grande frise inscrite qui ceinturait la salle, et en brique au-dessus. La frise subsiste seulement au Nord, dans le petit *iwana*, son défoncement latéral de l'Est et une partie de la *dorqa'a*. Elle est en bois et comporte deux parties : une bordure haute décorée et la frise inscrite proprement dite ⁽²⁾. Elle est fixée au mur à mi-distance du sol et de la naissance des grands arcs brisés.

Les plafonds de la *dorqa'a*, du grand *iwana* et des renforcements du Sud et de l'Ouest sont modernes.

Le plafond de l'*iwana* septentrional est ancien. Il se compose de solives arrondies, les entre-deux étant compartimentés en caissons. Mais il pourrait dater seulement du XVII^e siècle, soit de la transformation en mosquée.

La même observation s'applique aux plafonds des différents autres défoncés qui ont été restaurés à une époque récente.

La décoration des placages en bois des arcs brisés et de la grande frise murale est d'un type dont il existe d'autres exemples. Les motifs y accusent un relief très perceptible obtenu, selon Patricolo, au moyen de « plâtre, de colle d'étoupe de chanvre ou de poussière de paille ». Les *qa'a* de Ghannam et de Tashtamur notamment offrent d'autres exemples du même type de décoration.

⁽¹⁾ Cf. *infra*.

⁽²⁾ Elle se compose de 4 planches superpo-

sées, la bordure décorée en occupe une et le texte trois.

La *qa'a* de Yahya constitue un spécimen assez complet de *qa'a* mamelouke. Elle a des niches latérales sensiblement plus profondes que celles des salles de Qohya ou de Tashtamur.

On retrouvera des niches accusées analogues plus tard, dans le palais de Zaïna Hatun, par exemple.

9. LA *QA'A* DE L'ÉMIR AQQUSH.

La *qa'a* de l'Emir Gamal ad din Aqqush (1320-1330) est incorporée aux constructions du maristan de Qalaoun (1285-1293). Elle sert actuellement de dépôt au matériel désaffecté de l'hôpital⁽¹⁾. Accumulé en vrac, il en interdit pratiquement l'accès.

Cependant on en aperçoit l'intérieur en partie à travers la clôture à claire-voie en bois qui assure actuellement la fermeture de la salle du côté du Sud-Ouest.

Cette *qa'a* figure sur le plan dessiné par Pascal Coste d'après des relevés établis entre 1818 et 1825⁽²⁾.

Malgré les inexactitudes flagrantes de dimensions et de proportions que présente ce document, il reste utile car il donne un état de la paroi Sud-Ouest de la *qa'a* qui a été modifié depuis cette époque, peut-être en 1912, date de remaniements considérables effectués dans cette partie du *maristan*.

Mais l'aspect de la salle que Coste a pu voir n'est certainement pas celui de son état primitif. Il est bien évident en effet qu'au temps de l'Emir Aqqush on n'accédait pas à cette *qa'a* comme l'indique le plan du XIX^e siècle en passant par un enclos contenant plusieurs latrines⁽³⁾.

Un plan plus récent a été établi par Max Herz⁽⁴⁾. Il est reproduit par Creswell dans le tome II de son « *Muslim architecture of Egypt* »⁽⁵⁾. C'est celui que nous donnons ici

(1) On accède à l'ensemble de Qalaoun par la rue El Nahhâsin. L'hôpital ophtalmologique moderne est construit à l'intérieur de l'enceinte de l'ancien *maristan*. Il date de 1910. Gamal ad din Aqqush fut directeur du *maristan* de 1320 à 1330.

(2) *Architecture arabe ou monuments du Kaire*, 1838, pl. XV. Sur ce plan, la *qa'a* porte les nos 26 et 43.

(3) Numéro 38 du plan de Coste.

(4) M. Herz, *Die Baugruppe des Sultans Qalaoun* (cette brochure ne nous a pas été accessible) et B.C. 1910, p. 144-145.

(5) Tome II, fig. 124, p. 207. Maqrizi soutenait que le *maristan* avait été autrefois la *qa'a* de Sayyadat al Mulk, une princesse fatimide. En en prenant possession, Qalaoun aurait « laissé la *qa'a* telle qu'elle était et en

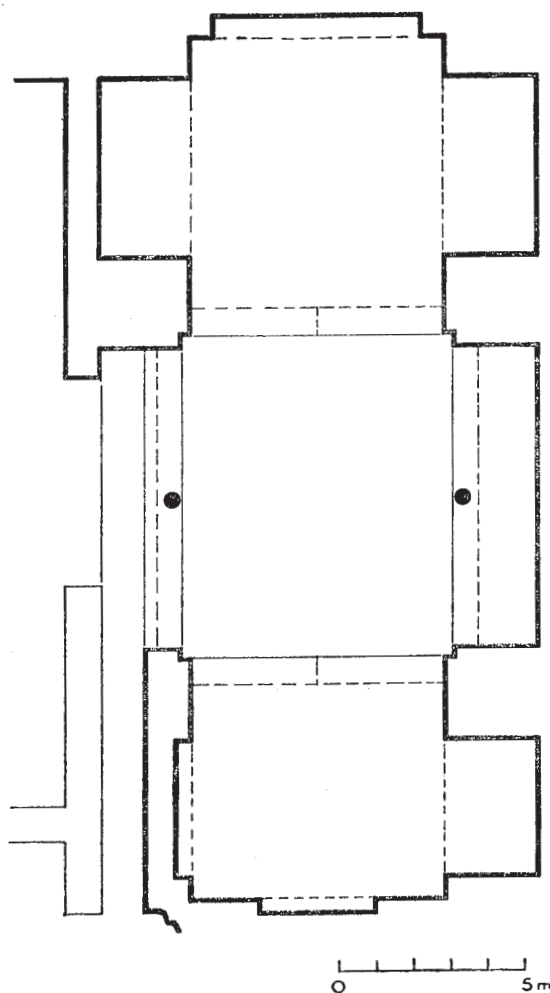


Fig. 14. — Qa'a de l'Emir Aqqush.

fit un hôpital ... cette qa'a avait 4 iwans dans chacun desquels était une fontaine et au milieu un bassin». M. Herz, cité par Creswell, *o.c.*, p. 208, pensait qu'on n'avait plus là que le plan fatimide, toutes les élévations étant postérieures. De récentes recherches (fouilles de M. A. Abdul Tawab) sembleraient prouver qu'il n'en était rien et que

(fig. 14). Il ne correspond du reste pas non plus à l'état actuel des lieux, car les trois défoncés du Nord-Est de la salle : ceux des iwans et de la dorqa'a, sont aujourd'hui rebouchés en maçonnerie ⁽¹⁾.

Nous avons visité le monument le 24 Mars 1971. Nous retiendrons de cette brève inspection que les grands arcs de tête des deux iwans sont brisés et outrepassés. Ils se raccordent aux piédroits par l'intermédiaire d'une moulure en doucine.

La dorqa'a a été limitée latéralement par deux arcs sur colonnes. Ils sont brisés mais non outrepassés, c'est-à-dire analogues à ceux du Qasr el Ablaq. Le clavage en pierre des six arcs est cerné par une moulure d'archivolte à profil de doucine. Nous ne connaissons pas d'autre exemple de moulures d'archivolte dans les qa'a du XIV^e siècle qui pourraient être comparées à celle-ci.

la salle en T, comme tout le reste était l'œuvre de Qalaoun. C'est donc la 2^e salle en T mamelouke du Caire, la première étant celle de Qohya examinée plus haut. Creswell (*o.c.*, p. 209) croyait qu'il n'y avait plus eu de salle en T au Caire après le XI^e siècle.

⁽¹⁾ Nous avons supprimé ces rebouchages sur notre plan.

10. LA *QA'A* DE QOUSSOUN (Pl. IX A et B, X A et B, XI).

Le palais de Qoussoun construit entre 1330 et 1337 était autrefois attribué à Yachbak (1475) qui y avait en réalité effectué certaines transformations seulement ⁽¹⁾.

Il possède une *qa'a* située au premier étage mais elle est en grande partie ruinée et d'importants dégagements de déblais seraient nécessaires avant qu'une description sérieuse en puisse être donnée (fig. 15).

Nous retiendrons donc ici quelques aspects seulement de cette salle.

On en peut restituer approximativement les grandes lignes d'après les massifs de maçonnerie du rez-de-chaussée qui soutenaient les murs ou piles du premier étage (fig. 16).

C'est la plus vaste *qa'a* que nous connaissions puisqu'elle atteignait probablement quelque 35 mètres dans sa plus grande longueur.

Son plan ne ressemble à celui d'aucune autre salle de palais.

Le mode d'éclairage est analogue à celui du palais de 'Alin Ak. Le mur de façade qui est conservé est percé en bas de baies rectangulaires et en haut de baies géminées surmontées d'oculi.

A l'intérieur, subsistent plusieurs arcs brisés et outrepassés en pierre de taille dont la forme s'apparente aux éléments analogues du palais de Bechtak (1337).

⁽¹⁾ Ce palais était également connu autrefois sous le nom de Serayet Bardak. Il est mentionné de nombreuses fois dans les *Bulletins du Comité* de 1881 jusqu'à 1940. Le *B.C.* 1894, n° 11, lui réserve une notice p. 105-106 illustrée de six planches : plan du rez-de-chaussée et de l'étage, coupes de la *qa'a* et du porche, élévation du porche, photographie du porche et de la façade Nord. Des relevés plus récents et meilleurs sont conservés aux Archives des Antiquités. Le porche a surtout retenu l'attention, étant l'un des plus beaux du Caire. Il a été réalisé en deux temps : la partie postérieure par Qoussoun, la partie antérieure par Yachbak. Autres mentions :

K.A.C. Creswell, *A brief chronology ...*, p. 98-100 (cite Van Berchem qui avait le premier identifié le véritable constructeur); Id., *Muslim archit. of Egypt*, II, p. 208; M.S. Briggs, *Muhammadan archit. in Egypt and Palestine*, 1924, p. 154-155; E Pauty, *Les palais et maisons ...*, p. 42-43 (lui trouve un aspect de «château-forteresse»), plan du rez-de-chaussée : fig. 32; photo du porche, pl. XXXV (b); L. Hauteœur et G. Wiet, *Les mosquées du Caire*, p. 122-123 (sur l'architecte du palais); L.A. Mayer, *Islamic architects and their works*, 1956, p. 93 (sur l'architecte Muhammad b. Ahmad b. Ash-Shâmî dont le nom indique qu'il aurait été d'origine syrienne).

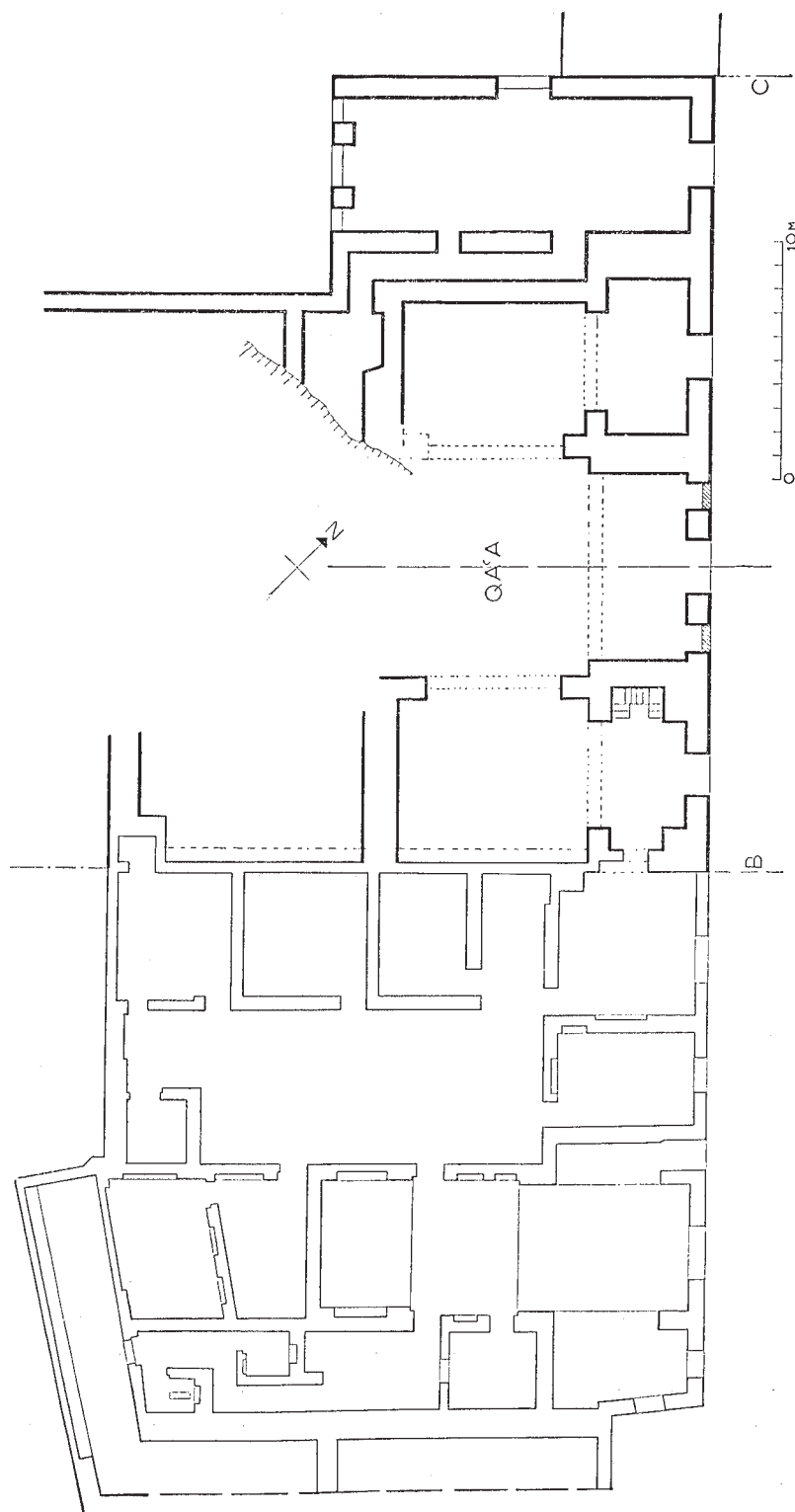


Fig. 15. — Qa'a de Qoussoun.

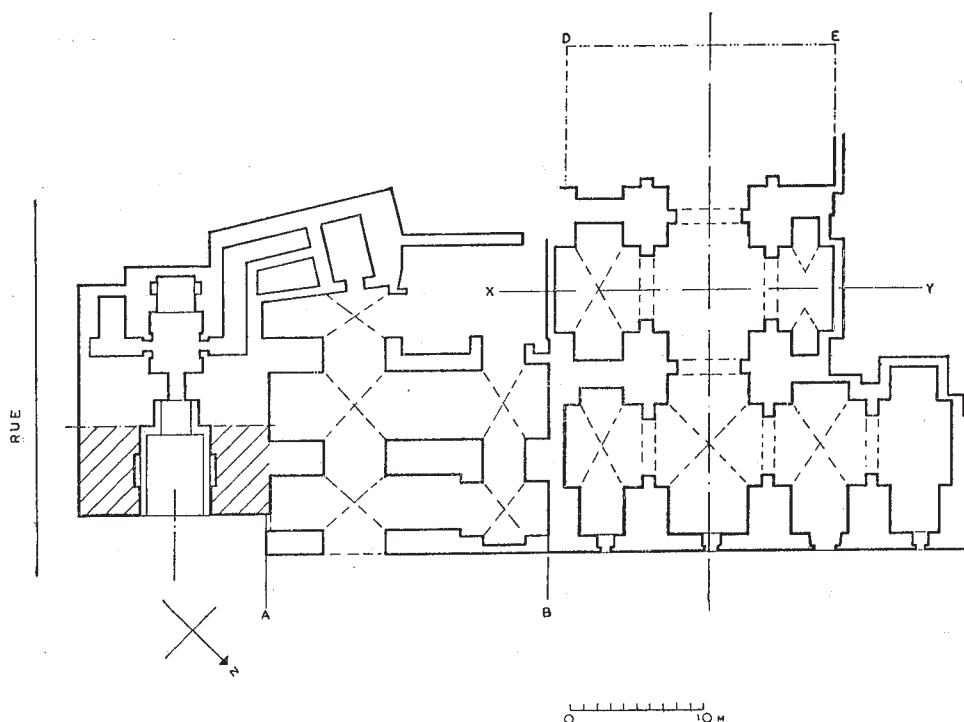


Fig. 16. — Palais de Qoussoun, rez-de-chaussée.

La construction est semblable à celle du palais de 'Alin Ak : pierre de taille jusqu'au linteau en bois des baies de façade et moellons au-dessus.

A l'intérieur de la salle, on retrouve l'emplacement de la grande inscription qui faisait le tour de la salle comme dans la plupart des autres *qa'a* du XIV^e siècle. Elle passait immédiatement au-dessous du niveau de naissance des grands arcs en pierre de taille.

Les savants qui accompagnaient Bonaparte ont trouvé à certains palais anciens de la Citadelle et de la ville l'apparence de forteresse. Cette impression était causée par leur masse imposante et sans doute aussi par le nombre relativement modeste des ouvertures extérieures si on le compare à celui des résidences plus récentes édifiées à l'époque ottomane.

Cette opinion a été reprise plus récemment. On a même essayé de la justifier par des considérations d'ordre politique.

Parmi les palais mamelouks, auxquels on attribuait des fonctions défensives, on a mentionné ceux de 'Alin Ak ou de Qoussoun. Il n'est rien resté des résidences anciennes de la Citadelle. Néanmoins nous pouvons constater, d'après une gravure de la Description, que le palais d'An Nasir ibn Qalaoun était extérieurement tout à fait comparable aux deux précédents. Or, nous ne décelons dans ceux-ci aucune des dispositions élémentaires qu'aurait normalement comportées un ouvrage musulman conçu pour pouvoir repousser des attaques. Il n'y a là en effet ni tours saillantes permettant d'effectuer des tirs de flanquements, ni assommoirs défendant la porte d'entrée. Les ouvertures sur les rues n'ont aucunement l'apparence de meurtrières. Pour ne citer qu'un exemple nous mentionnerons le beau portail du palais de Qoussoun dont l'apparence n'a, certes, rien de militaire.

Les palais mamelouks n'étaient donc aucunement des forteresses. Leur aspect massif est dû en grande partie à la forte élévation de leurs salles nobles, un trait propre à l'architecture domestique des pays chauds. Le nombre restreint des ouvertures extérieures de ces salles est dû au fait qu'elles étaient également éclairées par le haut, des baies étant percées à cet effet sous le plafond de la *dorqa'a*.

11. LA *QA'A* DU PALAIS DE BECHTAK (Pl. XII, XIII, XIV, XV A et B).

Le palais de Bechtak est la résidence mamelouke la mieux connue du Caire. Classé de bonne heure monument historique puisqu'il porte le n° 34 sur une liste qui dépasse aujourd'hui 600 numéros, il est situé rue el Nahhâsin tout près des ensembles de Qalaoun, d'An Nassir et de Barqouq⁽¹⁾.

Le Comité de Conservation s'en est occupé dès 1882 et les mentions qui le concernent sont nombreuses dans les numéros du *Bulletin du Comité* à partir de cette date⁽²⁾.

⁽¹⁾ Ernest Kühnel (*Islamic art*, 1964) et K. Otto-Dorn (*L'Art de l'Islam*, 1967) le mentionnent comme étant — à leur connaissance — l'un des deux palais mamelouks subsistant au Caire, l'autre étant celui de Qaitbay. Pour la situation du palais, voir plan en

pochette dans K.A.C. Creswell, *Muslim archit. of Egypt*, t. I, 1952.

⁽²⁾ *B.C.* 1882/83, pl. XVI; 1889, p. 41, 113; 1909, p. 172. *B.C.* 1930-32, n° 36; 1933-35, n° 37, p. 105, 310. *B.C.* 1936-1940, p. 42-43.

On peut y suivre d'année en année les difficultés multiples que les membres du Comité ont eu à surmonter pour préserver le monument, l'exproprier, l'acquérir, le débarrasser d'une partie des constructions parasites qui s'y étaient adossées pour en consolider les parties les plus menacées et restaurer enfin la grande *qa'a* du premier étage.

Ces travaux de restauration furent entrepris après 1936 seulement. Lors de notre première visite du palais en 1969 des échafaudages étaient encore en place dans la salle ⁽¹⁾.

Mais il reste encore beaucoup à faire pour dégager l'ensemble du monument des constructions modernes qui s'y sont encastrées. Un projet d'expropriation a été établi à cet effet par la Direction des Antiquités. Il est à souhaiter qu'il soit mis à exécution le plus rapidement possible ⁽²⁾.

Le palais de Bechtak a été achevé en H. 738 (1337-1338 A.D.). Le nom du fondateur figure sur une inscription en relief gravée sur les piédroits de la porte d'entrée :

« El Maoulaoui, el Isfihlâri, Bechtak, el Maliki, el Nassiri » ⁽³⁾. On le retrouve encore, paraît-il, en plusieurs endroits des plafonds de la *qa'a* ⁽⁴⁾.

Maqrizi mentionne l'édifice en ces termes :

« Il se trouve, écrit-il, vis-à-vis du palais de l'Emir El Beisari et fait partie (de l'emplacement) du château des Fatimides ⁽⁵⁾. On y accède par la porte connue à l'époque des Fatimides sous le nom de Bab el Bahr et qui est appelée aujourd'hui Bab Bechtak, située vis-à-vis du collège de Kamelieh. On compte ce palais parmi les plus magnifiques du Caire car il s'élève à 40 coudées au-dessus du sol et ses fondations descendent autant dans la terre. L'eau a été montée jusqu'à ses terrasses. De ses fenêtres (pourvues de grilles) de fer, on a vue sur la rue de la ville et de son sommet (la vue embrasse) tout le Caire, la Citadelle, le Nil et le Bassatyn ⁽⁶⁾.

(1) Notre première visite de cette *qa'a* a été effectuée en Mars 1969 en compagnie de M. J. Revault et M. Abderrahman Abdul Tawab.

(2) Renseignement oral de M. Abdul Tawab.

(3) *B.C.* 1909, n° 26, p. 172. On fait varier la date du monument de 1337 à 1340 selon

deux indications différentes que l'on trouve sur ce point dans Maqrizi.

(4) *Id.*, *ibid.*, p. 174. Sur le personnage de Bechtak voir *B.C.* 1902, n° 19, p. 155-158.

(5) Il s'agit du petit palais de l'Ouest.

(6) *Id.*, *ibid.*, p. 175.

Malgré le vœu émis par le Comité dès 1909 concernant la publication des relevés complets de l'ouvrage ⁽¹⁾ la documentation graphique et photographique qui en a paru est restée jusqu'à ce jour très sommaire.

La *qa'a* qui nous intéresse seule ici est située au premier étage comme celle de Qoussoun qui en est contemporaine (fig. 17).

Elle est loin d'être la plus grande de celles qui font l'objet de la présente étude puisqu'elle se classe, pour la longueur, au neuvième rang sur 10 salles des XIII^e ou XIV^e siècles. En revanche elle est proportionnellement plus large que beaucoup d'autres ⁽²⁾.

La description de Maqrizi est exacte sur un point. Il existe encore dans la *qa'a* une fenêtre à barreaux métallique d'où l'on peut voir la rue. Elle se trouve dans l'axe de l'*iwan* du Nord-Ouest et mesure 1,85 m. de large. Deux fenêtres plus étroites (1,20 m.) la flanquent de part et d'autre mais leurs barreaux sont aujourd'hui remplacés par des moucharabihs en saillie ⁽³⁾ (fig. 17). Des fenêtres à grilles de fer existent également au palais de 'Alin Ak ⁽⁴⁾.

La hauteur totale du palais au-dessus du sol donnée par Maqrizi (40 coudées) est très inférieure à la vérité; une évaluation de 60 coudées serait plus proche de la hauteur réelle ⁽⁵⁾. Quant à la profondeur des fondations, elle est certainement très exagérée ⁽⁶⁾.

Il n'est pas vrai non plus que l'on puisse voir des terrasses de couverture aussi loin qu'il l'a prétendu.

Le plan de cette *qa'a* diffère par plusieurs points de celui que nous avons appelé « classique » et qui présente déjà une salle très antérieure à celle-ci puisqu'elle date de 1317 ⁽⁷⁾.

Contrairement à ce qui, plus tard, deviendra la règle, l'*iwan* principal, celui du Nord-Ouest, est plus large que profond. Par ce trait la *qa'a* de Bechtak pourrait

(1) Id., *ibid.*, p. 176.

(2) Voir ici notre tableau des *qa'a* mameloukes p. 130.

(3) Ils datent des travaux de restauration.

(4) Cf. *supra*.

(5) Dans l'état actuel des lieux, le point le plus haut culmine à une trentaine de mètres,

mais il faut encore tenir compte de la surélévation du sol environnant depuis le XIV^e siècle.

(6) Elle est, du reste, impossible à vérifier étant donné la forte surélévation de la nappe phréatique depuis le Moyen-Age.

(7) Celle de Yahya, cf. *supra*.

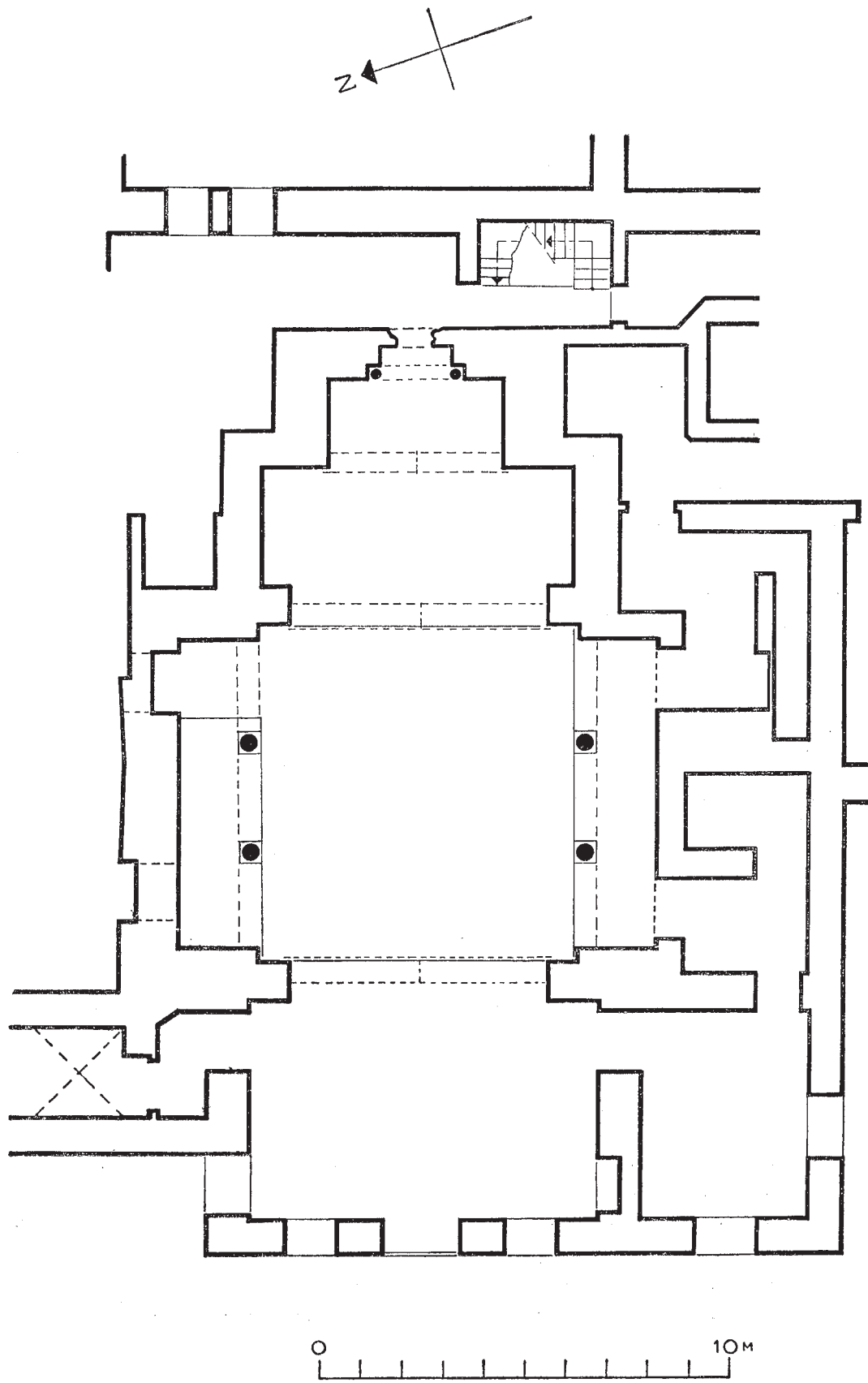


Fig. 17. — Qa'a de Bechtak (plan B. Maury).

peut-être comparée à celle de 'Alin Ak où l'étirement en largeur de l'*iwan* est extrêmement accusé ⁽¹⁾.

La partie centrale de la salle est également traitée ici d'une manière qui ne se représentera plus par la suite.

La *dorqa'a* y est en effet flanquée de bas-côtés séparés d'elle par des arcs sur colonnes, ce qui rappelle une disposition déjà attestée antérieurement dans la *qa'a* de l'Emir Aqqush ⁽²⁾.

Mais l'originalité principale de cette salle est constituée par les galeries que supportent les bas-côtés. Elles s'ouvrent en effet sur la *dorqa'a* par une série de six arcs sur colonnettes qui ressemblent à ceux du triforium des cathédrales médiévales d'Europe ⁽³⁾.

Les grilles en bois posées entre les colonnettes datent seulement des dernières restaurations.

Les arcs de tête des *iwans* et ceux des arcades latérales basses de la *dorqa'a* sont brisés et outrepassés. Les petits arcs des galeries sont des pleins cintres.

On pénètre actuellement dans la *qa'a* par une brèche percée dans l'axe de l'*iwan* du Sud-Est, au fond d'une niche rectangulaire flanquée de deux colonnettes ⁽⁴⁾.

Au plafond de cette niche, on note une ouverture rectangulaire qui mesure 0,40 m. sur 1,68 m. Elle est actuellement obturée avec des planches. C'est très probablement l'ouverture d'arrivée d'air d'un *malqaf*. On peut comparer ce dispositif à celui qui existe dans la *qa'a* d'Ahmed Qohya ⁽⁵⁾. La niche a dû contenir autrefois une fontaine (*salsabil*) comme celle que l'on trouve fréquemment à cet emplacement dans d'autres palais ⁽⁶⁾.

Cette niche se trouve elle-même dans un renforcement qui réduit à cette extrémité l'*iwan* du Sud-Est à 4,20 m. de largeur sur 2,15 m. de profondeur.

La *dorqa'a* est percée de quatre portes, deux de chaque côté. Celles du Sud-Ouest sont fermées par de simples planches. A l'opposé, les deux autres sont rebouchées en maçonnerie ⁽⁷⁾.

⁽¹⁾ Cf. *supra*, fig. 10.

⁽²⁾ Cf. *supra*, fig. 14.

⁽³⁾ Cf. *B.C.* 1936-40, pl. XVII.

⁽⁴⁾ Les deux colonnettes polygonales en marbre que l'on y voit actuellement datent des restaurations postérieures à 1936.

⁽⁵⁾ Cf. *supra*. Elle date de 1308.

⁽⁶⁾ *Qa'a* de Ghannam, de Mohib ed din el Moaqqa, de Zaynab Hatun, *Qa'a* el Irsen, de As Sadat etc...

⁽⁷⁾ Dans cette direction, tout ce qui est au-delà de la *qa'a* est détruit à ce niveau.

C'est néanmoins l'une de ces dernières qui devait être l'entrée normale de la *qa'a* puisque le passage qui lui correspond à travers la galerie de l'Est est, de ce côté, le seul endroit qui soit au même niveau que le dallage de la *dorqa'a* (fig. 17).

Le plafond du grand *iwan* est du type à « écuelles renversées » et il en est de même de celui de la petite pièce (4,00 m. × 4,95 m.) qui communique avec lui au Sud-Ouest. Ces plafonds ont déjà été reproduits plusieurs fois ⁽¹⁾. Celui du petit *iwan* est moderne. Le plafond de son renforcement se compose d'un caisson saillant d'encadrement et de deux solives carrées sur lesquelles reposent des planches.

Les plafonds des galeries de la *dorqa'a* sont constitués de culs-de-four à raison d'un par travée. Ils sont agrémentés de stalactites très accusées ⁽²⁾.

Le plafond de la *dorqa'a* est récent. Son exécution a été décidée le 17 Novembre 1936 ⁽³⁾. Il a été exécuté en imitation des deux plafonds « à écuelles » ci-dessus mentionnés.

Ce fut là une grave erreur ⁽⁴⁾. Il est absolument certain en effet qu'il y avait eu là un dôme ou un lanterneau aux parois ajourées pour permettre l'évacuation de l'air chaud et participer à l'éclairage de la salle ⁽⁵⁾.

Au-dessus des trois fenêtres rectangulaires de la façade sur la rue, dans le grand *iwan*, se trouvent comme dans tous les autres monuments contemporains ⁽⁶⁾, des ouvertures sommées d'arcs en plein cintre et surmontées d'oculi. Des vitraux sur monture en plâtre garnissent ces baies.

Sous le plafond de la *dorqa'a* les parois étaient percées chacune de trois baies à vitraux. De tous ces vitrages un seul est ancien, tous les autres sont des imitations modernes.

⁽¹⁾ B.C. 1909, n° 26, pl. XX; E. Pauty, *Les palais et maisons ...*, pl. XV; L. Hauteceur et G. Wiet, *Les mosquées du Caire*, Album, pl. 110.

⁽²⁾ Au Sud-Ouest certaines parties en ont été restaurées.

⁽³⁾ B.C. 1936-40, p. 42-43.

⁽⁴⁾ Du reste la décision elle-même fut commentée par l'un des membres de la Commission (*Ibid.*) qui « recommande de ne pas trop

développer les travaux de reconstitution et de donner toujours la préférence à une stricte restauration ».

⁽⁵⁾ C'est le principe de base de la conception de toutes ces salles. Sans un moyen d'évacuation de l'air chaud, la surélévation de la *dorqa'a* n'aurait aucun sens.

⁽⁶⁾ Qoussoun, Emir Taz et déjà au XIII^e s. : °Alin Ak.

Les dallages en calcaire des sols semblent avoir été refaits partout sauf au centre de la *dorqa'a* où subsistent les empreintes du bassin polygonal d'une fontaine.

Au-dessous du niveau de naissance des grands arcs de tête, on remarque en douze endroits des tasseaux de bois verticaux encastrés dans les murs. Ce sont les emplacements sur lesquels étaient clouées les planches d'une frise faisant le tour de la salle et sur laquelle se développait autrefois une inscription en relief ⁽¹⁾. On constate que cette frise intéressait également les parois de fond des deux galeries de la *dorqa'a*.

La présence d'arcades à colonnes dans cette *qa'a*, déjà rencontrées dans la salle de l'Emir Aqqush, rattache en quelque sorte ces deux salles à celles qui s'étaient élevées à la Citadelle et notamment dans le Qasr el Ablaq.

La survivance de ce type de salle, bien après l'apparition ailleurs de la *qa'a* du « type classique » témoigne d'une évolution en dents de scie de l'architecture domestique mamelouke, dans la première moitié du XIV^e siècle, date après laquelle elle semble s'être stabilisée.

Les mesures de la *qa'a* de Bechtak ayant été prises avec précision, on peut essayer, en les examinant, de retrouver l'unité de mesure qui avait cours au Caire au XIV^e siècle.

Etant donné l'existence du Nilomètre dans l'île de Rodah, dont les graduations sont faites en coudées noires (ou hachémities) de 0,54 m., on peut partir de l'hypothèse que cette même mesure avait encore cours au Caire à l'époque de construction du palais (le pied qui en dérive suivant la règle des deux tiers mesure 0,36 m.).

Le calcul effectué en pieds sur dix mesures donne les résultats suivants. Les mesures variant de 1,40 m. à 20,25 m. les écarts en plus ou en moins s'établissent de 1 à 13 cm. (+1 +4 +8 +9 +12 +12 — 3 — 4 — 9 — 13).

Etant donné les assez nettes différences d'épaisseur constatées pour des murs comparables — ce qui dénote une certaine approximation de l'implantation — les écarts constatés paraissent admissibles. On peut donc penser que la coudée de 0,54 m. ou le pied de 0,36 m. étaient bien les mesures unitaires utilisées par les constructeurs à l'époque mamelouke bahrite.

⁽¹⁾ On trouve des tasseaux analogues dans les palais de 'Alin Ak, de Qoussoun et les *iwans* du Maristan de Qalaoun. En novembre 1971 des relevés précis des plans aux diffé-

rents niveaux ont été dessinés par M. Maury, avec le concours des dessinateurs du Service des Antiquités. Notre fig. 17 est établie d'après ces documents.

12. LA *QA'A* DE L'ÉMIR TAZ AN NASIRI.

(Pl. XVI A et B, XVII A et B, XVIII A et B)

La *qa'a* de l'Emir Taz (fig. 18) se trouve dans un palais construit par ce prince en 1352 (H. 753) mais qui fut profondément remanié par la suite et notamment en 1678 puis à une époque beaucoup plus récente.

Classé sous le n° 267 il est situé à deux cent cinquante mètres à l'Ouest de la medersa-mausolée du Sultan Hasan et à une cinquantaine de mètres au Sud-Ouest des vestiges du palais de Qoussoun.

Au début de ce siècle, il était occupé par l'école Sanieh ou « Ecole des jeunes filles ». Actuellement, il sert de dépôt de matériel scolaire au Ministère de l'Éducation Nationale ⁽¹⁾.

Il a été mentionné dans diverses publications surtout pour le porche en pierre de taille qui lui servait d'entrée ou encore le *maq'ad* qui lui fut ajouté au XVII^e siècle ⁽²⁾.

La *qa'a* qui nous concerne seule ici est inédite. La Direction des Antiquités en conserve un plan (notre fig. 18) et une coupe transversale incomplète ⁽³⁾.

Nous avons visité rapidement ce palais une première fois en 1969, puis, plus longuement en Novembre 1971.

Située au premier étage, au-dessus d'un rez-de-chaussée voûté, la *qa'a* a une façade sur l'une des deux cours que comporte le palais dans son état actuel.

Son plan, très simple, est du type « classique » c'est-à-dire composé de deux *iwans* d'inégale importance de part et d'autre d'une *dorqa'a* qui est plus profonde que large comme c'est le plus souvent le cas au XIV^e siècle. Elle est pourvue d'un grand dôme à lanterneau qui n'est pas antérieur au XVII^e siècle ⁽⁴⁾. Il est construit en bois et revêtu intérieurement de plâtre.

Les *iwans* ont des arcs de tête brisés et outrepassés du même type que ceux du palais de Bechtak.

⁽¹⁾ Mentions dans les *Bulletins du Comité* : 1882-83, 1884, 1885, 1891, 1892, 1893, 1894, 1899, 1900, 1904, 1907, 1908, 1909, 1910; *B.C.* 1925-1926 : prévision de travaux. 1915-19, p. 514-515 : mention de crevasses dans la voûte du porche.

⁽²⁾ M.S. Briggs, *Muhammadan architecture* ..., p. 156; E. Pauty, *Les palais et les*

maisons ..., pl. XXXII : *maq'ad* turc; pl. XXXVI : portail sur la rue.

⁽³⁾ Ces documents sont datés du 7 mai 1904.

⁽⁴⁾ Plus probablement encore, il aurait été aménagé lors de la transformation du palais en école. Il est percé de grandes ouvertures sur ses parois.

Actuellement, l'ensemble des murs est recouvert d'un enduit de plâtre. Mais ce revêtement est tombé par endroits et l'on distingue ainsi le mode de construction

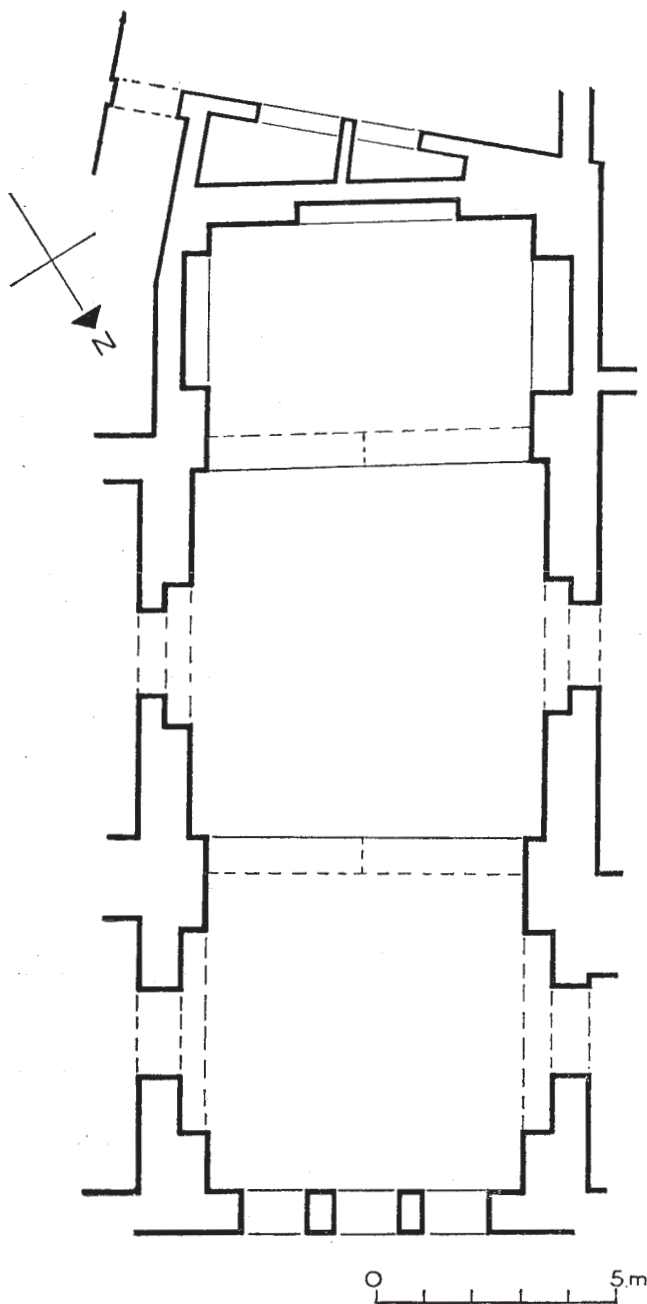


Fig. 18. — Qa'a de l'Emir Taz.

des parois latérales de la salle. Les parties saillantes de ces murs sont en pierres de taille. Celles en défoncé sont en brique du haut jusqu'en bas, avec plusieurs chaînages en bois sur la hauteur.

Au caractère fruste de leurs parements on reconnaît que les pierres de taille des parois étaient dissimulées par un revêtement dès l'origine. En revanche, les arcs, eux-mêmes, restaient en pierre apparente ce qui est prouvé par le fait que leur clavage est bichrome comme celui des arcs du Qasr el Ablaq⁽¹⁾.

Les ouvertures de la façade sur la cour ont été modifiées aux temps modernes mais il est possible de rétablir leur aspect primitif⁽²⁾.

(1) Cf. *supra*.

(2) Nous l'avons fait sur le plan de notre fig. 18. Actuellement au lieu de trois baies étroites il n'y en a plus que deux.

Comme dans les palais de 'Alin Ak, Qoussoun et Bechtak, il y en avait deux rangées sur la hauteur.

En bas, c'était un groupe de trois fenêtres rectangulaires plus étroites que hautes et pourvues d'un linteau en bois.

Jusqu'au niveau de ces linteaux, la maçonnerie du mur de façade est en pierre de taille et en brique au-dessus. Le linteau de chaque baie est déchargé par un arc en brique.

Les ouvertures du registre supérieur sont comparables aux précédentes mais de moindre hauteur. Elles sont surmontées d'un étage de trois oculi.

La maçonnerie de toute cette construction devait être passablement désarticulée puisqu'elle a été consolidée au moyen de tirants en fer plat qui traversent la salle dans les deux sens.

Le sol actuel est en calcaire et au même niveau partout. Ce dallage n'est certainement pas antérieur aux remaniements du XVII^e siècle s'il n'est pas plus récent encore.

Les portes ne sont pas toutes celles du premier état. Cela est évident en tous cas pour la porte de l'*iwan* principal qui s'ouvre dans sa paroi Nord-Ouest. Elle communique en effet avec une chambre aménagée après coup au-dessus d'un espace qui était originellement à l'air libre ⁽¹⁾. A l'opposé en revanche, l'ouverture qui communique avec une autre petite chambre est ancienne car le plafond de cette pièce est du type à « écuelles renversées » et par conséquent datable du XIV^e siècle ⁽²⁾.

Dans la *qa'a*, le plafond de l'*iwan* du Nord-Est appartient au premier état car il est composé de solives à arêtes chanfreinées, une caractéristique de l'époque bahrite ⁽³⁾.

Seules les peintures en ont été refaites, assez grossièrement du reste. Le plafond du petit *iwan*, en revanche, dont les solives sont arrondies et dans un bien meilleur

⁽¹⁾ Au rez-de-chaussée, se trouve entre autres un porche monumental couronné d'une corniche de plusieurs rangées de *muqarnas*. Au-dessus de la porte elle-même subsiste un revêtement en marbre sur lequel on voit le blason de l'émir Taz : un gobelet. Cf. L.A. Mayer, *Saracenic heraldry*, 1933, p. 228, où est résumée l'histoire de Taz an Nasiri.

⁽²⁾ Par sa situation cette chambre est comparable à celle qui se trouve dans le palais de Bechtak au même endroit. Relativement basses de plafond, elles pourraient être des chambres à coucher d'hiver. Sur les différents types de plafonds, cf. *infra*, chapitre « Les plafonds ».

⁽³⁾ Cf. *infra* : « Les plafonds ».

état de conservation, a dû être refait à une époque indéterminée mais qui ne saurait en tous cas être antérieure au XV^e siècle ⁽¹⁾.

Placée immédiatement au-dessous de la naissance des grands arcs, une haute frise en bois, ornée d'une inscription, ceinturait la salle, comme c'était l'usage dans les *qa'a* à cette époque ⁽²⁾. Les différentes parties du texte dont les lettres sont en relief étaient séparées par des médaillons dont les motifs décoratifs ou autres sont trop effacés pour être reconnaissables ⁽³⁾.

L'inscription ancienne sur frise de bois n'existe plus aujourd'hui que sur les trois côtés du grand *iwān*. Partout ailleurs, elle a été imitée par une simple peinture à même le revêtement en plâtre des murs. Elle est très effacée.

13. LA *QA'A* DE TASHTAMUR (Pl. XIX, XX A et B, XXX B).

La *qa'a* de Tashtamur est l'une de ces salles du XIV^e siècle qui ont dû leur conservation à leur transformation en mosquée.

Elle est surtout connue par le nom de l'auteur de la transformation : Kochqadam al Ahmadi. Elle se trouve dans le quartier Darb el Hosr.

La première étude qui ait été consacrée à cet ouvrage est celle de Max Herz parue dans le *Bulletin du Comité* de l'année 1909. Plusieurs plans en ont été dessinés. Le meilleur est inédit : c'est celui qui fut dressé en 1917 par A. Patricolo ⁽⁴⁾ (fig. 19).

⁽¹⁾ La mosquée Mouayyed a déjà des plafonds semblables.

⁽²⁾ *Qa'a* de 'Alin Ak, Qoussoun, Bechtak, et pratiquement toutes les autres qui sont étudiées ici.

⁽³⁾ Il ne semble pas qu'était représenté ici le blason de l'émir, soit la coupe de l'échanson.

⁽⁴⁾ Il est conservé aux archives des Antiquités; notre figure le reproduit. Les autres plans sont ceux de Max Herz, *B.C.* 1909, pl. I et de E. Pauty, *Les palais ...*, fig. 37, p. 46. Plusieurs publications ont mentionné cet édifice. Il en est fait état dans le *B.C.* depuis 1884. Voir surtout *B.C.* 1906, p. 56-57 et la notice de Herz « *La mosquée de Kochqadam*

à Darb el Hosr », dans *B.C.* 1909, p. 159-164, et pl. I et II; K.A.C. Creswell, *A brief chronology ...*, p. 111-112; Id., *The origin of the cruciform plan of Cairene madrasas*, dans *BIFAO*, XXI, 1922, p. 48-49, pl. XI, A et B; L. Hauteœur et G. Wiet, *Les mosquées du Caire*, 1932, Album, pl. VIII, fig. 17 (1366), n° 153 « madrasa de Kochqadam al Ahmadi »; Yacoub Artin pacha, *Contribution à l'étude du blason*, n° 106 et p. 125; L.A. Mayer, *Saracenic heraldry*, p. 142-143. Les premiers travaux de restauration datent de 1885. Ils ont été repris en 1907 et 1909 : 1015 livres égyptiennes y furent affectées.

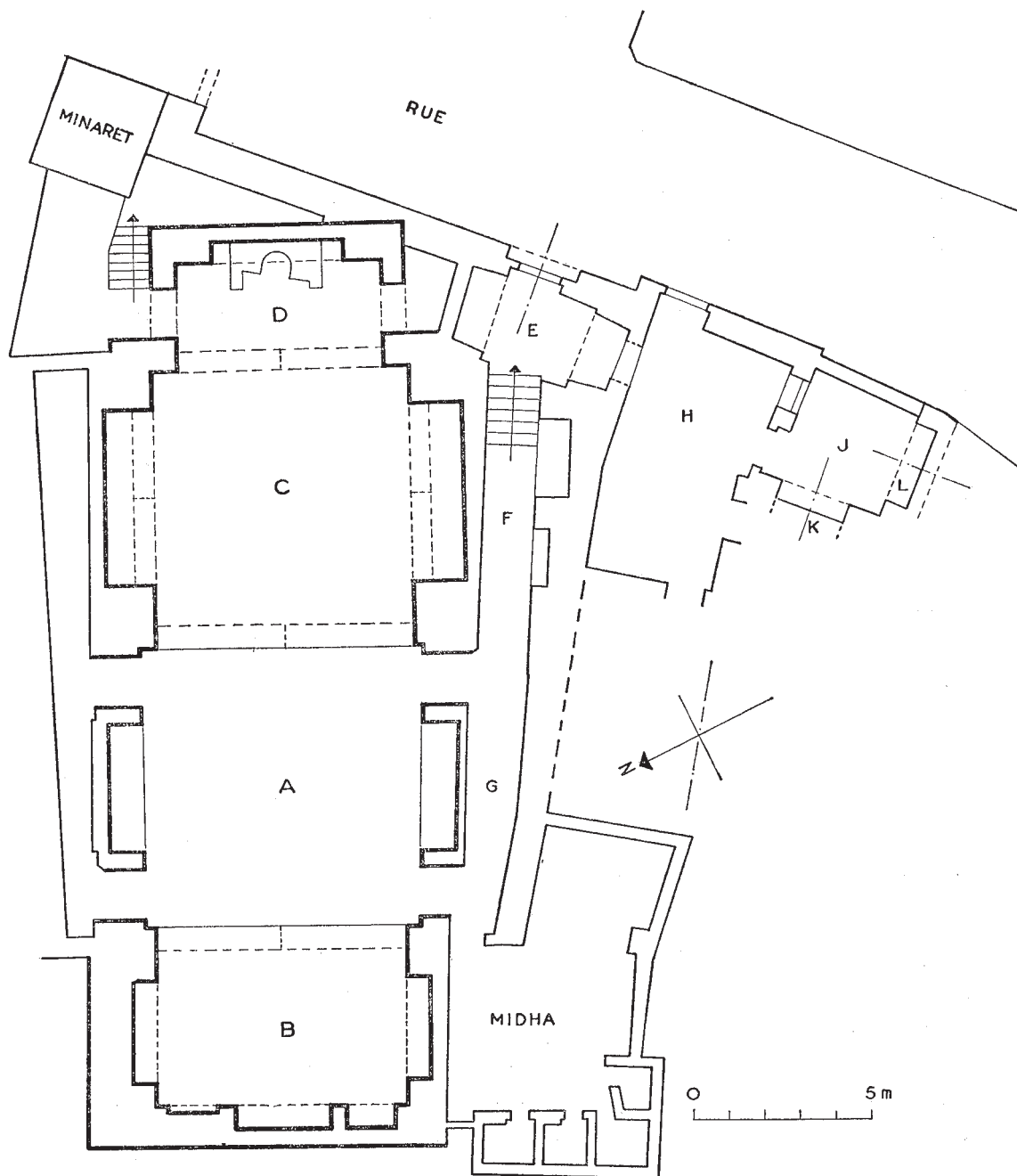


Fig. 19. — Qa'a de Tashtamur.

Sans entrer dans une discussion des détails de la notice de Herz, nous nous contenterons de reproduire ses conclusions chronologiques :

1. — Salle de palais convertie en mosquée : en 1366 ou 1376.
2. — Vestibule et 1^{er} corridor : avant 1386.
3. — Deuxième corridor : époque de Mouayyed, 1461.
4. — Minaret : seule œuvre de Kochqadam, 1468.

Cependant ces conclusions semblent contredites à la page suivante lorsque Herz cite Moubarak pour dire que Kochqadam transforma « une de ses *qa'a* en mosquée ».

Creswell attribue la construction de la salle à Tashtamur en 1366 (ou 1376). Il cite Ibn Iyâs selon lequel la première Khotba y fut prononcée en Ramadan 891/Septembre 1486 « dans la madrasa de belle construction que Kochqadam al Ahmadi fonda dans le quartier de Bab ar Rumeyla » et que c'était une *qa'a* à l'origine.

Yacoub Artin pacha mentionne Kochqadam dans sa « *Contribution à l'étude du blason* » mais les dates qu'il indique sont fausses comme l'a montré L.A. Mayer ⁽¹⁾ qui a retracé plus récemment l'histoire de deux personnages qui nous intéressent ici : Tashtamur et Kochqadam.

Une inscription, qui se trouve dans l'actuel vestibule d'entrée, dit : « a ordonné la construction de ce lieu béni...l'émir Saif ad din Tashtamur, le dawadar (secrétaire) d'Al Malik al Ashraf ». Ce dernier a régné de 1363 à 1376 (764 à 778 H.).

Il y a soixante-dix ans, on lisait encore, au-dessus de la porte de la *qa'a*, une date dont le chiffre du milieu pouvait être un 6 ou un 7 soit Hégire 768 ou 778 (A.D. 1366/7 ou 1376/7) ⁽²⁾. Le vestibule est donc contemporain de la *qa'a* proprement dite. De ces deux inscriptions, il apparaît clairement que la *qa'a* est bien l'œuvre de Tashtamur. L'hypothèse de Herz sur la conversion de la *qa'a* en mosquée par Tashtamur n'est donc pas recevable.

L'alignement de la rue sur laquelle s'ouvre aujourd'hui le vestibule d'entrée est très différent de celui de la *qa'a*. Mais il date au moins du XV^e siècle puisque le minaret de Kochqadam est dans la même direction. On remarquera en outre

⁽¹⁾ *o.c.*, p. 226. ⁽²⁾ Aujourd'hui cette partie de l'inscription est très dégradée.

que le vestibule où se trouve l'inscription de Tashtamur lui est parallèle. La porte d'entrée du vestibule est récente puisque son seuil est au niveau de la rue et qu'il faut descendre sept marches — l'escalier est moderne — pour atteindre le niveau du XIV^e siècle. Une porte ancienne, sommée d'un arc brisé est aujourd'hui rebouchée. Elle s'ouvrait dans la paroi Sud-Ouest du vestibule. Elle permettait sans doute de communiquer avec une cour intérieure du palais. Le couloir est contemporain du vestibule jusqu'à la porte d'entrée de la *qa'a*. On l'a prolongé au-delà pour desservir une *midha* créée au XV^e siècle.

La *qa'a* de Tashtamur compte parmi les plus grandes salles du XIV^e siècle de ce type : *qa'a* « classique » à *dorqa'a* centrale et deux *iwans* inégaux.

L'*iwan* principal est à l'Est; il comporte un renforcement où l'on a installé un *mihrab*. La niche indiquée au plan de 1917 a été remplacée en 1959 par un *mihrab* différent.

Les arcs de tête des deux *iwans* sont brisés et outrepassés. A leur naissance, les extrémités qui débordent sur les appuis sont arrondies. Trois autres arcs de même type figurent en outre dans le grand *iwan*, en tête du renforcement terminal et des deux défoncements latéraux. Tous ces arcs sont en pierre de taille.

On croyait autrefois qu'ils remontaient tous au XV^e siècle seulement⁽¹⁾. Cela est exact pour les trois derniers arcs mentionnés mais pas pour les deux autres. Ceux-ci sont en effet antérieurs à la grande inscription qui ceinture la salle.

L'inscription se trouve comme d'habitude sur un support en planches qui fait saillie sur le nu du mur. Cette saillie est la même que celle des extrémités arrondies des arcs de tête des *iwans* à leur naissance. Les panneaux de bois ont donc été mis en place, les arcs étant déjà construits.

Dans le cas des trois arcs secondaires du grand *iwan*, au contraire, les extrémités arrondies débordent sur l'aplomb du panneau en bois ce qui montre bien que les arcs lui sont postérieurs puisque l'architecte en a tenu compte en les construisant. La maçonnerie des murs est aujourd'hui en pierre de taille apparente jusqu'à l'inscription⁽²⁾. Au-dessus, l'enduit dont les parois sont recouvertes cache vraisemblablement une maçonnerie de brique.

⁽¹⁾ *B.C.*, 1915-1919, p. 88, n. 1. — Voir *infra* fig. 25 : comparaison des naissances d'arcs.

⁽²⁾ Selon Herz (*B.C.*, 1909, p. 160) il y aurait eu autrefois des lambris de marbre à la partie basse des murs.

Les deux renforcements latéraux de la *dorqa'a* ont conservé les moucharabihs des « loges des femmes » qui s'y trouvaient à l'époque du palais. Les linteaux droits de ces défoncés sont supportés par des *kurdīs* très simples qui paraissent trop neufs pour appartenir au premier état des lieux.

Le plafond du petit *iwan* comporte un grand panneau central en défoncé; ce dernier est constitué de planches relativement récentes. Elles dissimulent sans doute la bouche d'arrivée d'air d'un ancien *malqaf*.

Le plafond de la *dorqa'a* est entièrement moderne de même que le dallage en calcaire de la salle.

La plupart des ornements muraux : niches hautes de la *dorqa'a*, médaillons en stuc des *iwans*, motif central au fond de l'*iwan* méridional, ne sont pas antérieurs au XV^e siècle ⁽¹⁾.

Le seul plafond qui paraisse avoir subsisté de la première époque du monument est celui du grand *iwan* ⁽²⁾. Mais la corniche de raccordement composée d'un étage de grands *muqarnas* date de l'époque de la mosquée ⁽³⁾.

14. LA QA'A DE GHANNAM.

(Pl. XXI A et B, XXII A et B, XXIII A)

Cette *qa'a* se trouve aujourd'hui, complètement séparée de son contexte primitif, à l'intérieur de l'enceinte de la nouvelle université de Al Azhar.

Elle fut construite en 774 de l'Hégire (1372-1373) par Chakir ibn al Ghannam. Selon une hypothèse de A. Patricolo, elle aurait été transformée en madrasa dans la période comprise entre H. 783 et 803 (1382/1399) par un descendant ou parent du constructeur ⁽⁴⁾.

⁽¹⁾ L'auteur des transformations du XV^e s. fut peut-être Hasan b. Husain at-Tuluni, l'architecte qui construisit le mausolée de Kochqadam, cf. L.A. Mayer, *Islamic architects and their works*, p. 65.

⁽²⁾ Voir *infra* : « plafonds ».

⁽³⁾ Un terrain vague, encombré de gravats et de détritiques, se trouve immédiatement au

Sud de la *qa'a*. D'intéressants éléments d'architecture y apparaissent encore, en J du plan. Une fouille de ce secteur apporterait sans nul doute des renseignements sur le contexte de la grande salle.

⁽⁴⁾ Sur cette *qa'a*, cf. la notice de A. Patricolo, dans le *B.C.*, 1915-1919, n° 32, p. 110-114 : « *La madrasah de Chakir ibn Ghannam* ».

Le monument a aussi été mentionné en 1922 par Creswell qui en a donné une photographie ⁽¹⁾.

Un plan, dressé en 1920, est conservé aux archives des Antiquités ⁽²⁾ (fig. 20). Cette *qa'a* s'apparente à celle de Yahya, antérieure de près d'un demi-siècle (1317) par les dispositions générales du plan et surtout par les arcs de tête des *iwans* qui sont également ici brisés sans outrepassement et revêtus de bois ⁽³⁾.

L'*iwan* du Nord est pourvu d'un renforcement qui comporte un arc de tête de même type que les deux précédents. Ici, non seulement les arcs sont revêtus de bois, mais aussi les écoinçons des murs au-dessus des arcs.

Au fond du défoncé de l'*iwan* du Nord, le mur est décoré dans sa partie haute d'un cul-de-four composé d'un étage de *muqarnas* en bois ⁽⁴⁾. Ils sont ornés de motifs dorés en saillie sur fond vert tout à fait semblables à ceux du mausolée d'El Aïni ⁽⁵⁾.

On ne peut s'empêcher de penser ici à un élément analogue existant à Palerme, au palais de la Zisa (XII^e siècle) et qui constitue la partie supérieure d'une niche de fontaine (*salsabil*) ⁽⁶⁾.

L'aspect de cette niche de *salsabil* du XIV^e siècle est très différent de celui des niches de fontaines dont on connaît plusieurs exemples au Caire dans les palais d'époque ottomane. Elles deviennent alors beaucoup plus étroites avec un couronnement de *muqarnas*, étiré en hauteur et inscrit dans un triangle isocèle pointu ⁽⁷⁾.

⁽¹⁾ *The origin of the cruciform plan ...*, dans *BIFAO*, XXI, 1922, p. 47-48, et pl. X (b).

⁽²⁾ Inédit à notre connaissance. Notre fig. 20 le reproduit avec de légères corrections de détail.

⁽³⁾ On trouve encore des arcs analogues à la *qa'a* el Irsen, cf. *infra*.

⁽⁴⁾ Cf. Creswell, *o.c.*, pl. X (b). On trouve déjà des *muqarnas* en bois en Sicile au XII^e s., ceux notamment de la Chapelle Palatine, cf. G. Marçais, *L'architecture musulmane d'Occident*, 1954, fig. 96 et p. 124-125. Cf. aussi K. Otto-Dorn, *L'art de l'Islam*, 1967, p. 111-112 et fig. 59 p. 112. La chapelle date de 1140.

⁽⁵⁾ Cette mosquée mausolée date de 1411. Elle se trouve dans l'impasse d'El Aïni qui conduit aux palais de Herrawi et Sitt Wassila, cf. A. Lézine, *Trois palais d'époque ottomane au Caire*, *MIFAO*, t. XCIII, plan de situation du palais de Sitt Wassila, fig. 8, p. 36.

⁽⁶⁾ Cf. G. Marçais, *Salsabil et Sadirwan*, dans *Mélanges Lévi-Provençal*, t. II, p. 639-648.

⁽⁷⁾ *B.C.*, 1912, n° 29, pl. VII. *B.C.* 1913, n° 30, p. 41 (palais de Zainab Hatun). On en trouve d'analogues au Caire dans la *qa'a* de Mohib ed din (voir *infra*) et le palais de As Sadat.

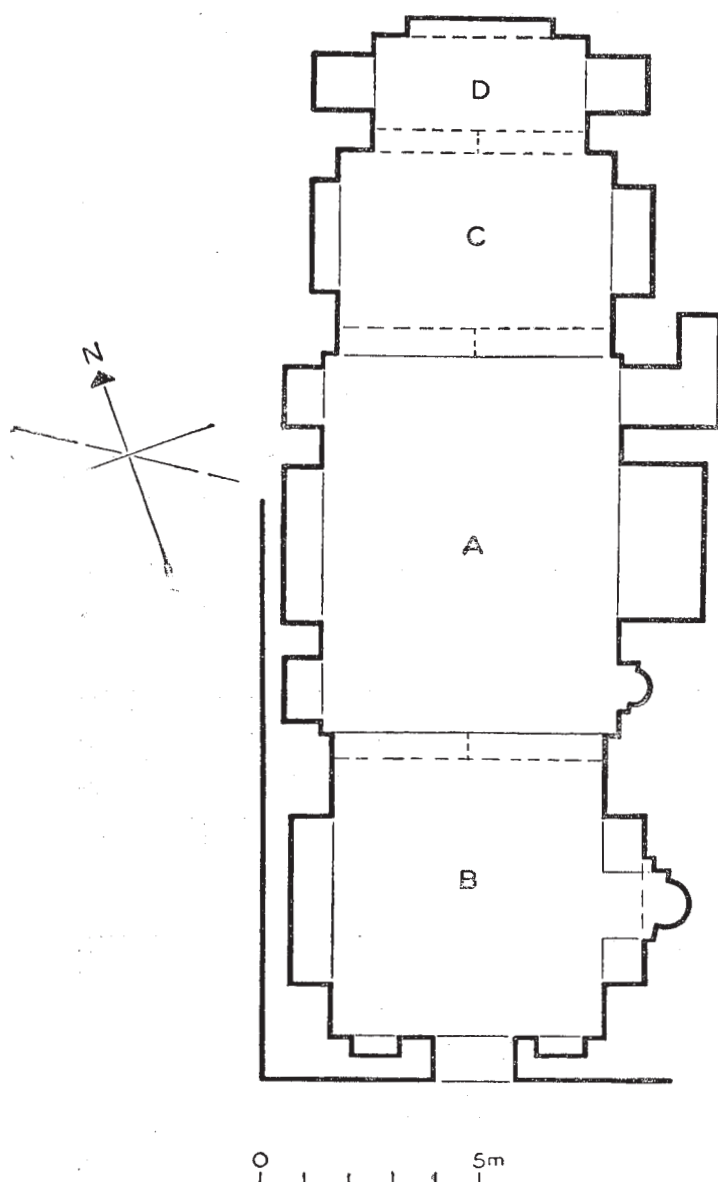


Fig. 20. — Qa'a de Ghannam.

La salle est ceinturée d'une grande frise inscrite semblable à celles que nous avons signalées dans d'autres *qa'a* mameloukes. La construction des murs est en pierre apparente jusqu'à la frise et en brique au-dessus. Le sol en calcaire est moderne ⁽¹⁾.

Le plafond du renforcement dans l'*iwan* Nord, celui de la *dorqa'a* et le lanterneau qu'il éclaire sont modernes également.

Le plafond de l'*iwan* du Nord est très restauré. Une corniche à gorge le ceinture sous les solives avec des amortissements d'angles et intermédiaires de *muqarnas* étagés. Ce type de corniche peut laisser penser à une restauration de la fin du XV^e siècle ou du XVI^e sinon postérieure. On le rencontre dans de nombreux palais d'époque ottomane ⁽²⁾.

Le plafond de l'*iwan* du Sud est en grande partie

(1) Cf. A. Patricolo, *o.c.*, p. 113 : « dallage restitué aux niveaux anciens approximatifs ».

(2) Cf. A. Lézine, *Trois palais d'époque*

ottomane au Caire, dans *MIFAO*, t. XCIII (sous presse).

contemporain de la fondation ce que l'on reconnaît au type caractéristique de ses solives, analogues à celles que l'on trouve à la *qa'a* l'El Irsen, dans le vestibule de 'Alin Ak et dans les monuments du Sultan Qalaoun ⁽¹⁾. Entre les solives, le plafond est compartimenté en caissons. La frise qui le souligne est composée d'éléments peints en vert et or, de forme semblable à ceux qui s'étagent au sommet de la niche du *salsabil*.

On accède aujourd'hui à la *qa'a* par une porte axiale aménagée dans le fond de l'*iwan* méridional à une date indéterminée. Au-dessus, le mur est percé de trois baies à arcs en plein cintre, surmontées de trois oculi. Ces ouvertures hautes appartiennent à l'état primitif de la *qa'a*.

De part et d'autre de la porte, on trouve à l'intérieur, deux niches rectangulaires munies de faces de placards.

Il est possible qu'il y ait eu ici à l'origine, trois baies basses comme celles que nous avons rencontrées à la même place dans d'autres *qa'a* du XIV^e siècle situées au premier étage, il est vrai.

Il est important de signaler que nous trouvons dans cette *qa'a* les premiers *kurdis* que l'on connaisse dans l'architecture domestique du Caire ⁽²⁾.

Ils supportent les linteaux des niches rectangulaires défonçant les parois latérales des deux *iwans*.

De section rectangulaire, ils se terminent en bas par des amortissements très simples, comparés à ce qu'ils deviendront plus tard.

Des éléments décoratifs ont été ajoutés à des époques indéterminées au-dessus du *mihrab* de l'*iwan* Sud et dans la partie haute des murs de la *dorqa'a*.

15. LA QA'A EL IRSEN.

(Pl. XXIII B, XXIV A et B, XXV A, XXIX B, XXX A, XXXI A)

La *qa'a* el Irsen se trouve au Vieux Caire, à proximité de l'église St. Georges dans le quartier Darb el Toka ⁽³⁾.

⁽¹⁾ Cf. *infra* : « Les plafonds ».

⁽²⁾ A. Patricolo, *o.c.*, p. 113, signale leur rôle accessoire, mais il conclut à tort à un emploi simultané des arcs et des linteaux à *kurdis* en tête des *iwans*, au XIV^e siècle, pour avoir accepté la date de 1350 pour la

qa'a de Mohib ed din qui n'est pas antérieure en réalité à la fin du XV^e s. (cf. *infra*).

⁽³⁾ *B.C.*, 1897, n^o 14, p. 105, mention de l'église St. Georges bâtie en 1180 et détruite par un incendie vers 1857.

Elle a attiré l'attention du Comité de Conservation dès 1897 date à laquelle des relevés en furent effectués. Des plans et coupes de la *qa'a* sont conservés aux archives des Antiquités. Ils donnent un état des lieux antérieur aux travaux de restauration qui furent commencés au début de ce siècle et poursuivis jusqu'en 1933 (fig. 21).

De nouveaux plans, dessinés en 1971, montrent l'état actuel des lieux ⁽¹⁾ (fig. 22). Cette salle dont la date exacte reste inconnue est beaucoup plus petite que toutes celles que nous venons d'examiner.

Elle appartient à la série déjà représentée par la *qa'a* de Yahya et de Ghannam, étant, comme elles, pourvue d'arcs brisés, non outrepassés et revêtus de bois. Elle a en outre en commun avec celle de Ghannam le même type de plafond ⁽²⁾.

E. Pauty plaçait cette salle au XIV^e siècle « par son style » ⁽³⁾. S'il fallait préciser davantage, ses analogies avec la *qa'a* de Ghannam nous inciteraient à première vue à la situer vers la fin de l'époque bahrite ⁽⁴⁾.

Il est évident que les deux entrées latérales actuelles n'appartiennent pas au premier état des lieux; leurs escaliers sont modernes. Le sol de la salle est en effet très en contrebas par rapport à ceux de la rue et de la cour qui la sépare de la nouvelle église St. Georges.

Les murs sont entièrement construits en brique, une particularité que nous avons déjà rencontrée dans la *qa'a* de Qohya ⁽⁵⁾.

Le dallage en calcaire de la salle est moderne.

⁽¹⁾ Relevés par B. Maury, architecte, avec le concours des dessinateurs de la Direction des Antiquités.

⁽²⁾ Voir *infra* : « Les plafonds ».

⁽³⁾ *Les palais et maisons ...*, p. 91 et pl. XLII; D. Russell, *Medieval Cairo and the monasteries of the Wadi Natroun*, p. 47, la date du XIV^e s. également. Autres mentions de cette *qa'a* : *B.C.*, 1898, n° 15 (étaielements); *B.C.*, 1899, n° 16 (décision de démolir les constructions parasites qui s'y adossent); *B.C.*, 1903, n° 20, p. 51 (devis des démolitions); *B.C.*, 1904, n° 21, p. 40 (démolitions achevées); *B.C.*, 1915-1919, n° 32, p. 89 (comparaison

des arcs avec ceux de Dardir, de Ghannam et de Yahya); *B.C.*, 1927-1929 n° 35, pl. IV : grille en bois ajouré avant réparation; pl. V : la même après réparation; p. 127 : mention de travaux divers; *B.C.*, 1930-1932, n° 36, p. 273 : décision de couvrir le « soupirail » (?) de la *qa'a*; *B.C.*, 1933 (comptes et devis).

⁽⁴⁾ Les grilles en bois ajouré de cette *qa'a* sont analogues à celles du mausolée de Barqouq (1382-1399).

⁽⁵⁾ Les enduits sont aujourd'hui refaits jusqu'en bas, mais la construction des murs est visible sur la photo de E. Pauty, pl. XLII.



Fig. 21. — Qa'a el Irsen (plan et coupes 1897).

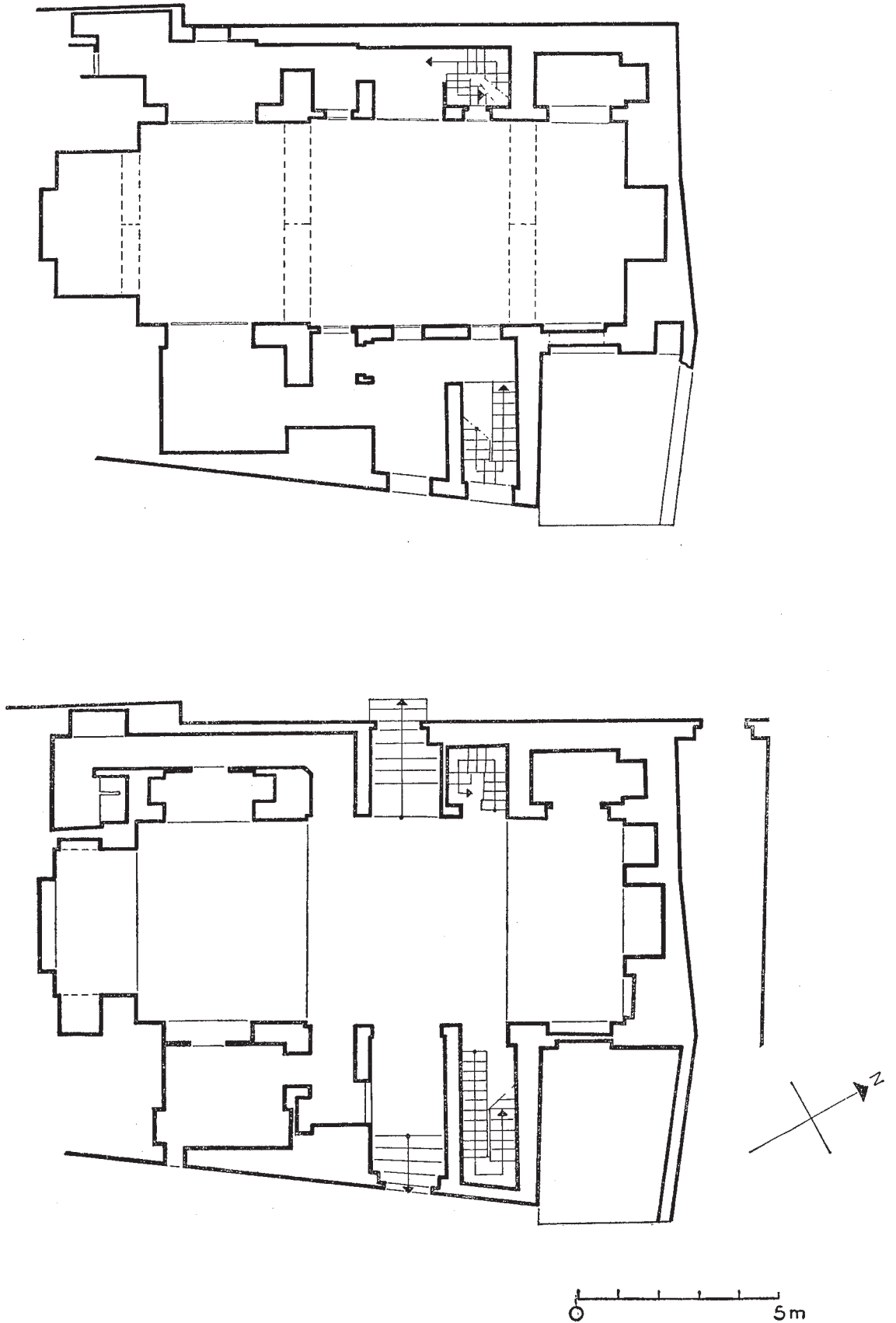


Fig. 22. — Qa'a el Irsen (plan B. Maury).

Primitivement la *qa'a* comportait six « loges de femmes » comme celle de Yahya. Dans le petit *iwān*, la loge du Nord-Ouest a perdu sa grille de protection; au Sud-Est, elle a été supprimée et l'ouverture murée. Les quatre autres sont pourvues de grilles en bois ajouré, plus ou moins restaurées.

Le décor de ces grilles comporte des croix coptes ⁽¹⁾.

Une grande frise en bois ceinture la salle comme dans toutes les autres *qa'a* du XIV^e siècle.

A l'extrémité Sud-Ouest de la salle, une niche dont les écoinçons avaient autrefois contenu des colonnettes, servait peut-être de cadre à une fontaine. Mais son couronnement rectangulaire est unique en son genre. Il n'y a pas ici le décor habituel en *muqarnas* des autres fontaines de *qa'a*.

La décoration peinte de la salle comporte deux époques différentes : la première contemporaine de la création et l'autre très postérieure.

A la deuxième appartiennent les peintures florales naturalistes et grossières qui ornent le fond de la niche du *salsabil*, son encadrement en bois, les grands arcs brisés et la frise qui ceinture la salle. — A la première, on attribuera toutes les peintures du plafond du grand *iwān* et celles des solives dans le petit ⁽²⁾.

Une particularité notable de cette *qa'a* est la décoration en stuc qui entoure la niche du *salsabil* et se retourne sur les côtés latéraux du défoncé du grand *iwān*. Elle paraît contemporaine des menuiseries des « loges des femmes ».

La *dorqa'a* est légèrement moins longue que large ce qui n'est pas un signe de haute époque ⁽³⁾.

16. LA *QA'A* AD DARDIR. (Pl. XXV B, XXVI, XXVII).

Cette *qa'a* est unique en son genre car ses deux *iwāns* sont voûtés (fig. 23).

Elle fut classée monument historique en 1927 sous le n° 466. On la datait alors du XIV^e siècle ⁽⁴⁾.

⁽¹⁾ Croix pattées sur les parties ouvrantes du registre inférieur.

⁽²⁾ Cf. *infra* : « Les plafonds ».

⁽³⁾ Cf. *infra* : « Comparaison avec les palais ottomans ».

⁽⁴⁾ *B.C.*, 1927-1929, n° 35. Elle était aussi connue par tradition orale sous le nom de *qa'a* de Qalaoun et aurait à un moment servi de prison. Autre mention : *B.C.*, 1930-1932, p. 144.

La découverte en 1941 d'un panneau de bois portant une inscription fatimide vint modifier cette opinion. Les membres du Comité de Conservation décidèrent alors d'admettre que la salle avait été bâtie au XII^e siècle⁽¹⁾.

Mais Creswell n'eut aucune peine à établir que l'inscription était un remploi provenant d'une mosquée et qu'on ne pouvait donc la considérer comme un élément de datation applicable à l'ensemble de l'ouvrage⁽²⁾.

Néanmoins, le savant anglais maintenait que la *qa'a* était bien l'œuvre des Fatimides. Selon lui elle aurait été édifée dans la première moitié du XII^e siècle⁽³⁾.

Les voûtes des deux *iwans* sont des berceaux se terminant en culs-de-four. Ces derniers se raccordent au plan rectangulaire par l'intermédiaire de prétendus pendentifs.

L'existence de ces « pendentifs » constituait l'un des arguments de Creswell; l'autre lui était fourni par les « arcs en carène » (*keel-arches*) qui surmontaient les niches plates de la *dorqa'a*⁽⁴⁾.

Or les « pendentifs » de cette *qa'a* n'en sont pas en réalité. Un seul d'entre les quatre est légèrement concave. Les trois autres ont une surface plane. Ce sont en réalité, sous une forme simplifiée, des zones de raccordement qui ont ailleurs

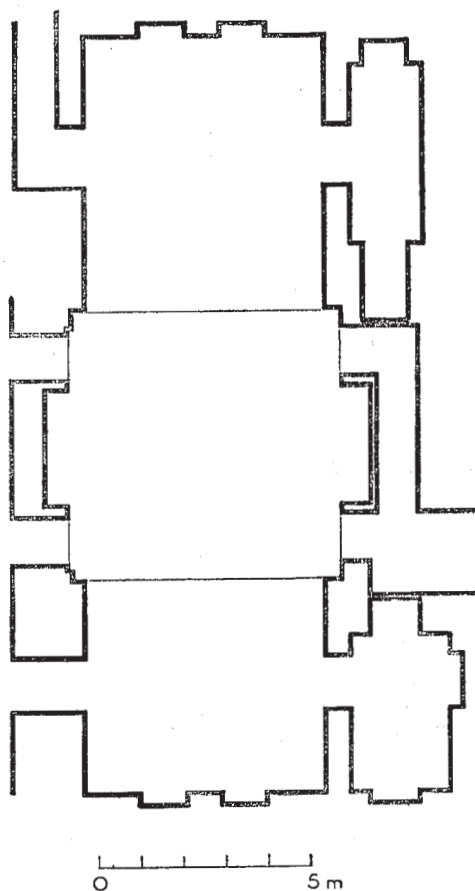


Fig. 23 — Qa'a ad Dardir.

(1) *B.C.*, 1941-1945, n° 39, p. 110.

(2) *Muslim Archit. of Egypt*, t. I, p. 261, 265 avec plan et coupe.

(3) *Muslim Archit. of Egypt*, t. II, p. 263:

début du XII^e siècle.

(4) Photo d'un « Keel-arch » dans *Muslim Archit. of Egypt*, t. I, p. 94 (b).

un même dessin mais sont garnies de *muqarnas* étagés. On en trouve, par exemple, soutenant une coupole, au mausolée de Barqouq ⁽¹⁾.

Quant aux « arcs en carène » de Creswell que nous préférons appeler des « pignons » nous les avons déjà rencontrés au Caire au XI^e siècle ⁽²⁾ et on peut en voir à Aswan dans les mausolées fatimides de la nécropole dont certains datent du X^e siècle ⁽³⁾.

Ces pignons sont attestés dans l'architecture musulmane dès le VIII^e siècle.

Ce sont ceux des niches décoratives de la porte de Bagdad à Raqqa ⁽⁴⁾.

Les parois des cours intérieures des maisons de Fustat sont défoncées de niches plates. Si nous en connaissions les élévations c'est probablement là que nous retrouverions les couronnements en pignon les plus anciens de l'architecture musulmane d'Égypte.

On trouve aussi quelques pignons couronnant des niches dans l'architecture des palais siciliens du XII^e siècle. Ils réapparaissent ensuite en Orient dans toute une série de *mihrahs* dont le plus ancien remonte au XIII^e siècle ⁽⁵⁾.

Dans l'architecture mamelouke le pignon peut prendre un caractère beaucoup plus monumental que celui qu'il présente dans les niches de palais. On le trouve abondamment utilisé dans les façades des mausolées ou des mosquées circonscrivant le plus souvent une décoration polylobée ⁽⁶⁾. Il rejoint ainsi à travers les siècles les pignons de la porte de Raqqa à l'intérieur desquels des niches polylobées sont également inscrites.

⁽¹⁾ Dernier quart du XIV^e siècle, Cf. Creswell, *M.A.E.*, II, pl. 159.

⁽²⁾ Au Deir el Banat, cf. *supra*.

⁽³⁾ Hassan Fathy, *A tale of two villages*, 1969, pl. 3.

⁽⁴⁾ Creswell, *A short account ...*, pl. 32.

⁽⁵⁾ A. Lézine, *Deux villes d'Ifriqiya*, 1971, fig. 12. Pour l'Égypte, cf. Creswell *M.A.E.*, II, « sequence of mihrahs ».

⁽⁶⁾ Mais ces pignons de grandes dimensions n'ont pas la même origine que les précédents. Ils proviennent de l'évolution d'une forme dont on peut suivre les étapes sur les monu-

ments religieux du Caire. Dans les exemples les plus anciens, ces encadrements de motifs polylobés sont des arcs brisés à quatre centres. Ex. mosquée Al Aqmar (1125) ou Sayda Ruqaya (1133) ou encore mosquée As Salih Talai' (1160). La transformation en pignon se manifeste au mausolée de Shafi'i (1211) mais le type primitif se maintient encore jusqu'au milieu du XII^e siècle (Malik Salih 1243-1244). C'est seulement sous le règne de Baybars (mosquée 1267-1269) que le pignon prend la forme définitive qui sera constamment reproduite par la suite.

Dans la *qa'a* ad Dardir des trompillons sont placés à la naissance des prétendus pendentifs et aux points de rencontre de leurs arêtes avec les culs-de-four.

On notera que la forme anguleuse de ces trompillons est le plus souvent celle de ces éléments dans l'architecture civile mamelouke tardive. On en rencontre d'analogues à la fin du XV^e siècle dans les palais de Manraï ou de Qaitbay et dans de nombreux palais des XVII^e et XVIII^e siècles. Au XIV^e siècle, les mêmes éléments sont arrondis, en forme d'arcs brisés. On en voit de semblables aux palais de Qoussoun, de Ghannam, de l'Emir Taz, dans la mosquée Maridani etc. etc...⁽¹⁾.

Enfin et surtout, on pourra encore remarquer que le plan de cette *qa'a* avec sa *dorqa'a* et deux *iwans* d'inégale profondeur est tout à fait classique. Nous avons vu que toutes les salles antérieures à 1317 que nous connaissons ont des plans totalement différents.

La construction des murs est une maçonnerie de pierre de taille jusqu'à la naissance des grands arcs brisés et non outrepassés des *iwans*, et en brique au-dessus. Les voûtes sont en brique également.

Les arcs ne sont pas revêtus de bois. Ils sont analogues à ceux de la *qa'a* de Qohya⁽²⁾.

La *dorqa'a* est actuellement à l'air libre, mais on distingue encore au sommet de ses murs la partie basse d'ouvertures d'éclairage. Cela suffit à prouver qu'elle était plafonnée comme Creswell l'avait pensé avec raison.

Aux deux extrémités de la salle, des ouvertures ont été rebouchées avec des briques. Il est impossible de savoir s'il s'agissait de niches ou de fenêtres.

Comme dans la *qa'a* d'El Irsen, la *dorqa'a* est ici légèrement moins longue que large.

17. LA *QA'A* DE MOHIB ED DIN EL MOAQQA (Pl. XXXII B).

Cette *qa'a* est située dans la rue Beit el Qadi, à mi-distance entre l'ensemble de Qalaoun et le *maq'ad* Mamaï (fig. 24).

⁽¹⁾ Néanmoins ce n'est pas une règle absolue. Dans l'architecture religieuse, on pourrait mentionner des attardements de la forme courbée et inversement l'existence de la forme

anguleuse dès le XII^e siècle.

⁽²⁾ C'est-à-dire simplement enduits et sans décor.

C'est tout ce qui reste d'un palais qui daterait de 1350 si l'on en croit l'inscription qui figure au-dessus d'un linteau en bois de la grande salle ⁽¹⁾.

Elle est également connue sous le nom de *qa'a* d'Othman Kathkhuda, le propriétaire qui la constitua en waqf ⁽²⁾.

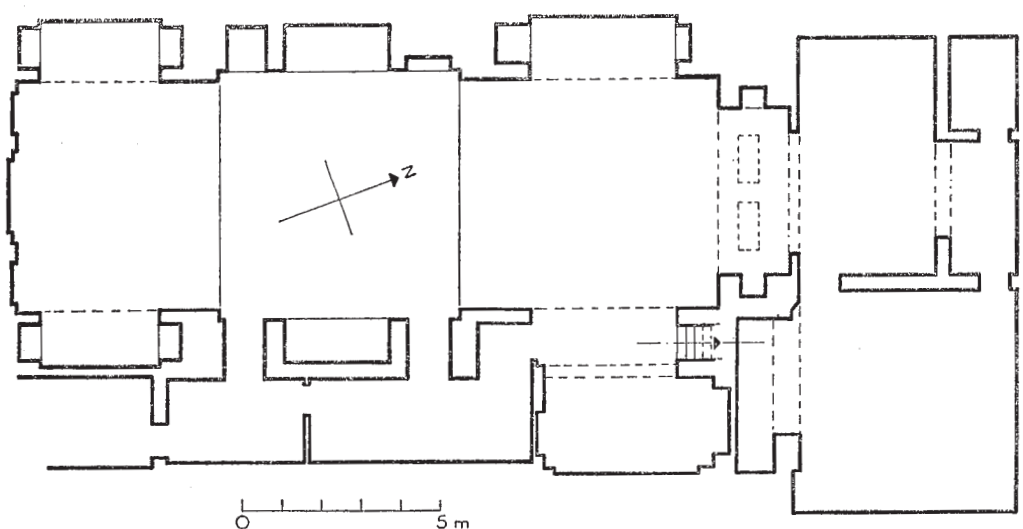


Fig. 24. — Qa'a de Mohib ed Din el Moaqqa.

La Direction des Antiquités conserve des relevés datés de 1906 qui représentent l'état des lieux avant les importants travaux de restauration dont la *qa'a* fit l'objet par la suite. De nouveaux plans, qui font état de ces travaux furent publiés en 1913 dans le *Bulletin du Comité* et reproduits ensuite par différents auteurs ⁽³⁾.

⁽¹⁾ Elle donne le nom de Mohib ed din el Moaqqa el Shafi'i. La *qa'a* est classée sous le n° 50.

⁽²⁾ Il en a pris possession en 1148 de l'Hégire.

⁽³⁾ *B.C.*, 1913, n° 30, pl. IV; E. Pauty, *Les palais ...*, fig. 35-36 et pl. XIII; H. Fathy, *A tale of two villages*, plan, fig. 51; coupe fig. 50; vue extérieure du *malqaf*, fig. 49; M.S. Briggs, *Muhammadan architecture ...*, p. 154-155. Autre mention dans le *B.C.*, 1911, p. 43 et 49. La *qa'a* a fait l'objet de plusieurs

campagnes de restauration, notamment en 1911 et 1912, puis plus tard. Toute la façade est moderne de même que le lanterneau de la *dorqa'a* (*B.C.*, 1911, p. 15). La fontaine centrale de la *dorqa'a* y a été transférée en H. 1330, provenant de la maison waqf Aïcha Bezada. Une inscription moderne, gravée sur pierre dans la *dorqa'a*, attribuée à l'ouvrage la date de 651 H. (1253 A.D.). Cette datation provient d'une erreur de lecture rectifiée par la suite (1350), cf. *B.C.*, 1915-1919, n° 32, p. 88.

L'un d'eux, E. Pauty, se refusait à croire que la salle datait de l'époque que lui attribuait l'inscription⁽¹⁾. Il pensait qu'elle avait acquis cet aspect au XVI^e siècle seulement. Cette opinion ne fut pas partagée par tout le monde. Nous avons pour notre part accepté l'hypothèse de Pauty dans notre première publication sur les palais du Caire⁽²⁾.

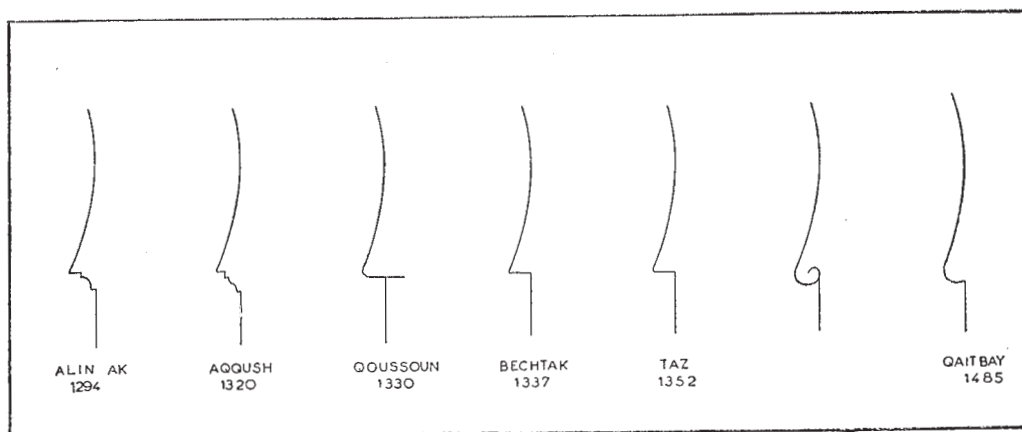


Fig. 25. — Comparaison des naissances d'arcs brisés.

L'argument principal en faveur d'une date basse est constituée par l'existence de grands *kurdīs* soutenant des linteaux de bois en tête des *iwans*, c'est-à-dire à l'emplacement où l'on trouve dans toutes les autres salles du XIV^e siècle, avant et après 1350, des arcs brisés en maçonnerie⁽³⁾.

Les *kurdīs* de la *qa'a* de Mohib ed din représentent l'aboutissement d'une forme qui apparaît dans l'architecture mamelouke, et encore sous un aspect embryonnaire, dans le dernier tiers du XIV^e siècle seulement comme nous l'avons vu en examinant la *qa'a* de Ghannam⁽⁴⁾.

Nous ne savons pas exactement quand les grands linteaux à *kurdīs* ont remplacé les arcs en tête des *iwans* puisque aucune *qa'a* du XV^e siècle n'est parvenue jusqu'à nous⁽⁵⁾.

(1) *Les palais ...*, p. 44-45.

(2) *Trois palais d'époque ottomane au Caire*.

(3) Yahya 1317, Aqqush 1320-1330, Qoussoun 1330, Bechtak 1337, Taz 1352, Tashtamur, 1366, Ghannam 1372, Dardir

et El Irsen, XIV^e s. (Fig. 25).

(4) Cf. *supra*.

(5) Sauf peut-être celle de Zaynab Hatoun (classée n° 77) dont le grand *iwan*, qui en comporte, pourrait dater de 1468. Ce palais

C'est cependant alors, que cette transformation a dû se produire. En effet, si nous ne connaissons pas de *qa'a* d'époque burgite, d'autres parties de palais du XV^e siècle sont parvenues jusqu'à nous, telles que les *maq'ad* de Qaitbay ou de Mamaï⁽¹⁾. Or rien ne différencie ces éléments de ceux, analogues, des palais des XVII^e et XVIII^e siècles dont subsistent de nombreux exemples et dans lesquels de grands linteaux à *kurdis*, exactement semblables à ceux de Mohib ed din figurent en tête de tous les grands *iwans*.

Quelques vestiges d'un monument qui aurait pu appartenir à l'époque de l'inscription se reconnaissent pourtant sur les lieux. Mais s'ils sont aujourd'hui en communication directe avec la *qa'a* proprement dite, ils le doivent aux travaux de restauration. Sur les plans de 1906 ils en sont en effet isolés.

Ce sont essentiellement des murs percés de baies géminées surmontées d'oculi comme on en rencontre dans tant de *qa'a* bien datée du XIV^e siècle (Qoussoun, 'Alin Ak, Emir Taz, Bechtak, Ghannam).

Ces ouvertures, dont certaines sont aujourd'hui rebouchées, se trouvent au Nord-Est dans les parois d'un réduit qui a été ajouté au défoncement latéral du grand *iwān* dans cette direction.

Sur le grand côté du réduit, on voit deux groupes de baies géminées surmontées d'un oculus, et entre les deux une autre ouverture rectangulaire. Ces baies comportaient des vitraux sur monture en plâtre. Il en reste quelques vestiges⁽²⁾.

Sur la paroi Nord, mais à un niveau supérieur au plafond actuel, on trouve deux autres baies géminées surmontées d'un oculus. Elles s'ouvrent aujourd'hui dans la petite pièce carrée couverte d'une coupole ajourée et dont l'unique accès est constitué par un petit escalier partant de la *qa'a*⁽³⁾. Au-dessous de ces baies, on voit extérieurement un grand arc surbaissé en pierre de taille qui n'a plus aucune utilité dans l'état actuel des lieux.

On peut penser que ces vestiges du XIV^e siècle seraient ceux d'un palais ruiné ayant appartenu à Mohib ed din. Quelque successeur de ce personnage,

a été très remanié en 1713. Les *kurdis* de ce palais n'ont du reste pas encore le profil des *kurdis* d'époque ottomane. Sur ce palais voir E. Pauty, *o.c.*, p. 53-55, fig. 38-39.

⁽¹⁾ Qaitbay 1485; Mamaï 1496.

⁽²⁾ Sur ces vitraux, voir *supra* : palais de Qoussoun et de 'Alin Ak. Il y en a aussi dans la *qa'a* de Bechtak.

⁽³⁾ Cette coupole date de l'état le plus récent des lieux.

constructeur de la *qa'a* aux *kurdīs*, aurait commémoré le souvenir du premier fondateur au moyen de l'inscription placée dans la grande salle ⁽¹⁾.

Cependant cette *qa'a* diffère par plusieurs points de ce que l'on rencontre dans les palais du Caire au XVII^e ou XVIII^e siècles. Cela doit nous inciter à ne pas placer trop bas l'époque de sa construction.

- 1) — La construction est en pierre apparente sur toute la hauteur des *iwans* et dans la *dorqa'a* jusqu'au niveau des grands linteaux à *kurdīs*.
- 2) — La décoration peinte des *kurdīs* présente des motifs en léger relief et il en est de même des deux inscriptions au-dessus des linteaux. Or on ne retrouve plus de reliefs dans les peintures ou inscriptions des XVII^e et XVIII^e siècles. D'un type différent de ceux du XIV^e siècle, on peut voir en revanche des reliefs comparables à ceux d'ici dans des ouvrages bien datés du XVI^e siècle ⁽²⁾.

Les plafonds des deux *iwans* sont à solives arrondies mais ce type de plafond est déjà utilisé au Caire au XV^e siècle.

Pour nier l'appartenance de cette salle à l'architecture du XIV^e siècle, on remarquera enfin qu'elle ne comporte pas la grande inscription sur support de planches qui ceinture la salle, à mi-hauteur des murs dans toutes les *qa'a* bahrites (Alin Ak, Qoussoun, Ahmed Qohya, Mohib ed din Yahya, Emir Taz, Tashtamur, Ghannam, El Irsen, Bechtak).

Il faut finalement se ranger à l'opinion de E. Pauty et placer la construction de cette salle au XVI^e siècle et peut-être même plutôt dans les dernières décades du XV^e siècle.

⁽¹⁾ Selon une autre hypothèse, l'inscription aurait été récupérée dans les ruines d'une *qa'a* du XIV^e siècle et replacée dans la construction nouvelle. On remarque que celle qui surmonte le grand linteau du petit *ivan* est incomplète. Elle est amputée à son extrémité du Sud-Est. Elle est du reste dans un moins bon état de conservation que l'autre. Enfin on pourrait penser à une erreur du sculpteur

sur bois.

⁽²⁾ Par exemple dans la petite mosquée d'Abou Taleb qui date du XVI^e siècle (visitée en mars 1971). Mais les inscriptions sur bois et en relief qui se rapprochent le plus de celles de Mohib ed din sont celles qui se trouvent dans le grand *ivan* de Zaynab Hatoun au-dessus des quatre portes.

18. COMPARAISON AVEC LES PALAIS D'ÉPOQUE OTTOMANE.

Parmi les *qa'a* du XIV^e siècle que nous avons examinées, certaines se trouvent au rez-de-chaussée (Qohya, Yahya, Aqqush, Tashtamur, Ghannam, El Irsen, ad Dardir) d'autres au premier étage ('Alin Ak, Qoussoun, Bechtak, Emir Taz).

Il ne semble pas que ces différences de situation permettent de leur attribuer des utilisations particulières comme ce sera généralement le cas à l'époque ottomane.

Aux XVII^e et XVIII^e siècles, les salles de cette forme qui sont au rez-de-chaussée, sont réservées aux hommes et reçoivent le nom de *mandara*. Leur utilisation est clairement exprimée par les grilles en bois à grandes mailles qui assurent la clôture de leurs baies ⁽¹⁾.

Le terme de *qa'a* est plus particulièrement utilisé pour désigner la grande salle du *haremlik*.

Or, au XIV^e siècle, toutes les grandes salles, sont invariablement désignées par le nom de *qa'a* sur les inscriptions ou dans les textes, quelle que soit leur situation dans le palais ⁽²⁾.

Il ne faut pas croire que les *qa'a* ou *mandara* que nous pouvons admirer aujourd'hui dans les palais d'époque ottomane ont toujours eu la même forme et que leur aspect n'a jamais varié pendant plusieurs siècles.

Elles sont au contraire le résultat d'une évolution dont nous connaissons certaines étapes.

Les salles du Deir el Banat et de Qohya constituent un chaînon entre la maison de Fustat et la *qa'a* à deux *iwans* séparés par une *dorqa'a* dont celle de Yahya est l'exemple le plus ancien.

Si celle-ci peut être considérée comme un prototype dont s'inspireront toutes les salles postérieures, seules les grandes lignes en demeureront invariables à l'intérieur desquelles nous relèverons de nombreuses transformations.

⁽¹⁾ Cf. A. Lézine, *Trois palais d'époque ottomane*

⁽²⁾ *B.C.*, 1915-1919, n° 32, p. 111. Inscrip-

tion de la *qa'a* de Ghannam: «... a ordonné la construction de cette *qa'a* bénie...».

Voici sur quels points, les *qa'a* du XIV^e siècle diffèrent des salles analogues qui datent des XVII^e et XVIII^e siècles :

- I — Les salles médiévales sont généralement plus vastes. Calculées sur dix exemples, les dimensions moyennes de la *qa'a* mamelouke s'établissent à 22,40 m. pour la longueur et 6,40 m. pour la largeur. A l'époque ottomane, ces dimensions calculées d'après quinze exemples sont de 15,10 m. et 4,70 m.
- II — La *dorqa'a* du XIV^e siècle est généralement plus longue que large, proportions qui sont inversées aux XVII^e et XVIII^e siècles.
- III — Les *iwans* médiévaux s'ouvrent sur la *dorqa'a* par des arcs de tête brisés. Dans les palais ottomans, les arcs sont invariablement remplacés par de grands linteaux, supportés par des *kurdis* en conséquence de quoi le sens des solives de plafond est inversé.
- IV — Lorsque les *qa'a* mameloukes comportent des ouvertures d'éclairage, percées dans leurs façades, ce sont toujours des baies géminées surmontées d'oculi ⁽¹⁾. Elles disparaissent à l'époque ottomane pour être remplacées par des baies carrées ou rectangulaires garnies de moucharabiehs.
- V — Les solives apparentes des plafonds du XIV^e siècle ont un profil différent des solives d'époque ottomane. Il en est de même pour la décoration des plafonds à solives dissimulées ⁽²⁾.
- VI — L'appareil des murs en pierre de taille apparente est caractérisé à l'époque ottomane, par une alternance de pierres longues et étroites ⁽³⁾ ce qui n'était pas systématiquement le cas auparavant.
- VII — La grande inscription qui ceinture intérieurement la salle du XIV^e siècle est remplacée aux XVII^e et XVIII^e siècles, lorsqu'il y en a une, par une bande beaucoup plus étroite et dont le texte n'a plus la même teneur ⁽⁴⁾.
- VIII — Sans entrer dans le détail, signalons encore de nombreuses différences dans les éléments du décor sculpté ou peint que l'on trouve dans les *qa'a*.

⁽¹⁾ Les ouvertures basses que nous avons signalées dans les *qa'a* de 'Alin Ak ou de Qousoun étaient réservées essentiellement à la ventilation. On pouvait les obturer en hiver avec des volets en bois.

⁽²⁾ Voir ci-après : « *Les plafonds* ».

⁽³⁾ Cf. A. Lézine, *Trois palais ...*, Cet appareil apparaît déjà dès l'époque burgite mais son emploi n'est pas encore aussi systématique qu'à l'époque ottomane.

⁽⁴⁾ Id., *ibid.*

Aucune salle du XIV^e siècle n'a conservé le plafond de la *dorqa'a*. Cependant l'existence passée d'un *malqaf* étant prouvée dans la très grande majorité des cas, on peut être assuré que ces *dorqa'a* comportaient toutes, au centre du plafond, une sortie d'air sans laquelle le *malqaf* n'aurait pu remplir son rôle de ventilateur. Il est fort probable que c'était déjà une coupole au tambour ajouré comme celles des palais d'époque ottomane qui subsistent encore.

Très peu de palais d'époque burgite nous ont été conservés, il en reste néanmoins des vestiges suffisants pour permettre d'affirmer que plusieurs différences par rapport aux monuments du XIV^e siècle dont nous constatons l'existence dans les palais ottomans sont nées à cette époque⁽¹⁾.

Au fur et à mesure que progresse notre enquête sur les palais du Caire, il apparaît de plus en plus évident que l'influence de la Turquie ottomane est restée très peu marquée sur l'architecture domestique égyptienne tout au moins jusqu'au règne de Mehemet Ali.

QUELQUES QA'A DES XIII^e ET XIV^e SIÈCLES

Nom	Date	Longueur totale	Longueur Gd iwan	Longueur Pt iwan	Largeur des iwans	Longueur dorqa'a	Largeur dorqa'a	Observations
Malik Salih	1241	27 ^m 10						
Alin Ak	1294	21.00						
Qohya	1308	27.20	9.20		7.10	8.25	8.25	
Qasr el Ablaq	1313							connue par un croquis
Yahya	1317	21.20	8.80	4.95	5.95	7.40	6.35	Plan « classique »
Aqqush	1320	23.10	7.95	6.45	6.75	8.60	7.25	Plan « classique »
Qoussoun	1330	35 ?						
Bechtak	1337	20.35	6.25	5.95	8.40 et 7.50	8.10	7.55	
Taz	1352	20.15	7.35	5.05	6.70	7.70	7.30	Plan « classique »
Tashtamur	1366	24.30	10.90	5.05	7.15	7.80	7.70	Plan « classique »
Ghannam	1372	22.75	7.30	6.90	6.20	8.55	6.75	Plan « classique »
El Irsen	XIV ^e	14.10	6.30	2.90	4.90	4.95	5.05	Plan « classique »
Dardir	XIV ^e	17.70	6.40	5.00	5.60	6.30	6.40	Plan « classique »

(1) Restes d'une *qa'a* de Qaïtbay (classement n° 228, date 1485). Il en subsiste un *iwan*. *Qa'a* du XV^e siècle (probablement de Qaïtbay) dans le palais remanié par Ar Razzaz au XVIII^e s.; n° de classement 235. Deux

maq'ad de Qaïtbay (voir *infra* « Les plafonds »). Un *iwan* de la *qa'a* de Zeinab Hatun; date probable: fin du XV^e ou premières années du XVI^e siècle. *Qa'a* de Mohib ed din, même date probable. *Maq'ad* Mamaï 1496.

19. LES PLAFONDS (Pl. XXVIII à XXXIII).

L'étude des plafonds des palais du Caire est rendue difficile par l'incertitude dans laquelle on se trouve souvent sur la date qu'il convient de leur attribuer.

Au cours des avatars qu'ont connu les habitations de la capitale égyptienne, les plafonds ont été refaits et dans certains cas à plusieurs reprises.

Les travaux de consolidation, effectués par le Comité de Conservation des monuments de l'art arabe ont eux aussi modifié beaucoup de choses sans que l'on ait pris le soin d'en laisser de traces écrites⁽¹⁾.

Mentionnons encore des déplacements complets de plafonds anciens, remontés dans des bâtiments beaucoup plus récents⁽²⁾.

Le fait que l'architecture des Mamelouks ne semble pas toujours avoir évolué d'une manière continue et qu'on y rencontre parfois des attardements ne facilite pas les choses.

On peut classer les plafonds des palais en trois catégories :

- 1) Plafonds à solives apparentes comportant des caissons⁽³⁾ entre les solives.
- 2) Plafonds à solives apparentes sans caissons.
- 3) Plafonds dont les solives sont dissimulées.

Au Caire, des plafonds du premier type existaient déjà au IX^e siècle comme en peuvent témoigner les parties les plus anciennes du plafond de la mosquée d'Ibn Tulun⁽⁴⁾. On en retrouve d'analogues en Ifriqiya dans l'oratoire de Sidi Oqba⁽⁵⁾.

(1) C'est seulement à une date relativement récente de l'histoire du Comité de Conservation que l'on a commencé à s'aviser de l'utilité de publier des photographies de monuments avant et après les travaux de restauration dont ils ont fait l'objet. Cf. *B.C.*, 1933-1935, n° 37. L'initiative en est due à A. Patricolo. On notera que rien n'a été publié depuis 1953 sur les restaurations réalisées à partir de cette date.

(2) Exemple : plafonds de l'Ambassade de

France, cf. E. Pauty, *Les palais ...*, pl. XLVIII (a).

(3) Le terme de caisson sera utilisé ci-après dans deux sens différents : soit pour désigner un emplacement en défoncé, soit pour indiquer le lieu où était posé le coffrage en planches d'une fausse poutre. Pour les différencier nous appellerons les premiers « caissons en creux ».

(4) S.M. Briggs, *Muhammadan architecture ...*, p. 204.

(5) G. Marçais, *Coupoles et plafonds de la*

Dans ce dernier cas, il ne s'agit pas cependant des couvertures primitives mais de réfections du XI^e siècle dont on peut seulement supposer qu'elles reproduisaient un modèle antérieur.

L'un des plafonds les plus anciens du Caire dont la datation paraisse assurée est celui de la chapelle copte du Deir el Banat ⁽¹⁾.

C'est un plafond à caissons dont les bois sont ornés de sculptures caractéristiques de l'époque fatimide. On en retrouve d'analogues sur d'autres boiseries de la chapelle et notamment la grande porte. Les spécialistes s'accordent pour dater celle-ci du milieu du XI^e siècle.

D'autres vestiges de plafonds fatimides en bois ornés de sculptures sont connus au Caire. Ils ont été publiés en 1933. Retrouvés en pièces détachées, ils ont pu être restitués. Ils comportent des caissons carrés et rectangulaires disposés entre les solives ⁽²⁾.

Les grosses poutres des plafonds égyptiens ne sont pas faites en bois équarris massifs. Comme celles de la grande mosquée de Kairouan, elles sont constituées par des éléments simplement dégrossis — souvent en bois de palmier — et habillés de planches décorées de peintures ⁽³⁾.

On a cru autrefois que ce mode de construction avait eu pour origine une imitation des plafonds du Dar Masjid de Médine construit par le Prophète et dont les solives étaient de simples troncs de palmier.

Dans le cas qui nous occupe, on admettrait plus facilement une raison d'ordre pratique pour expliquer cette manière de procéder.

Les bois d'origine locale que l'on utilisait pour les éléments portants sont tous impropres à un bon équarissage : bois de palmier dattier ou doum, acacia, tamaris.

En outre, la surface filandreuse d'un tronc de palmier recoupé aurait mal supporté un recouvrement de peinture ⁽⁴⁾.

grande mosquée de Kairouan, Notes et documents, n° VIII, 1925, p. 34, fig. 15. La terminologie utilisée par cet auteur est parfois inexacte. Ce qu'il appelle des « entrails » sont des solives. Ses « solives » sont des solivettes. Le « caisson corniche » est en réalité un caisson de rive.

⁽¹⁾ Mentionné ci-dessus, inédit à ma connaissance.

⁽²⁾ E. Pauty, *Un dispositif de plafond fatimide*, dans *Bull. de l'Institut d'Égypte*, XV, 1932-33, p. 100-107.

⁽³⁾ M. Clerget, *Le Caire*, t. I, 1934, p. 301.

⁽⁴⁾ Les plafonds que nous avons examinés ne sont pas tous recouverts de toiles de marouflage sous les peintures comme celles mentionnées par S.M. Briggs, *o.c.*, p. 207.

C'est pourquoi on avait recours à des bois d'importation, plus onéreux, mais faciles à tailler en planches. Celles-ci constituaient les revêtements que recouvraient les peintures : pin ou chêne de Turquie, hêtre ou sapin d'Europe, etc...⁽¹⁾.

On s'est parfois étonné de voir utiliser tant de bois dans l'architecture domestique d'un pays qui en produit si peu.

Or la situation était sous ce rapport, sensiblement différente au Moyen-Age. De « grandes forêts » concentrées en Haute Egypte étaient exploitées au temps des Fatimides et des Ayyoubides⁽²⁾.

Le sycomore, rapporte Abd el Latif était extrêmement commun. On trouvait l'acacia partout et notamment aux environs immédiats du Caire⁽³⁾.

Les fouilles de Fustat ont montré que c'était la principale essence employée dans les constructions de cette ville⁽⁴⁾.

Plus récemment, l'étude de documents portant sur 90 maisons de Fustat et dont les dates s'étagent entre 1000 et 1250 environ ont apporté de nouveaux renseignements⁽⁵⁾.

Les bois employés pour la construction, l'entretien ou la réparation de ces demeures y sont catalogués. On y retrouve le sycomore et l'acacia. Le platane y est mentionné également. En revanche le tronc de palmier équarri ne semble pas avoir été utilisé alors; seules les stipes du dattier figurent sur ces registres. On en recouvrait les solives des terrasses.

Néanmoins les ressources locales ne suffisaient pas, et, dès la plus haute Antiquité on avait eu recours à l'importation de certaines essences. Du temps des Pharaons on faisait venir du Liban des quantités considérables de cèdre, non seulement pour en faire des bateaux mais aussi pour d'autres usages (mâts des pylônes de temples etc...).

(1) M. Clerget, *o.c.*, p. 300.

(2) A. Bahgat, *Les forêts en Egypte et leur administration au moyen-âge*, dans *Bull. de l'Institut d'Egypte* (1901), p. 141.

(3) Abdel Latif, *Relation de l'Egypte*, éd. S. de Sacy, p. 19.

(4) A. Gabriel, *Les fouilles de Foustat ...*, p.17.

(5) M. Gil, *Maintenance, building operations and repairs in the houses of the Qodesh in Fustat*, dans *Journal de l'histoire économique et sociale de l'Orient*, vol. XIV/II, Août 1971, p. 136-195. Sur les bois p. 161-165.

Les Musulmans ont importé des bois dès le VIII^e siècle en Mésopotamie ⁽¹⁾ et au siècle suivant en Ifriqiya et parfois de très loin ⁽²⁾.

Quelle que soit l'origine des bois dont ils se servaient, les ouvriers du bois étaient nombreux en Egypte avant la conquête musulmane, puisque plus d'un millier de charpentiers coptes furent expédiés en Ifriqiya pour travailler à l'arsenal de Tunis après la prise de Carthage par Hassan ibn Numan en 698 ⁽³⁾.

Il est établi par ailleurs que de nombreux architectes musulmans avaient commencé par être charpentiers ⁽⁴⁾.

On remarquera encore que les ouvrages en bois se sont particulièrement multipliés dans les palais cairotes après la conquête ottomane, lorsque se développèrent des relations économiques avec la Turquie, pays riche en bois et dans lequel ce matériau constituait l'élément de base de l'architecture domestique.

On peut opposer l'abondance du bois dans l'architecture au rôle tout à fait mineur que joue la ferronnerie au Caire. Plusieurs voyageurs se sont étonnés de constater que même les serrures des portes étaient entièrement faites en bois dans cette ville ⁽⁵⁾.

Certains auteurs arabes ont appelé les plafonds décorés du Caire « plafonds syriens » (chami) ⁽⁶⁾. Or les exemples syriens de plafonds comparables à ceux du Caire que nous connaissons sont tous beaucoup plus récents que les plafonds anciens d'Egypte. Il ne faut pas oublier que la Syrie était entrée dans la mouvance de l'Egypte dès l'époque fatimide.

D'autres auteurs ont également attribuée à la Syrie des éléments décoratifs des palais cairotes dont l'origine locale peut être prouvée tels que ces prétendues « marqueteries à la damasquine » ⁽⁷⁾ qui sont bel et bien nées sur les bords du Nil d'une transposition de très anciens motifs pharaoniques ⁽⁸⁾.

⁽¹⁾ K.A.C. Creswell, *A short account ...*, p. 179-180.

⁽²⁾ Sapin de Scandinavie. Renseignement fourni par le savant tunisien Hasan Abdul Wahab.

⁽³⁾ Al Bakri, tr. de Slane, p. 81. Ce chiffre est certainement très exagéré.

⁽⁴⁾ L.A. Mayer, *Islamic woodcarvers and their works*, p. 16.

⁽⁵⁾ *Le voyage en Egypte de Jean Palerne, Forésien*, 1581, éd. par S. Sauneron, p. 62.

⁽⁶⁾ L.A. Mayer, *o.c.*, p. 14.

⁽⁷⁾ *Le voyage en Egypte de P. Belon du Mans*, 1547, éd. S. Sauneron, p. 107 b.

⁽⁸⁾ A. Moret, *Catalogue général des Antiquités Egyptiennes du Musée du Caire*, 1913, t. I, pl. XXXI, XXXIII.

Il convient donc de rester prudent sur la prétendue origine syrienne des plafonds décorés des palais mamelouks d'Égypte.

Dans l'état actuel de notre enquête, il n'est pas possible de donner une description du mode exact de construction de ces plafonds : assemblages, clouages, longueur des portées sur les appuis etc... Ces détails de construction nous échappent d'autant mieux que les bois ne sont pas souvent apparents, car le décor peint est marouflé sur toile dans un certain nombre de cas.

Les solives apparentes de plusieurs salles de palais présentent aujourd'hui une flèche parfois accusée. Cette déformation peut être due à différents facteurs, soit que l'on ait adopté une section trop faible pour la portée, soit que l'on ait surchargé le plafond par l'adjonction d'un étage qui n'était pas prévu à l'origine, soit encore que la résistance du bois se soit affaiblie avec le temps par suite de la dessiccation importante qu'il avait subie en raison du climat du Caire.

Le procédé de consolidation employé par les techniciens du Comité de Conservation, pour des planchers qui s'étaient ainsi affaissés, avait sans doute déjà été utilisé avant le XIX^e siècle. Il consistait à soulager chaque solive au moyen d'étriers en fer fixés à une solive supplémentaire placée au-dessus de l'ancienne. Cela était seulement possible dans le cas d'un plafond de dernier étage, les solives supplémentaires faisant alors saillie sur le sol de la terrasse.

Les terrasses de toutes les maisons musulmanes comportent une certaine épaisseur de terre ⁽¹⁾ destinée à servir d'isolant, ce qui augmente sensiblement le poids que le plancher doit supporter.

Les constructeurs du Caire ont parfois remplacé cette couche de terre par des tubes de poterie placés verticalement côte à côte. C'étaient peut-être de simples cols de gargoulettes cassées.

On remarque une terrasse traitée de la sorte parmi les ruines du palais de Bechtak ⁽²⁾.

On a écrit que les plafonds des palais mamelouks étaient entièrement assemblés et décorés au sol avant leur mise en place. Cette affirmation n'est certainement pas acceptable dans tous les cas.

⁽¹⁾ Ou de caillasse mélangée à de la chaux grasse.

⁽²⁾ Remarqué au cours d'une visite en Mars 1971.

On pourrait admettre que l'on ait pu procéder ainsi lorsqu'il s'agissait de couvrir de faibles surfaces telles que des renforcements comme il s'en présente tant dans les *qa'a*, ceux par exemple que surmontent les « loges des femmes ». Mais il est impensable, en revanche, que l'on ait pu opérer de la même façon dans les autres cas étant donné le poids considérable qu'il eut fallu soulever pour couvrir par exemple un *iwan* ou un *maq'ad*⁽¹⁾.

Il se peut néanmoins que certains éléments constitutifs des plafonds aient été décorés au sol, un à un, avant leur mise en place. En examinant la décoration des plafonds, nous verrons que cette hypothèse est démontrée dans certains cas⁽²⁾.

Les plafonds à solives apparentes arrondies que nous admirons dans de nombreux palais d'époque ottomane constituent l'aboutissement d'une évolution dont nous pouvons approximativement reconnaître les étapes.

En fait elle était déjà arrivée à son terme au XV^e siècle et les constructeurs des époques postérieures n'ont fait que reproduire un type dont on considérait qu'il avait atteint la perfection⁽³⁾.

L'un des plus beaux exemples de ces plafonds du XV^e siècle est celui du *maq'ad* Mamaï, la seule partie d'un très grand palais d'époque mamelouke burgite qui soit parvenue jusqu'à nous⁽⁴⁾.

On a cru que ces solives arrondies perpétuaient le souvenir de demi-troncs de palmier⁽⁵⁾. Or leur section est généralement beaucoup trop faible pour qu'une pareille comparaison soit valable. En outre, on ne voit pas très bien pourquoi le désir de perpétuer un pareil souvenir se serait imposé au XV^e siècle seulement, puisque les solives des époques antérieures n'avaient pas encore cette forme.

Les solives apparentes des plafonds d'époque bahrite, qu'elles appartiennent ou non à des ensembles à caissons creux peuvent présenter différents aspects.

(1) La longueur du *maq'ad* Mamaï est de 32 m. selon E. Pauty, *Les palais ...*, p. 47. Cette dimension comprend également la cage d'escalier et les vestiges avoisinants.

(2) Cf. *infra* : « La décoration des plafonds ».

(3) Cf. J. Bourgoïn, *Précis d'art arabe*, 1892, t. III, pl. 60 : mosquée Mouayyed. Il s'agit du plafond de la 2^e travée à partir du mur de *qibla*.

(4) Il est généralement considéré comme le plus beau plafond du Caire. Il nécessite actuellement un sérieux dépoussiérage.

(5) M.S. Briggs, *o.c.*, p. 207. Dans certains tombeaux égyptiens pré-islamiques, des plafonds traduisent en pierre des plafonds à solives arrondies et jointives, cf. N. de G. Davies, *The mastaba of Ptahhetep and Akhetep*, 1900, pl. XXIX.

Il en est dont la section est carrée ou rectangulaire. C'est le cas dans les plafonds de la *qa'a* de Qohya qui datent de la première décennie du XIV^e siècle. D'autres présentent des arêtes arrondies en chanfrein ou creusées en légers cavets. On trouve des solives de ce type dans le vestibule du mausolée de Qalaoun (1285), la madrasa de An Nasir Mohamed (1295), le vestibule d'entrée du palais de Bechtak (1337 ou 1340), la *qa'a* de l'Emir Taz (1352), l'entrée du palais de 'Alin Ak (1294), la *qa'a* de Ghannam (1372) et dans celle d'El Irsen dont la date exacte est inconnue mais que l'on peut néanmoins placer avec certitude au XIV^e siècle ⁽¹⁾.

D'autres solives de plafond présentent une section polygonale. Nous en trouvons dans la *qa'a* de Tashtamur (1366).

Les solives arrondies n'apparaissent qu'au XV^e siècle et, tout d'abord, employées simultanément avec des solives polygonales. Ainsi des solives arrondies alternent avec des solives polygonales dans la première travée après la *qibla* de la mosquée de Mouayyed (1416-1420), puis dans la *qa'a* et le *maq'ad* d'un palais de Qaitbay daté de 1485 ⁽²⁾ et encore dans la *qa'a* du XV^e siècle du palais remanié au XVIII^e siècle par Ar Razzaz ⁽³⁾.

Dans le palais de Mamaï daté de 1496 les solives polygonales ont disparu, le plafond du *maq'ad* est entièrement soutenu par des solives arrondies.

Les plafonds du palais de 'Alin Ak, construit en 1294, ayant été détruits, il faut examiner ceux de la *qa'a* de Qohya, construite dans la première décennie du XIV^e siècle pour avoir l'exemple le plus ancien d'un plafond de palais mamelouk.

Ces plafonds se réduisent à ceux de l'*iwan* méridional et de son renforcement terminal qui est séparé du corps de l'*iwan* par un arc brisé. Les autres plafonds de cette *qa'a* n'existent plus ou sont des réfections récentes.

Le plafond du corps de l'*iwan* mesure 7,10 m. de l'Est à l'Ouest et 5,75 m. du Nord au Sud, direction suivant laquelle les solives sont posées. Les dimensions

⁽¹⁾ K.A.C. Creswell, *Muslim Archit. of Egypt*, t. II, pl. 67 (b), 73 (b), 85 (c). Voir aussi *supra* deux plafonds du Deir el Banat (peut-être refaits au XIV^e siècle?).

⁽²⁾ Des solives du même type existent dans un autre *maq'ad* de Qaitbay situé dans le cimetière Nord, près de la mosquée-mausolée

du Sultan (il est classé sous le n° 101). En revanche tous les plafonds de la mosquée-mausolée sont à solives arrondies.

⁽³⁾ N° de classement 235; les parties les plus anciennes de ce palais dateraient de Qaitbay (renseignement fourni par M. A. Abdul Tawab).

du renforcement ne dépassent pas 5 mètres sur 2,80 m. Mieux protégé que le précédent ⁽¹⁾, ce plafond est dans un meilleur état de conservation que l'autre.

Le grand plafond est composé de 7 solives sensiblement carrées et orientées du Nord au Sud. Elles supportent des planches dirigées de l'Est à l'Ouest. Au contact de ces planches, les solives sont pourvues d'un couvre-joint saillant à profil de quart de rond.

Sur ses quatre côtés, ce plancher est encadré par des caissons ⁽²⁾ de même hauteur que les solives. Au-dessus une frise en planches figure sur les parois.

Le petit plafond est composé de solives de la taille d'un chevron, au nombre de onze : caissons et frise sont semblables aux précédents.

Les espaces entre solives sont divisés en compartiments carrés ou rectangulaires par des pièces de bois de faible épaisseur déterminant ainsi des caissons creux peu profonds. Elles servent en même temps de couvre-joints aux planches qui constituent le fond des caissons et reposent sur les solives.

La *qa'a* El Irsen a conservé deux plafonds anciens : ceux des *iwans*. Celui de la *dorqa'a* a disparu mais on sait qu'il avait autrefois comporté une coupole (*mamraq*) en son centre.

L'*iwan* du Sud-Ouest se prolonge par un renforcement au plafond duquel se trouvait la grille en bois d'entrée d'air du *malqaf*. L'ossature en est restée mais on a bouché les ouvertures par des planches jointives, sans doute au cours des restaurations modernes.

Le plafond de l'*iwan* du Sud-Ouest mesure 5,00 m. de large sur 3,60 m. de profondeur.

C'est un plafond à solives apparentes et caissons en creux. Il compte 5 solives dirigées NE-SO et 34 caissons creux, soit 32 caissons carrés et 2 caissons rectangulaires. Ces derniers sont placés de part et d'autre de la solive axiale.

Comme tous les plafonds des palais du Caire, celui-ci est pourvu d'un encadrement en forme de solive de rive. De même hauteur que les solives courantes, c'est en réalité un caisson saillant. La frise qui souligne l'ensemble est en forme de gorge. A un endroit où la peinture a disparu, on constate que cette gorge est constituée de lamelles de bois parallèles, clouées sur des supports courbés.

(1) Parce que plus éloigné de la *dorqa'a* qui a perdu sa couverture.

(2) Ils imitent des poutres de rive.

Les solives ont une section sensiblement carrée aux extrémités et au milieu. Entre ces trois zones les arêtes de la poutre sont franchement arrondies.

Les caissons en creux que nous voyons ici présentent déjà un aspect très proche de ceux des plafonds construits au cours des siècles suivants.

Nettement plus saillantes que dans la *qa'a* de Qohya, les pièces de bois transversales qui délimitent les caissons peuvent être considérées comme des solivettes⁽¹⁾.

Elles s'assemblent avec des éléments longitudinaux de même forme et hauteur qu'elles et qui s'appliquent contre les solives. Elles ont ici un rôle porteur car les planches qui constituent le fond des caissons sont parallèles aux solives et prennent donc leur appui sur ces solivettes.

Les éléments transversaux (solivettes) et longitudinaux qui encadrent les caissons creux ont des arêtes arrondies sur toute leur longueur.

Le plafond de l'*iwan* du Nord-Est est différent du précédent. Il mesure 5,00 m. sur 2,20 m. et comporte sept solives sur la largeur. Elles sont divisées en trois parties égales sur la longueur, les deux parties extrêmes étant de section carrée. Celle du milieu comporte des arrondis analogues à ceux des poutres du plafond précédent. Il n'y a pas ici de caissons entre les solives, mais de simples planches reposant sur le solivage.

La frise qui court sur les parois au-dessous du plafond se compose de deux planches superposées et en saillie l'une sur l'autre comme les *fasciae* d'une architrave antique.

Les plafonds à décor de baguettes Dans les plafonds à décor de baguettes la poutraison n'est pas apparente. Le décor est fixé sur des planches jointivées, clouées sur la face inférieure du solivage.

La décoration présente une saillie assez accusée sur le parement des planches dans les exemples les plus anciens.

Les plafonds sont alors ornés de caissons creux, de forme polygonale.

Le fond des caissons se creuse pour constituer des calottes sphériques.

Selon les auteurs, ce type de plafond est appelé plafond à caissons en calotte, plafond à assiettes ou plafond à écuelles renversées.

⁽¹⁾ Néanmoins elles n'ont pas encore acquis l'aspect qu'elles présenteront toujours à l'époque ottomane, c'est-à-dire une section arrondie se transformant en carré aux extrémités.

On rencontre ces plafonds dans l'architecture religieuse mamelouke dès le XIII^e siècle.

Dans l'architecture civile, on n'en connaît pas d'exemples antérieurs au XIV^e siècle : ceux des palais de Bechtak (1337 ou 1339) et de l'Emir Taz (1352)⁽¹⁾.

Dans le palais de Bechtak, il s'agit des plafonds de la grande *qa'a*. Au palais de l'Emir Taz, on retrouve un plafond à écuelles dans une salle voisine de la *qa'a*.

Les polygones à calottes sont des octogones. Ils sont délimités par des baguettes qui dessinent en outre, entre les octogones à écuelles des octogones plus petits, souvent pourvus de motifs pendants (demi-sphères ou autres). Ce qui reste de la surface entre grands et petits octogones est subdivisé en creux qui ont la forme de pointes de flèche.

Les baguettes de ces plafonds, assez larges, ont des bords arrondis et sont creusées d'une gorge au milieu.

On retrouve le même dessin sur le plafond d'une « loge de femmes » dans la *qa'a* d'El Irsen. Mais le relief en est beaucoup moins accusé. Les calottes ont disparu des grands octogones, dont le fond est devenu plat. La date exacte de cette *qa'a* est inconnue mais cette remarque concernant le plafond à baguettes nous inciterait à situer la construction de la salle après celles de Bechtak ou de Taz, soit dans la 2^e moitié du XIV^e siècle.

Après la conquête ottomane, on retrouve des plafonds à baguettes analogues au précédent, mais qui présentent néanmoins quelques différences avec lui. Ceux de la *qa'a* de Mohib ed din, qui n'est sans doute pas antérieure au XVI^e siècle, en sont des exemples. Ici les petits octogones et les pointes de flèche sont remplacés par des étoiles à quatre branches.

Des plafonds exactement semblables existent dans le palais de Zaïnab Hatun qui est peut-être contemporain de celui de Mohib ed din⁽²⁾.

(1) J. Bourgoïn, *o.c.*, pl. 67, mosquée de An Nasir Mohamed (1335); K.A.C. Creswell, *o.c.*, pl. 26 (a) : mausolée de l'Imam Shafi'i (1211); pl. 37 (c) : *madrassa* de Salih Negr ed din Ayyub (1242); pl. 71 (c) : plafond du mausolée de Qalaoun (1284-85). Autres exemples : pl. 73 (a) et (b); E. Pauty, *Les palais ...*,

pl. XV : *qa'a* de Bechtak; S.M. Briggs, *o.c.*, pl. 208-209; L. Hauteceur et G. Wiet, *Les mosquées du Caire*, pl. 110. Le plus récent exemple date de 1408/9, cf. Creswell *o.c.*, tableau p. 68.

(2) L'étoile à quatre branches entre les octogones figure déjà au mausolée de l'Imam Shafi'i.

A des époques plus récentes, le plafond à baguettes continue à évoluer. Le relief du décor diminue encore, les baguettes s'amincissent en se simplifiant, la gorge disparaît, la section se réduisant à un demi-cercle. Très souvent une petite boule fait saillie au centre des grands octogones. Dans de nombreux cas, un motif décoratif particulier, inscrit dans un carré ou un rectangle figure au centre de ces plafonds.

Ce trait pourrait être attribué à l'influence de la Turquie ottomane. De fait, on remarque que ce type de plafond se trouve dans les palais — surtout au XVIII^e siècle — dans lesquels l'influence ottomane est incontestablement présente et notamment dans la décoration peinte ⁽¹⁾.

Un autre type de plafond à baguettes se rencontre encore dans les palais du Caire. C'est celui où les baguettes entrelacées dessinent ces grands motifs étoilés qui sont devenus si communs dans la décoration musulmane depuis l'époque seljoukide. On en trouve des exemples aux XVII^e et XVIII^e siècles. Certains d'entre eux comportent également un motif central plus orné que le restant. Les baguettes de ces plafonds ont une légère rainure centrale.

Les résultats de récentes recherches à Fustat ont fait apparaître l'existence dans cette ville de voûtes défoncées de caissons. Les plafonds à écuelles renversées des XIII^e et XIV^e siècles en dérivent probablement. La lointaine origine de ces caissons serait à rechercher dans les monuments de l'Antiquité classique. Les Romains ont fréquemment décoré leurs voûtes de caissons octogonaux en creux.

Au Caire, une étape intermédiaire entre les caissons de Fustat et ceux des plafonds en bois décrits ci-dessus est sans doute représentée par ceux que l'on voit sur la voûte rampante d'un escalier au Borj Az Zafar ⁽²⁾.

La décoration des plafonds Le plafond d'une salle d'honneur égyptienne en est toujours la partie la plus richement ornée. Cette décoration ressort d'autant mieux, dans les palais mamelouks, que les murs

⁽¹⁾ Palais de Sitt Wassila, de Herrawi, de Shabshiri, du waqf el Molla etc., etc...

⁽²⁾ Cf. Creswell, *o.c.*, pl. 18 (c). Les caissons mamelouks qui se rapprochent le plus des exemples romains classiques, comme ceux de la basilique de Maxence à Rome, sont ceux de la mosquée de An Nasir Mohamed,

cf. *The mosques of Egypt*, éd. Ministry of Waqfs, Cairo 1949, t. I, pl. 58. Voir aussi Creswell, *Early Muslim Architecture*, vol. I, 1^{re} partie, éd. 1969, fig. 114, p. 203 et fig. 125, p. 205 : caissons des temples de Baalbek et de Palmyre.

étaient généralement blanchis à la chaux depuis le haut jusqu'au niveau des lambris ⁽¹⁾.

Ce contraste subsistera à l'époque ottomane, les parois demeurant presque aussi nues qu'auparavant sauf dans les cas très exceptionnels où elles seront revêtues de carreaux de faïence importés d'Anatolie ⁽²⁾.

A l'époque fatimide, il semble que la décoration des plafonds ait été constituée de panneaux sculptés qui rappelaient l'ornementation des autres boiseries de la salle. Il en subsiste un exemple dans la chapelle copte du Deir el Banat, datée du XI^e siècle ⁽³⁾.

Mais dans les palais mamelouks, puis ceux de l'époque ottomane, les plafonds sont toujours ornés de peintures.

Nous avons vu que l'on retrouvait, dans l'architecture musulmane du Caire, de nombreux traits attribuables à une tradition locale très ancienne, transmise sans nul doute par les Coptes ⁽⁴⁾.

La richesse du décor des plafonds mamelouks est peut-être également à rapprocher de la décoration tout aussi chargée des plafonds d'époque pharaonique.

Certes, on n'a retrouvé *in situ* aucun plafond antique appartenant à un palais ou une maison et ce n'est pas dans l'architecture religieuse que l'on pourrait chercher des analogies ⁽⁵⁾.

L'architecture funéraire, en revanche, nous apporte de précieuses indications sur les plafonds des maisons anciennes de l'Égypte. Il n'est pas douteux, en effet, que les plafonds des « demeures d'éternité » qu'étaient les tombeaux, reproduisaient, transposés dans la pierre, ceux des maisons d'habitation.

⁽¹⁾ Les *qa'a* du XIV^e s. que nous connaissons sont actuellement dépourvues de lambris mais l'on ne saurait affirmer qu'elles n'en avaient jamais eu. P. Belons du Mans, *o.c.*, p. 107 (b), a vu, en 1547, des « lambris de marbre à hauteur d'homme » dans plusieurs maisons du Caire. Ibn Khaldoun indique (Muqaddima, trad. V. Monteil, 1967, t. II, p. 830) que l'on exécutait de son temps des revêtements muraux en marbre. Enfin des édifices religieux du XIV^e s. comportent des

revêtements de ce genre au Caire.

⁽²⁾ Ou encore des tableaux peints à même la paroi, cf. A. Lézine, *Trois palais d'époque ottomane au Caire* : « palais de 'Ali Katkhuda ».

⁽³⁾ Cf. *supra* : « Le Deir el Banat ».

⁽⁴⁾ Cf. A. Lézine, *Persistence de traditions pré-islamiques dans l'architecture domestique de l'Égypte musulmane*, in *Annales Islamologiques*, XI.

⁽⁵⁾ Le plafond des temples égyptiens, décoré d'étoiles sur fond bleu représente le ciel.

Ils étaient « décorés de carrés, lignes brisées et de croisettes assemblées harmonieusement autour d'une poutre simulée »⁽¹⁾. On y trouvait aussi « des cercles, rosaces, cercles avec losanges à côtés concaves inscrits, motifs en S, lignes brisées, damiers, spirales : ensemble d'une rare complication aux couleurs chatoyantes »⁽²⁾.

A ces descriptions on peut ajouter les dessins en couleurs relevés autrefois par Prisse d'Avennes et plus récemment par des archéologues anglais⁽³⁾.

Nous retrouvons, en outre, dans des catalogues d'art copte des formes décoratives comparables à celles que l'on peut voir sur certains plafonds au Caire⁽⁴⁾.

Ces dessins antiques et chrétiens se perpétueront dans les palais jusqu'aux temps modernes. Au XVIII^e siècle il s'y trouvent à peine déformés, voisinant avec des motifs naturalistes importés de Turquie⁽⁵⁾.

Les peintures des plafonds de la *qa'a* de Qohya semblent bien appartenir à l'état le plus ancien de la construction. La couleur est ici appliquée directement sur le bois sans interposition d'une toile de marouflage⁽⁶⁾.

Les sous-faces des solives sont ornées de motifs très variés. On y trouve en premier lieu des rinceaux dont le dessin se rapproche encore beaucoup de ceux que l'on voit au XI^e siècle sur les solives de la grande mosquée de Kairouan⁽⁷⁾. A côté de ces motifs assez conventionnels, on remarque un décor composé de fleurs vues de profil et qui ressemblent à des liserons. Elles sont inscrites dans des surfaces géométriques courbes qui se succèdent régulièrement deux par deux le long de la solive. On note encore un décor en bâtons brisés suivant une composition qui se répète sur toute la longueur de la poutre.

En ce qui concerne le décor des entre-deux des solives, il convient de distinguer entre le plafond de l'*iwan* et celui de son renforcement terminal, ce dernier comportant des caissons qui sont absents dans l'autre.

⁽¹⁾ J. Vandier, *Manuel d'Archéologie égyptienne*, t. IV, 1964, p. 45.

⁽²⁾ *Ibid.*, p. 46.

⁽³⁾ N. de G. Davies, *The mastaba of Ptahheptep...*, 1900, pl. XX et XX, A.

⁽⁴⁾ Klaus Wessel, *L'Art copte*, 1963, pl. 106.

⁽⁵⁾ A. Lézine, *Influence de la Turquie ottomane sur l'architecture domestique égyptienne*,

IV^e Congrès d'Art turc, Aix en Provence, Sept. 1971.

⁽⁶⁾ S.M. Briggs, *Muhammadian architecture...*, p. 207; sur les toiles de marouflage sous les décors de plâtre ou de peinture.

⁽⁷⁾ G. Marçais, *Coupoles et plafonds de la grande mosquée de Kairouan*, pl. XVI-XXXIII.

Le plafond à caissons compte 60 caissons carrés et 6 caissons allongés.

Chaque caisson carré est orné d'un cercle à l'intérieur duquel figure un motif décoratif ou encore un blason.

Le blason est d'un type connu. Il est barré d'une bande horizontale blanche correspondant à la « fasce » du blason européen. Très fréquent à l'époque mamelouke, il aurait été réservé aux chevaliers d'un rang inférieur ⁽¹⁾. Un petit cercle doré, orné d'un motif trop effacé pour être discernable est placé au centre de la bande blanche.

D'autres motifs de ce plafond auraient pu être également des blasons : un fleuron à huit pétales notamment qui est connu comme tel ailleurs ⁽²⁾ ou encore un curieux motif composé de trois « *tamghas* » symétriquement disposés à l'intérieur du cercle. Si c'était bien là un blason, il serait d'un type jusqu'ici totalement inconnu ⁽³⁾.

Les caissons allongés sont ornés soit de fleurons à cinq pétales vus de profils et inscrits dans une trame d'écailles, soit de motifs conventionnels dérivés du rinceau et dont on pourrait retrouver des équivalents dans de nombreux autres décors musulmans et notamment chez les Seljoukides de Roum.

Sous ce plafond à caisson, les deux lignes superposées d'une inscription sont peintes sur une frise plate qui se développe sur les quatre parois du renforcement de l'*iwan*.

Le plafond sans caissons du même *iwan* est, malgré cette différence de traitement, contemporain du précédent. La décoration peinte est en effet, visiblement de la même main. Elle est moins bien conservée cependant.

Entre les solives, des octogones se succèdent, délimités par des filets qui s'entrelacent. Des cercles, diversement ornés, sont inscrits dans les octogones. Nous retrouvons là les « fasces » du plafond précédent de même que les fleurons à huit pétales et les « *tamghas* ». Mais d'autres cercles comportent des motifs décoratifs différents. L'un d'eux est orné d'éléments en V que l'on pourrait rapprocher des « triples flèches » que l'on rencontre souvent dans le décor architectural du premier

(1) L.A. Mayer, *Saracenic heraldry*, 1933, p. 8, n° 15 et p. 17.

(2) *Ibid.*, p. 24.

(3) L.A. Mayer, *o.c.*, pl. L et LI. Yacoub

Artin pacha, *Contribution à l'étude du blason*, p. 182-183 : « marque de bétail devenu symbole de tribu ou de famille ».

quart du XIV^e siècle ⁽¹⁾. Leur présence confirmerait que la décoration des plafonds est bien contemporaine de l'édification du palais auquel appartenait cette *qa'a*.

La frise qui cerne le plafond est ornée d'inscriptions mais elles sont ici contenues dans une série de cartouches allongés, séparés par des rosaces à huit lobes à l'intérieur desquelles figurent des blasons à « fasces » identiques à ceux des plafonds ⁽²⁾.

Cette constatation tendrait à prouver que ces blasons seuls sont de véritables motifs héraldiques. Les autres représentations entourées d'un cercle sur lesquelles pouvait subsister un doute seraient alors purement décoratives. Néanmoins il ne faudrait pas exclure pour celle des « *tamghas* » l'hypothèse d'une signature d'artisan ⁽³⁾.

Ce décor des plafonds présente comme tout autre décor d'époque mamelouke, un amalgame d'influences diverses. Il est souvent difficile de les identifier. Ainsi par exemple, on ne sait s'il faut attribuer les rinceaux aux Seljoukides ou aux Fatimides puisque l'on retrouve les mêmes aussi bien en Asie Mineure qu'en Ifriqiya.

On serait tenté de rattacher à un vieux fonds local certains éléments floraux, tels que les « liserons » qui sont si souvent représentés sur des bas-reliefs ou des peintures à l'époque pharaonique. Cependant on ne doit pas perdre de vue que c'est à l'influence mongole que l'on attribue généralement l'apparition de représentations naturalistes de fleurs dans le répertoire décoratif musulman à l'époque mamelouke ⁽⁴⁾.

La décoration des solives et caissons de rive des deux plafonds de la *qa'a* El Irsen est identique. C'est une répétition de motifs : entrelacement de dessins géométriques à courbes et contre-courbes en un décor serré tapissant toutes les surfaces.

⁽¹⁾ M. Michael Rogers (lettre du 16 mai 1971) me signale des exemples : Hassan Sadaqa et Zayn ad din Yusuf.

⁽²⁾ Ces cartouches allongés alternant avec des motifs polybés rappellent de loin les encadrements des figures animées, sculptées sur

des frises en bois à l'époque fatimide (conservées au Musée du Caire, elles proviennent du palais de l'Ouest).

⁽³⁾ Je dois cette suggestion à M. M. Rogers.

⁽⁴⁾ E. Kühnel, *Islamic art and architecture*, 1966, p. 120.

On retrouve à peu près la même chose sur un plafond de la *qa'a* de Tashtamur qui date de 1366.

Un décor semblable mais à plus petite échelle figure sur les solivettes et encadrements longitudinaux des caissons creux du plafond de l'*iwan* du Sud-Ouest.

Dans chacun des caissons carrés est peint un cercle entourant une rosace de huit pétales.

Les deux caissons rectangulaires ont un décor différent. Sur un fond de rinceaux, se détache un cercle plus petit garni d'un motif cruciforme. Il est composé de quatre fleurons à trois pétales.

On retrouve des croix analogues sur la bande inférieure de la frise où ils garnissent des médaillons.

On remarque des motifs identiques sur des boiseries de la *qa'a* : les grilles des « loges » de la *dorqa'a* et de l'*iwan* du Nord-Est ⁽¹⁾.

Sur le plafond, la partie de la frise qui est en forme de gorge est décorée d'une série d'arcs brisés imitant en peinture des niches de *muqarnas*. A l'intérieur et à l'extérieur des arcs cette frise est recouverte d'entrelacements et de palmettes.

Sur le plafond de l'*iwan* Nord-Est, les espaces entre solives sont décorés d'un semis de fleurons grossiers, qui appartient au dernier état de l'histoire de cette salle.

Il reste des traces d'un décor semblable sur la corniche de ce plafond.

CONCLUSION

Les historiens définissent l'art des Mamelouks comme le « résultat d'un mélange d'influences les plus diverses » ⁽²⁾.

On avait quelque peu exagéré autrefois celle de l'architecture gothique qui aurait été introduite au Caire à l'occasion des Croisades. Il a été démontré depuis que certaines formes qu'on lui attribuait avaient, en réalité, été empruntées à l'art roman de la Sicile normande ⁽³⁾.

⁽¹⁾ *B.C.*, 1927-1929, n° 35; pl. IV et V. Pour des croix coptes de ce même type, cf. Al. Gayet, *Les monuments coptes du Musée de Boulaq*, dans *Mém. de la mission archéol. française du Caire*, t. 3, 3° fasc., 1889, pl. XVIII, fig. 23 et pl. L, fig. 66.

⁽²⁾ E. Kühnel, *Islamic art and architecture*, 1966, p. 114; K. Otto-Dorn, *L'Art de l'Islam*, 1967, p. 205.

⁽³⁾ K.A.C. Creswell, *Muslim archit. of Egypt*, II, p. 201.

Dans l'architecture domestique, nous retrouvons les traces de ces apports multiples. Mais nous ne savons pas toujours déterminer le cheminement qu'ils ont suivi, puisque certaines formes ou certains éléments du décor sont apparus simultanément aux extrémités orientales aussi bien qu'occidentales du domaine de l'Islam ⁽¹⁾.

Nous distinguons d'abord celle de la Mésopotamie, transmise par les réalisations toulounides, celle des Fatimides de l'Ifriqiya, celles des Seljoukides du Khorassan ou de Roum et celle de l'art roman de la Sicile normande ⁽²⁾.

On n'avait pas jusqu'ici accordé une importance suffisante à d'anciennes traditions locales, transmises par les Coptes et dont on retrouve des traces non seulement dans certains aspects techniques des réalisations mameloukes, mais aussi dans des éléments purement décoratifs ⁽³⁾.

Dans une moindre mesure, on constatera encore des importations provenant d'Andalousie, de Chypre, de Rhodes, de Palestine et enfin quelques éléments décoratifs chinois du répertoire mongol ⁽⁴⁾.

Cependant certains aspects du problème des filiations restent du domaine de l'hypothèse, étant donné le hiatus qui subsiste dans nos connaissances sur une période importante de l'art fatimide primitif : celle qui est comprise entre les années 947 et 973 et dont on ne saura pas grand'chose tant que des fouilles systématiques n'auront pas été entreprises sur le site de Sabra Mançouriya ⁽⁵⁾.

Le changement le plus notable que l'on constate dans l'architecture aulique après la chute des Fatimides est constitué par la disparition du grand *iwān* entièrement ouvert sur le dehors, où le Calife chi'ite trônait derrière un immense voile, et son remplacement par des salles plus isolées, de l'extérieur et dont les plafonds ou les voûtes étaient supportés par des arcs sur colonnes.

⁽¹⁾ C'est le cas, par exemple de l'écriture *naskhi*.

⁽²⁾ A ce dernier on attribue plus particulièrement les baies géminées surmontées d'oculi, cf. Creswell, *o.c.*, fig. 115.

⁽³⁾ A. Lézine, *Persistence de traditions pré-islamiques dans l'architecture domestique de l'Égypte musulmane*.

⁽⁴⁾ Motifs floraux naturalistes dont le lotus de type chinois.

⁽⁵⁾ A ce jour, ce site a seulement fait l'objet de quelques sondages et G. Marçais, *L'Architecture musulmane d'Occident*, p. 79-81; S.M. Zbiss, *Journal asiatique*, 1956, p. 86; A. Lézine, *Sur deux châteaux musulmans d'Ifriqiya*, *REI* XXXIX/1, 1971, fig. 2, p. 97 et p. 99.

Cette évolution de la salle d'audience marque certainement une très nette transformation du cérémonial de cour.

Dès cette époque, on en arrive à désigner en Egypte, par le terme d'*iwan*, une salle noble qui n'a plus aucune ressemblance avec l'*iwan* mésopotamien puisque le « Grand *iwan* » mentionné par le chroniqueur du XVI^e siècle ne peut être autre chose que le « Divan de Joseph » de la « Description d'Egypte ».

A l'époque Ayyoubide, la *qa'a* à deux *iwans* opposés d'inégale importance commence à prendre forme dans le palais du Sultan Salih. Il suffira de supprimer les colonnes intérieures de la *dorqa'a* en diminuant la largeur de celle-ci pour aboutir à la *qa'a* « classique » dont celle de Yahya (1317) est actuellement le plus ancien exemple connu.

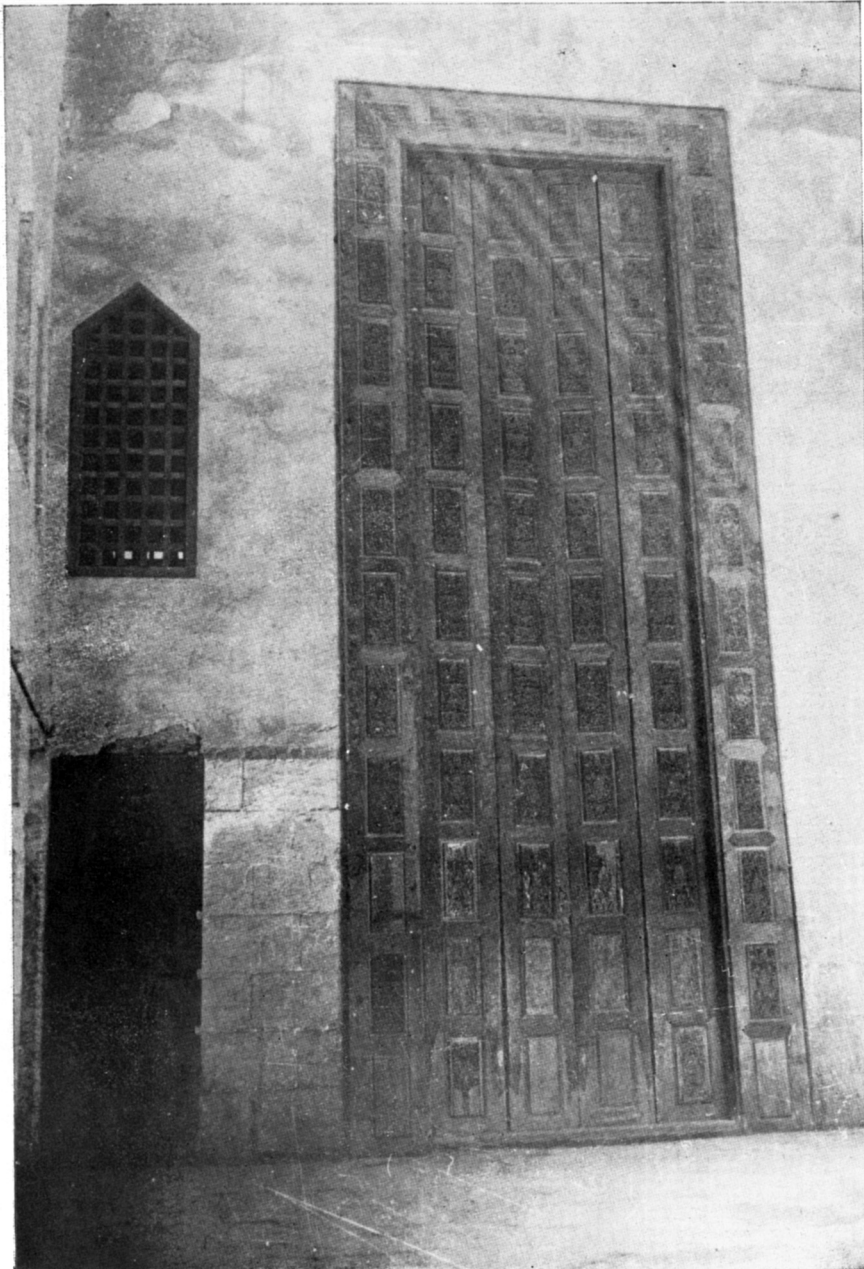
Cependant l'on remarquera que les salles à colonnes du « Divan de Joseph » et de An Nasir ibn Qalaoun sont de grandes salles d'audience de caractère très officiel. Or ces palais comprenaient également des salles nobles de caractère plus intime, situées dans les appartements privés⁽¹⁾. On peut présumer qu'elles présentaient déjà la même apparence que la *qa'a* de Yahya ce qui ferait remonter la forme « classique » de la *qa'a* au début de l'époque mamelouke.

* * *

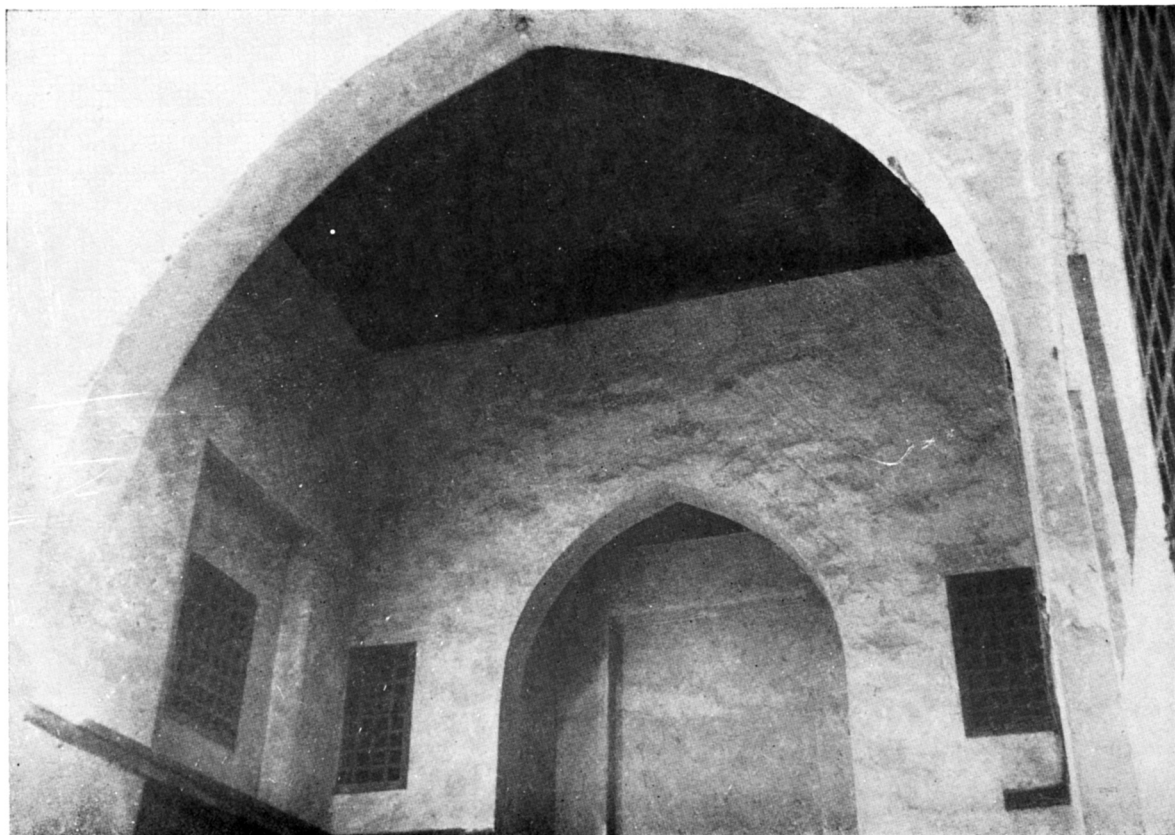
Pour la commodité du lecteur, nous donnons ici un sommaire :

	Page		Page
INTRODUCTION	63	10. — La <i>qa'a</i> de Qoussoun.	95
1. — Le palais du sultan Malik Salih Ayyoub	64	11. — La <i>qa'a</i> du palais de Bechtak	98
2. — Le « Grand <i>Iwan</i> » (Divan de Joseph ou de Saladin)	66	12. — La <i>qa'a</i> de l'émir Taz an Nasiri	105
3. — Le Qasr al Ablaq.	68	13. — La <i>qa'a</i> de Tashtamur	108
4. — Le Deir el Banat	72	14. — La <i>qa'a</i> de Ghannam	112
5. — La <i>qa'a</i> de 'Alin Ak	80	15. — La <i>qa'a</i> el Irsen	115
6. — Les maisons de Fustat.	83	16. — La <i>qa'a</i> ad Dardir	120
7. — La <i>qa'a</i> d'Ahmed Qohya	86	17. — La <i>qa'a</i> de Mohib ed Din el Moaqqa	123
8. — La <i>qa'a</i> de Mohib ed Din Yahya	89	18. — Comparaison avec les palais d'époque ottomane.	128
9. — La <i>qa'a</i> de l'émir Aqqush	93	19. — Les plafonds	131
		CONCLUSION.	146

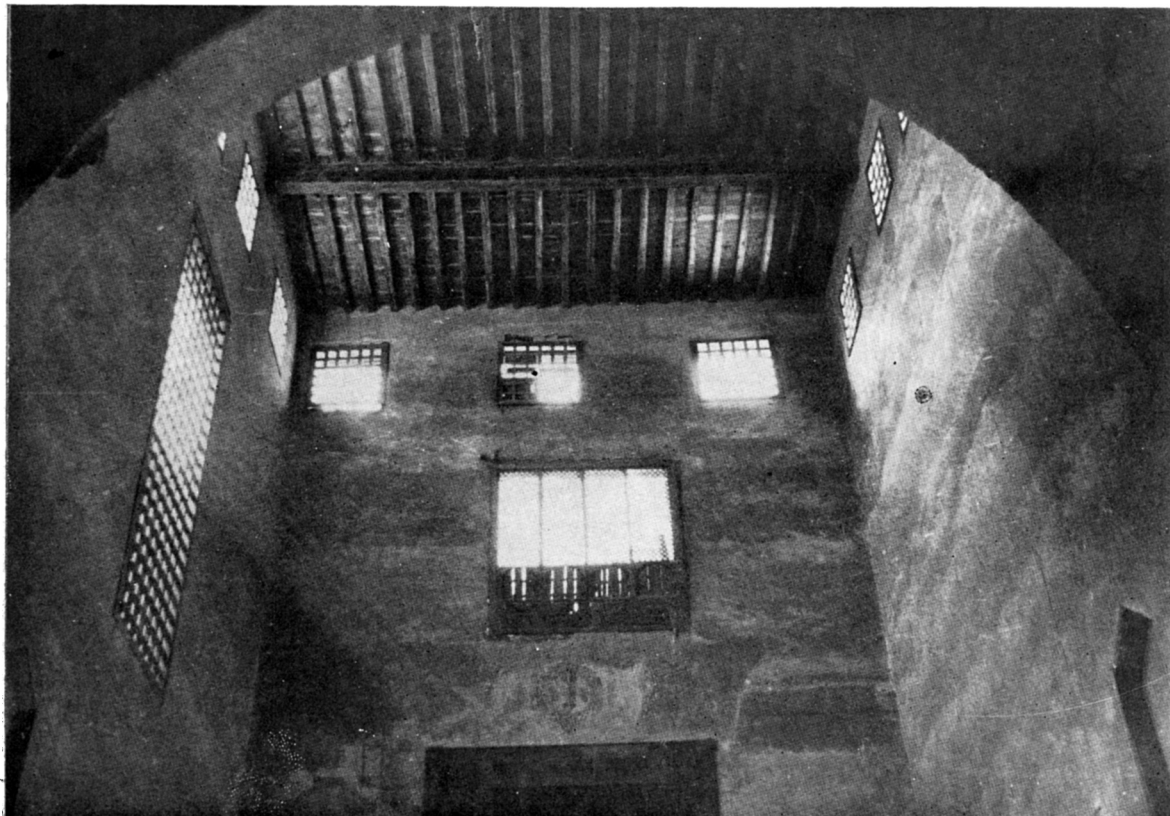
(1) K.A.C. Creswell, *o.c.*, p. 260.



Deir el Banat : porte de la chapelle.



Deir el Banat : arcs brisés de l'*iwan*.



Deir el Banat : plafond moderne de la *dorqa'a*.



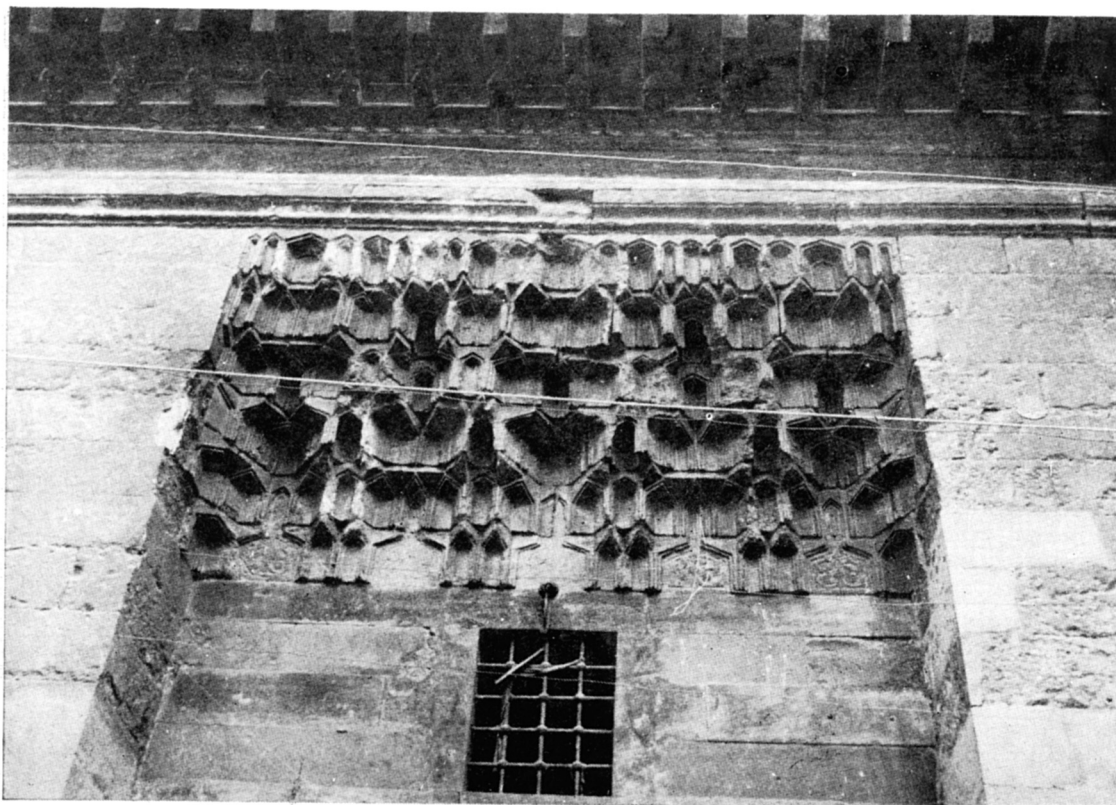
*Alin Ak : baie géminée et oculus.



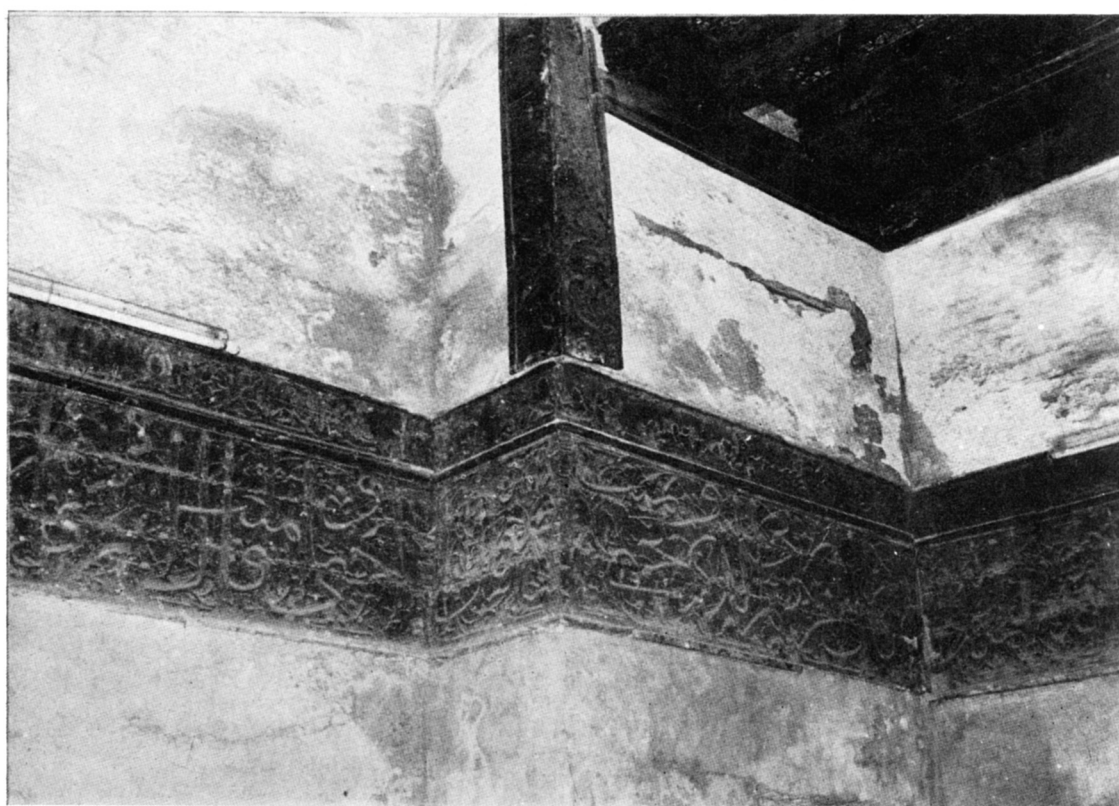
Alin Ak : baies rebouchées et emplacement d'inscription.



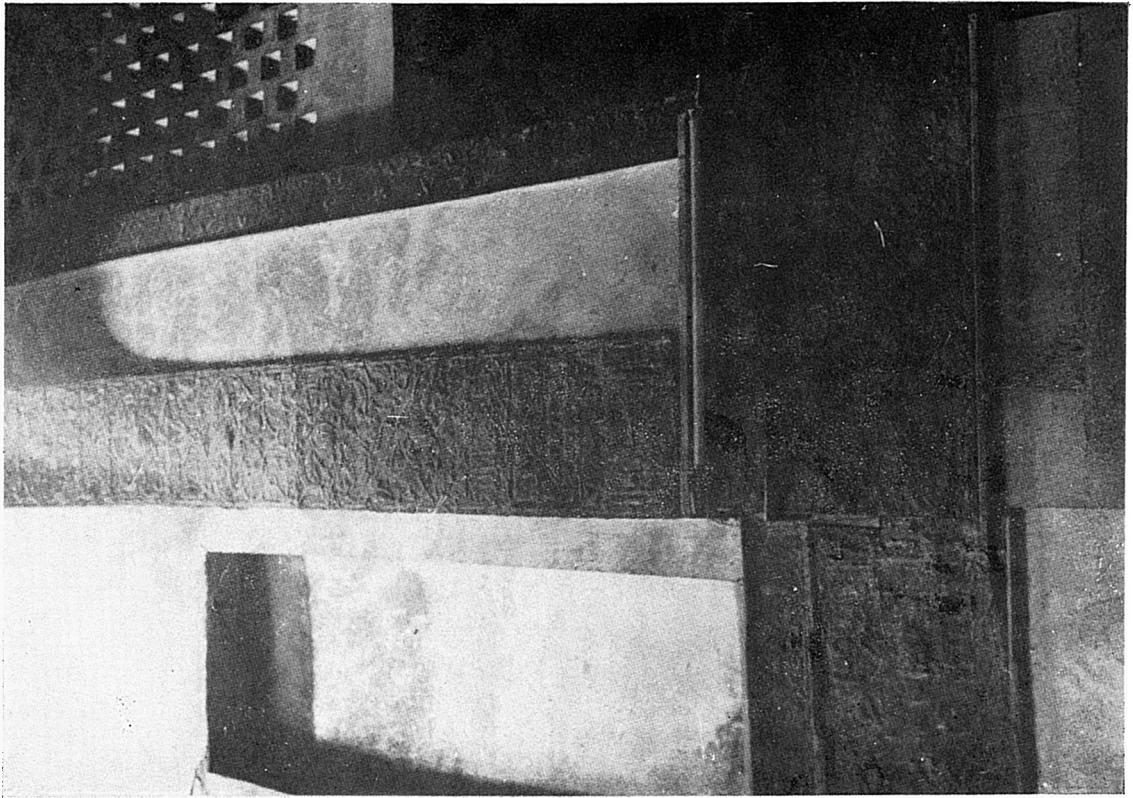
*Alin Ak : un arc brisé.



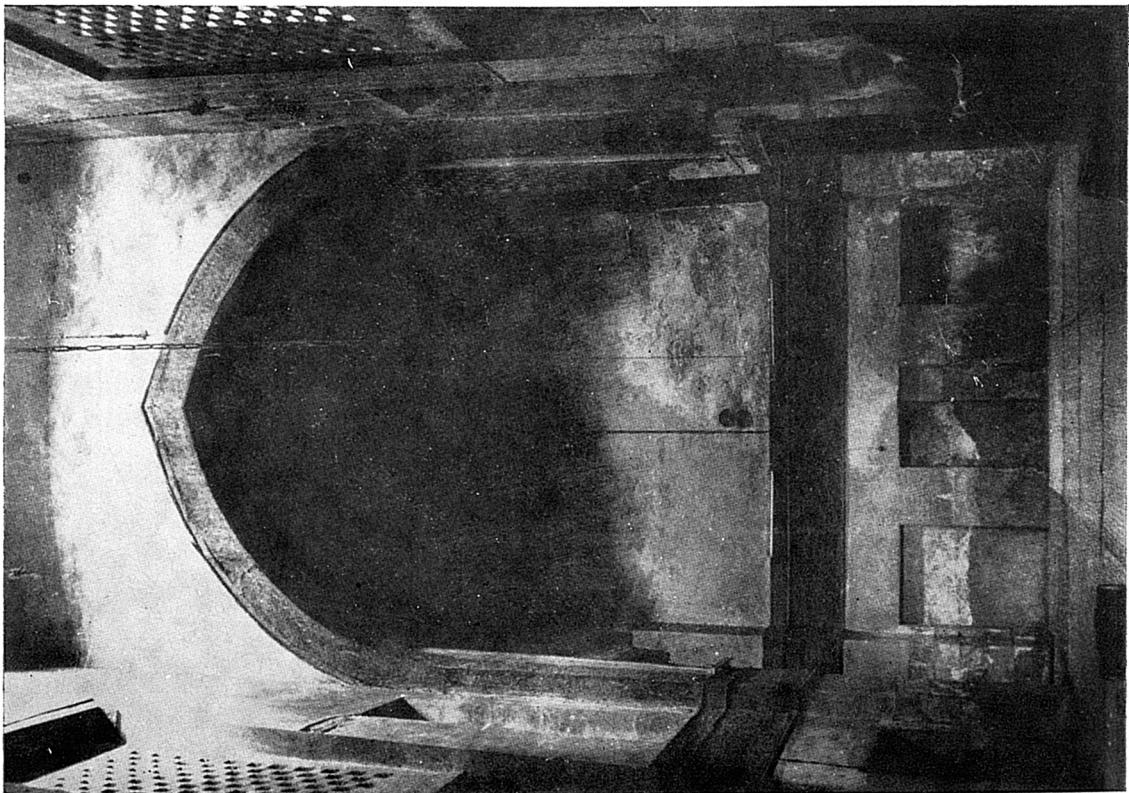
A. — Yahya : *muqarnas* du porche.



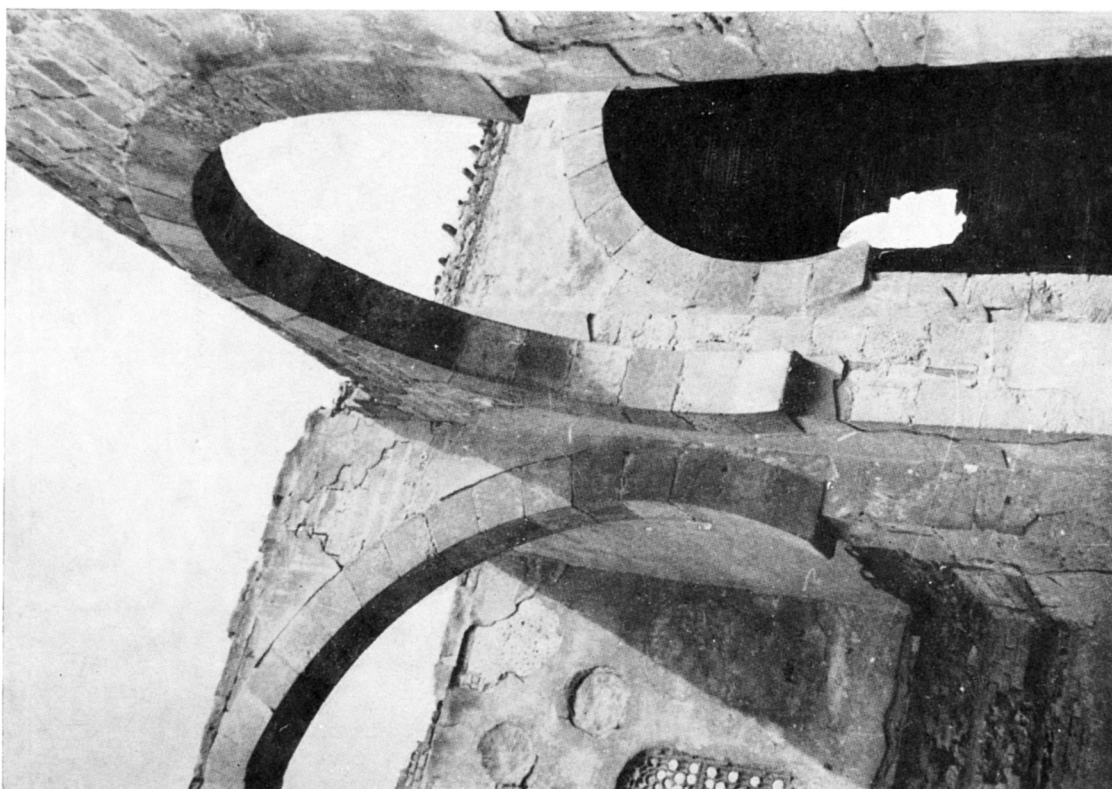
B. — Yahya : la grande inscription.



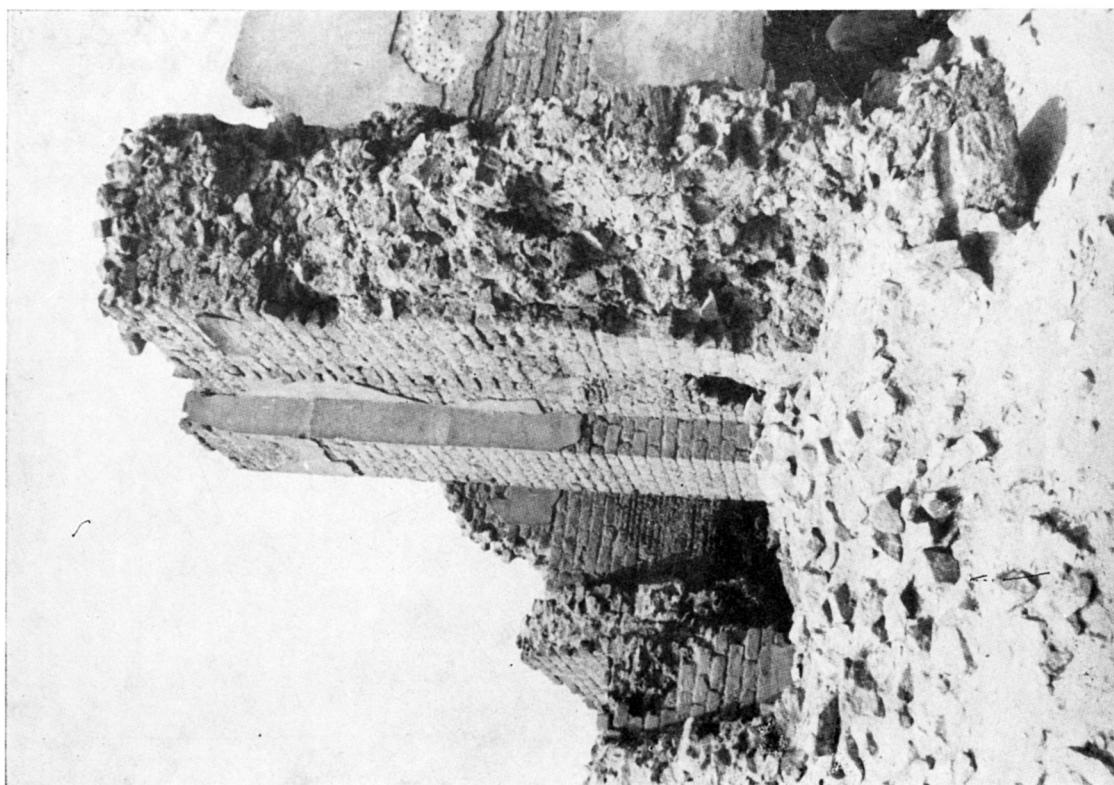
B. — Yahya : décor de la sous-face d'un arc.



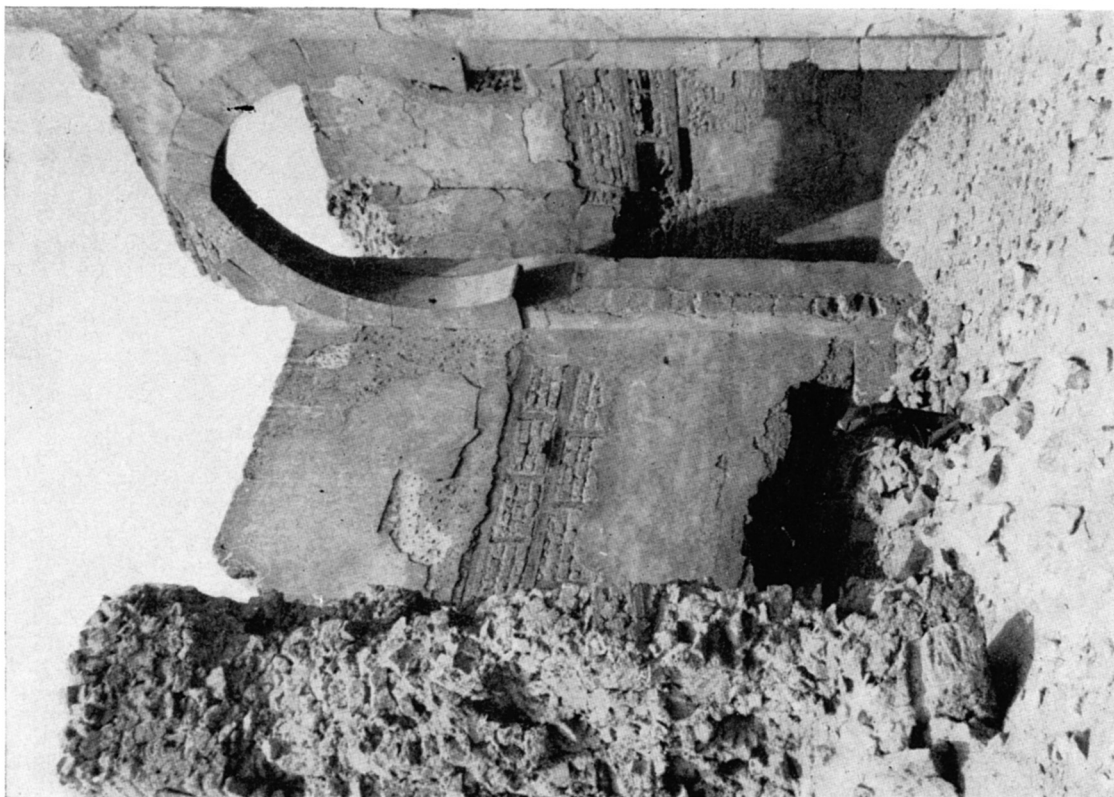
A. — Yahya : arc brisé d'un iwān.



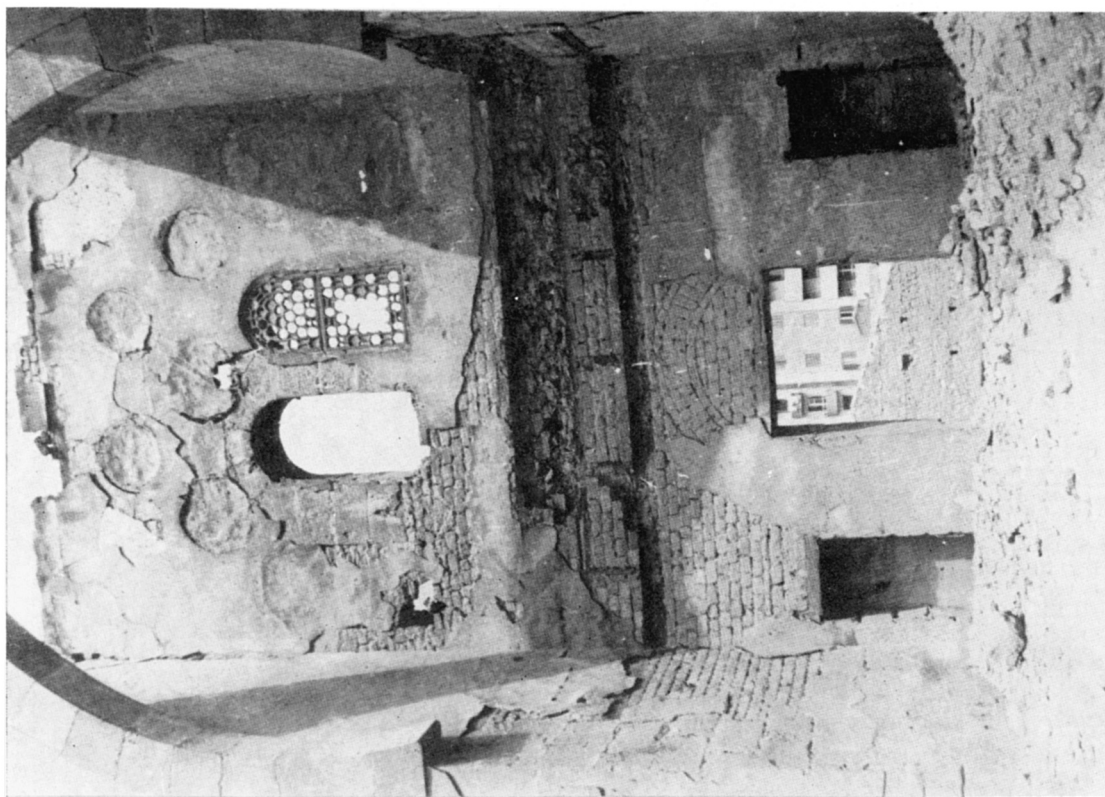
B. — Qoussoun : arcs brisés.



A. — Qoussoun : ruines de la *dorgā'a*.



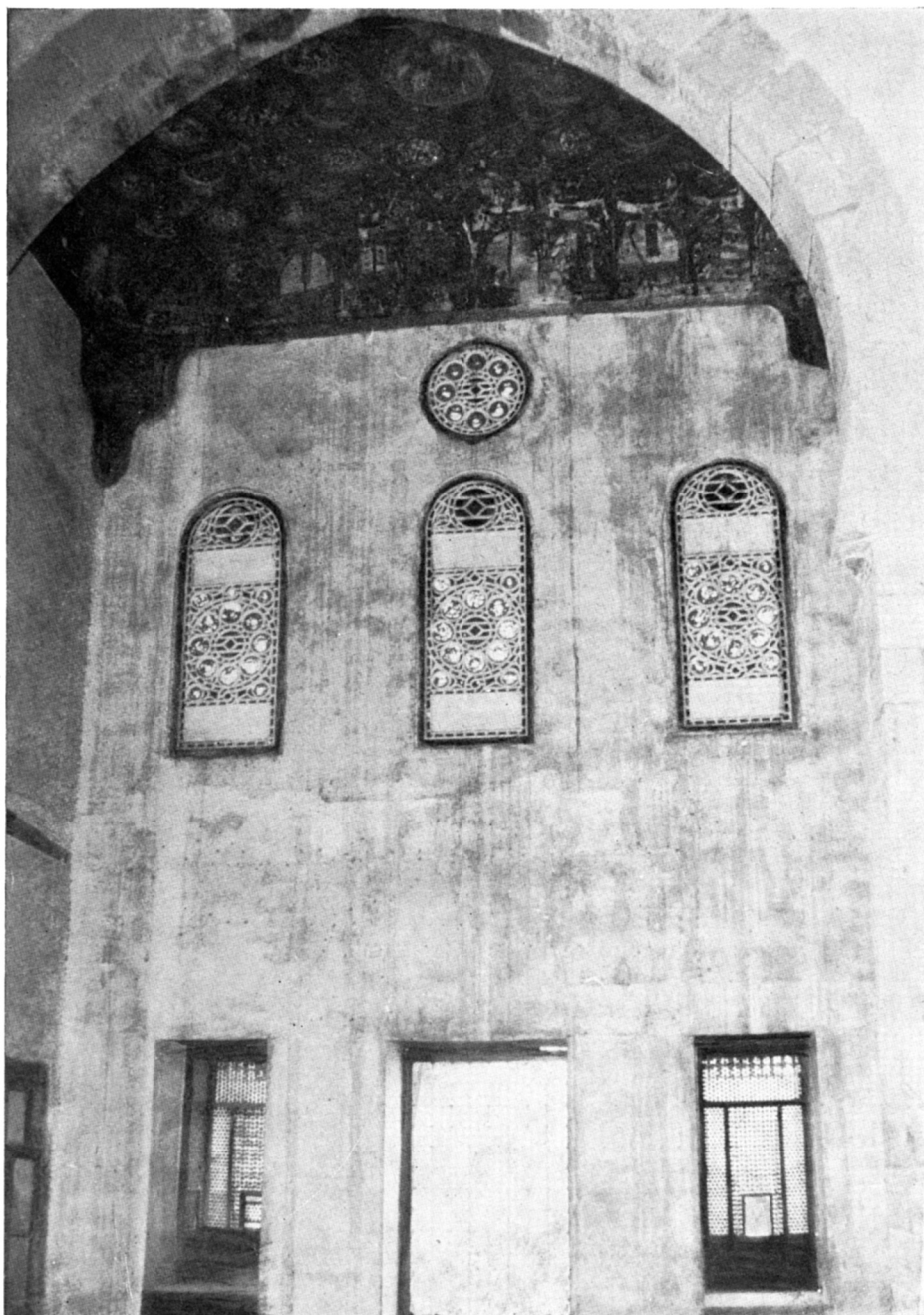
B. — Qossoun : emplacement d'inscription.



A. — Qossoun : baies géminées et oculi.



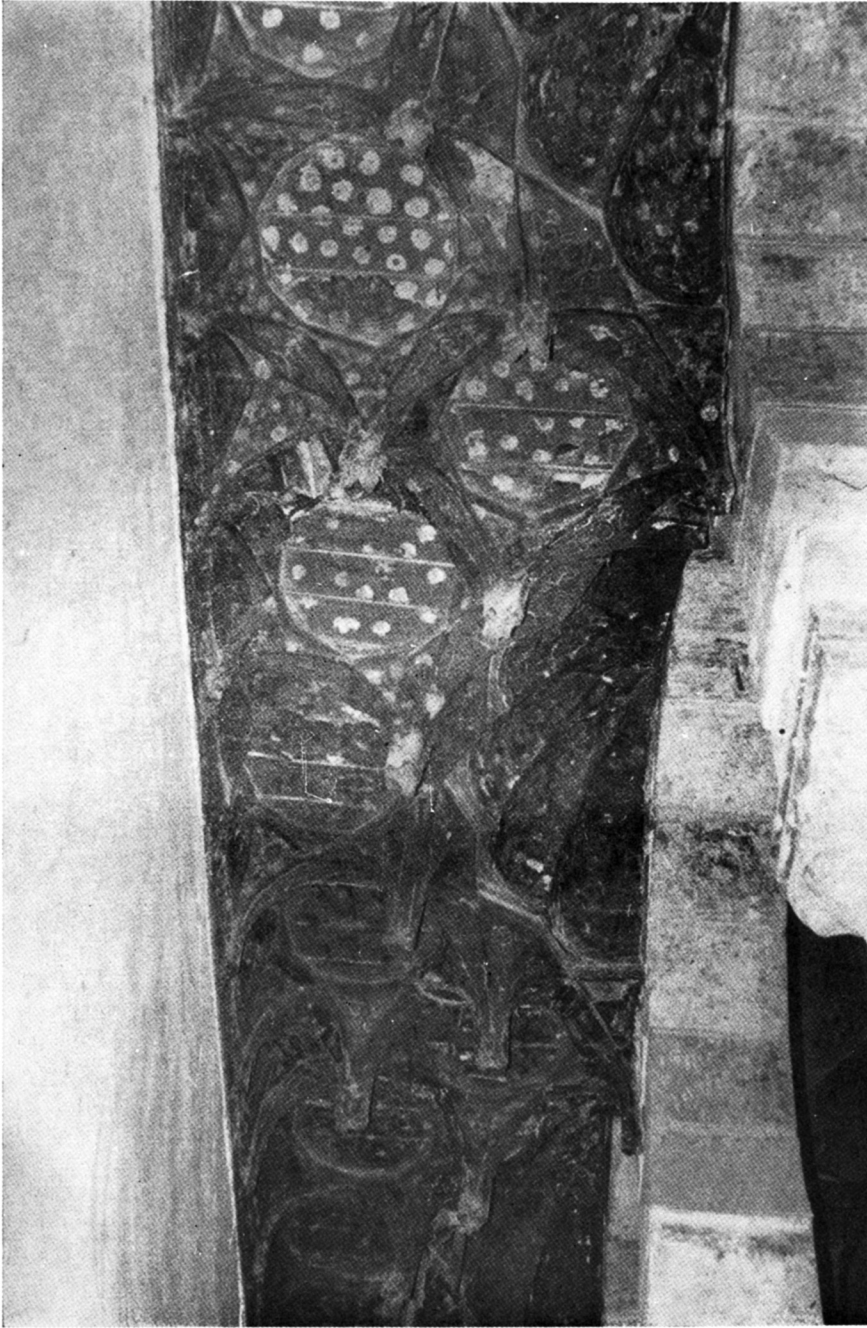
Qoussoun : armature en plâtre d'un vitrail.



Behtak : *iwan* du Nord-Ouest.



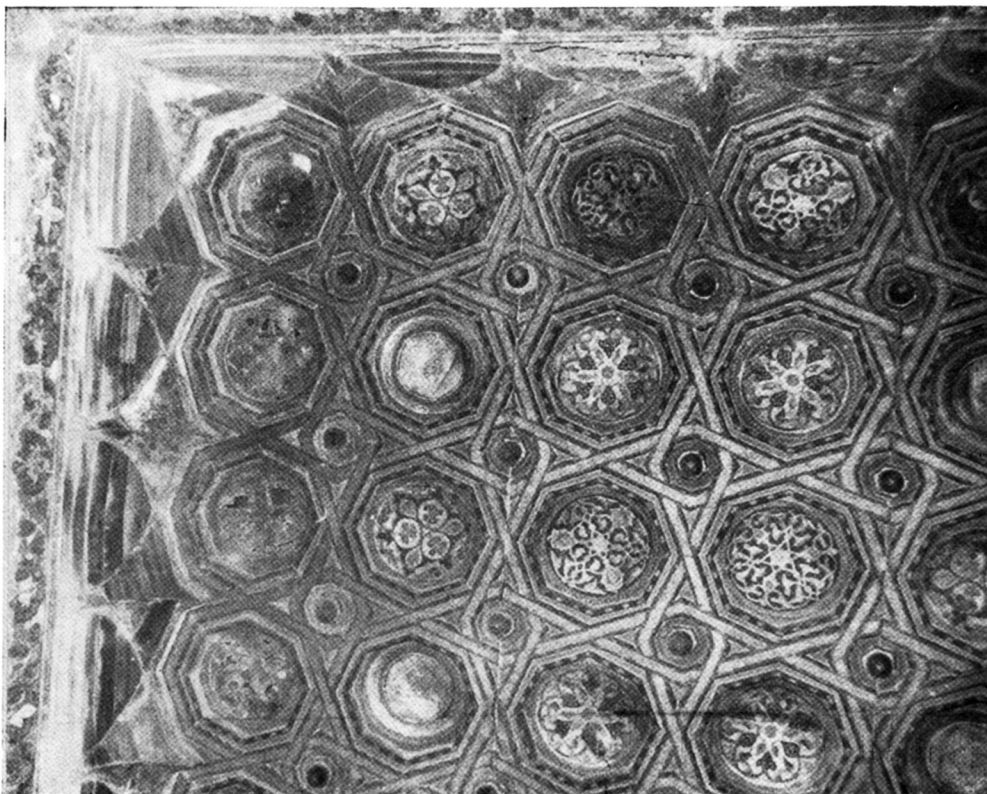
Behtak : « triforium » de la *dorqa'a*.



Bechtak : plafond d'une galerie.



A. — Bechtak : plafond de l'*iwan* du Nord-Ouest.



B. — Bechtak : plafond de la petite chambre.

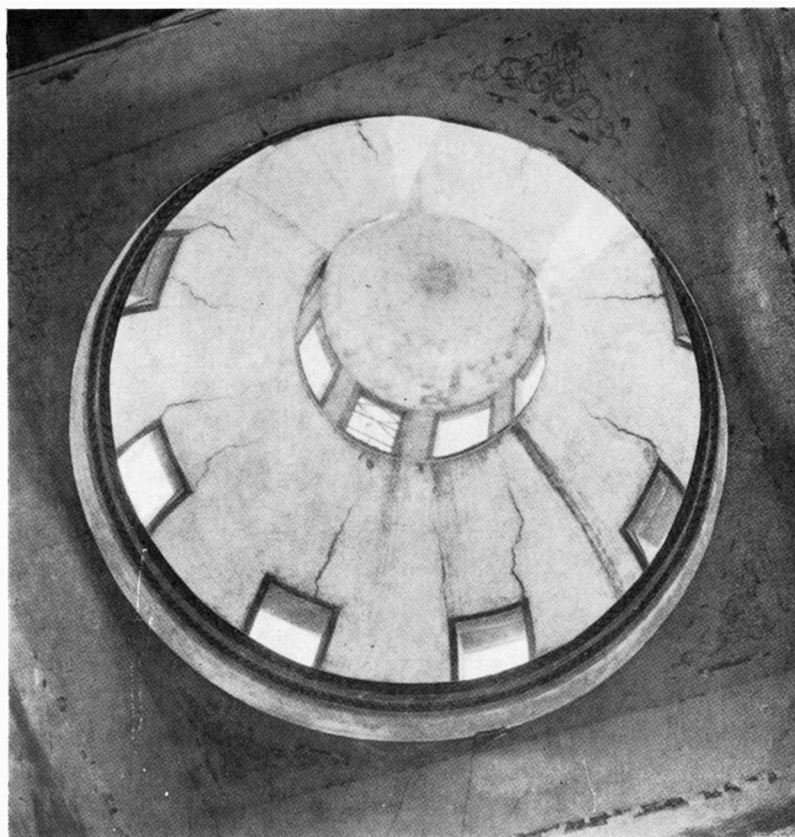


A. — Emir Taz : façade sur cour de la *qa'a*.

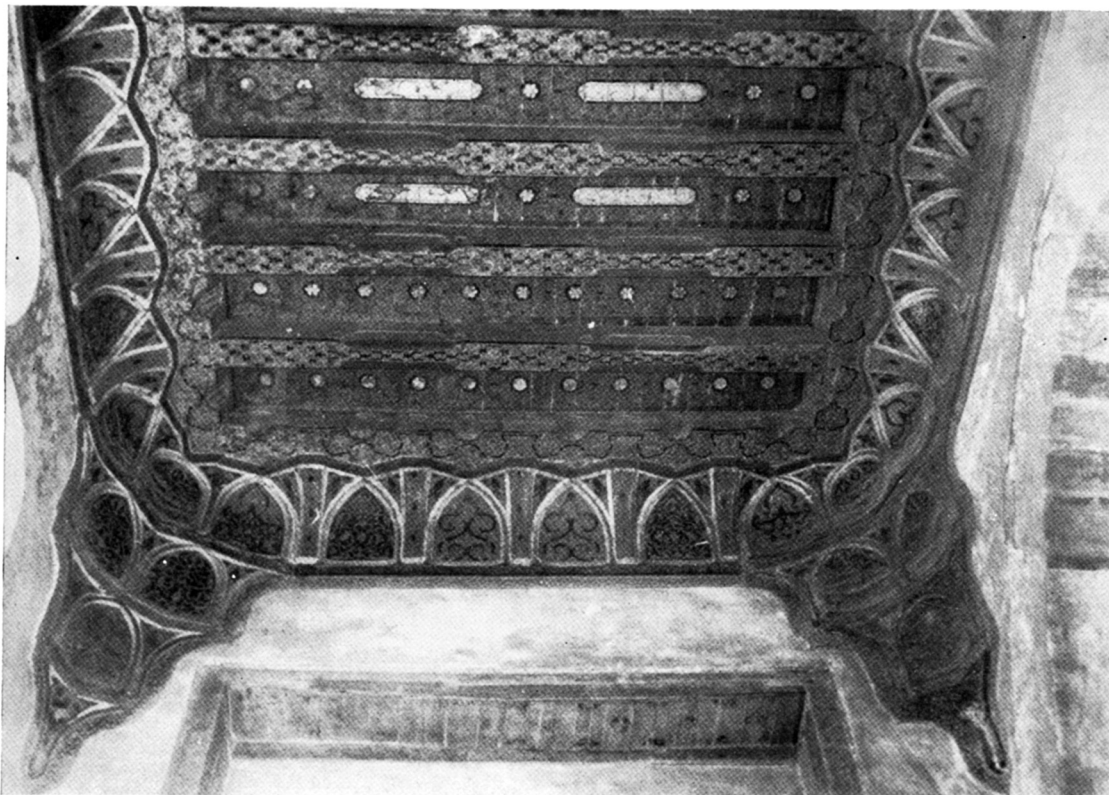


B. — Emir Taz : arc brisé
de la *qa'a*.

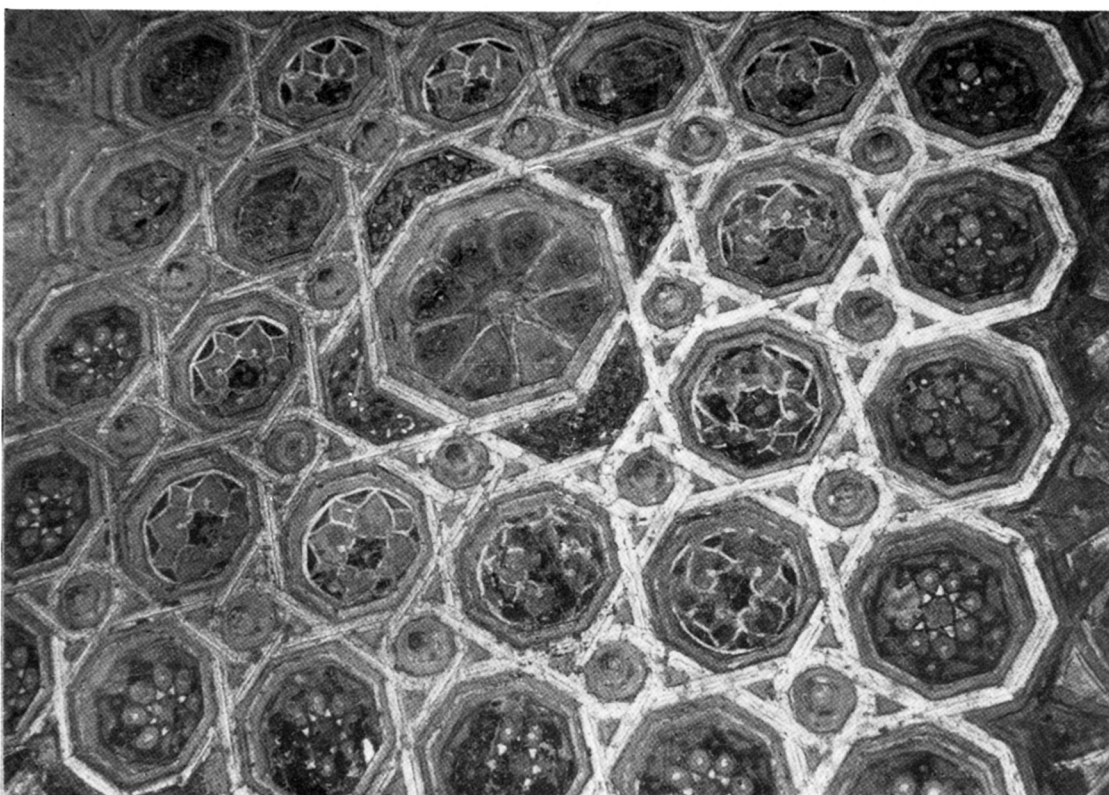
A. — Emir Taz :
grande inscription.



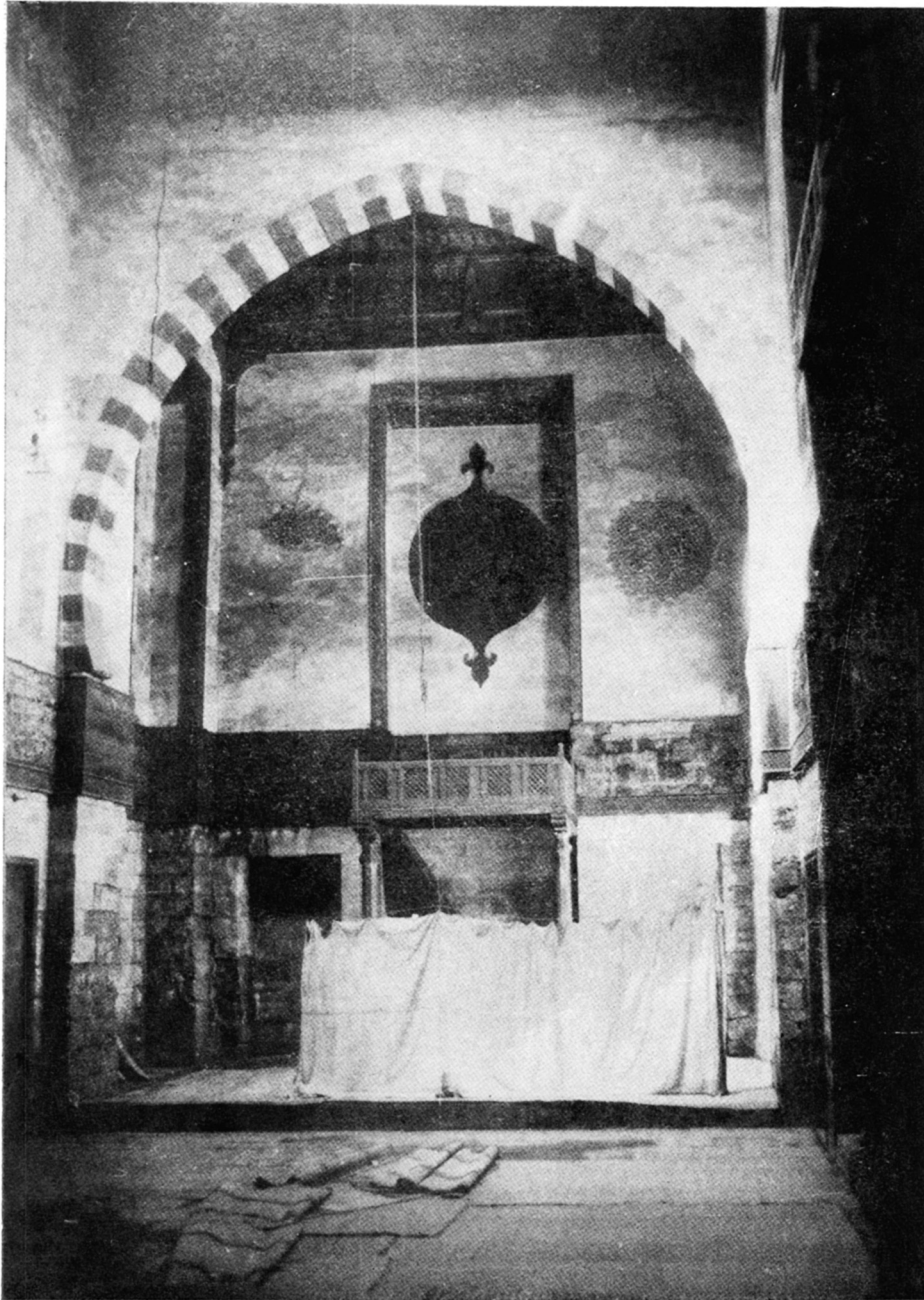
B. — Emir Taz : coupole
de la *dorqa'a*.



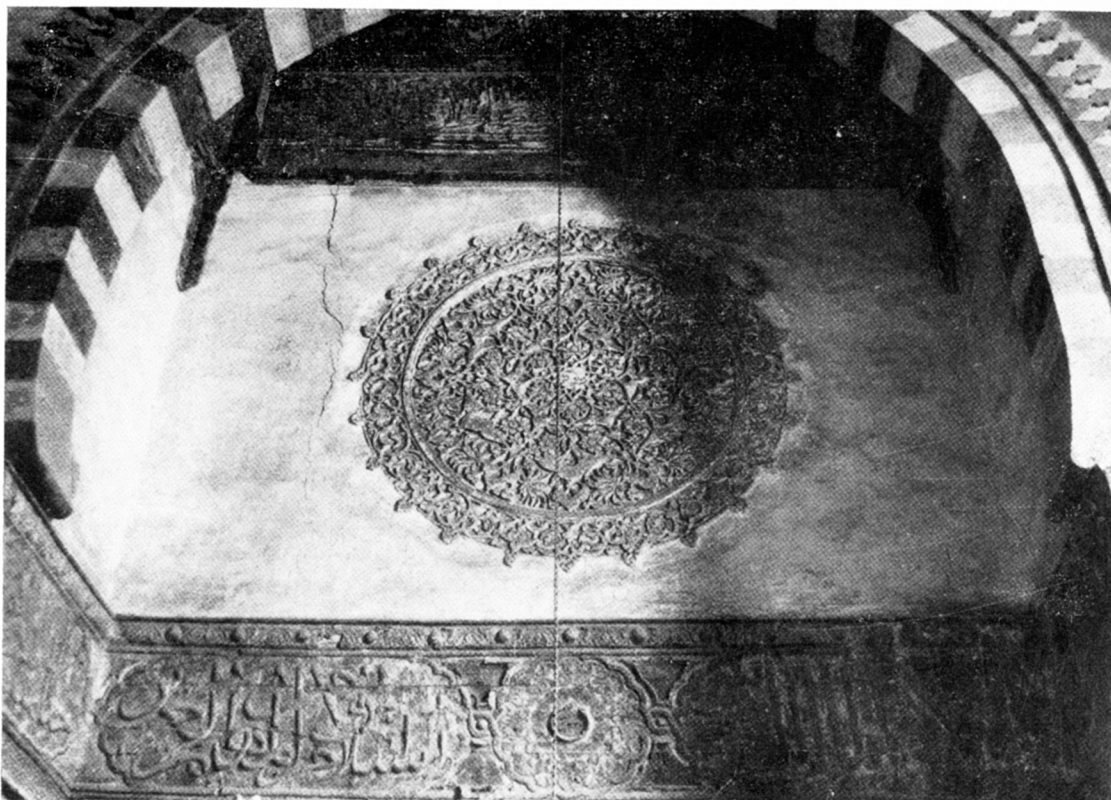
A. — Emir Taz : plafond du XIV^e siècle.



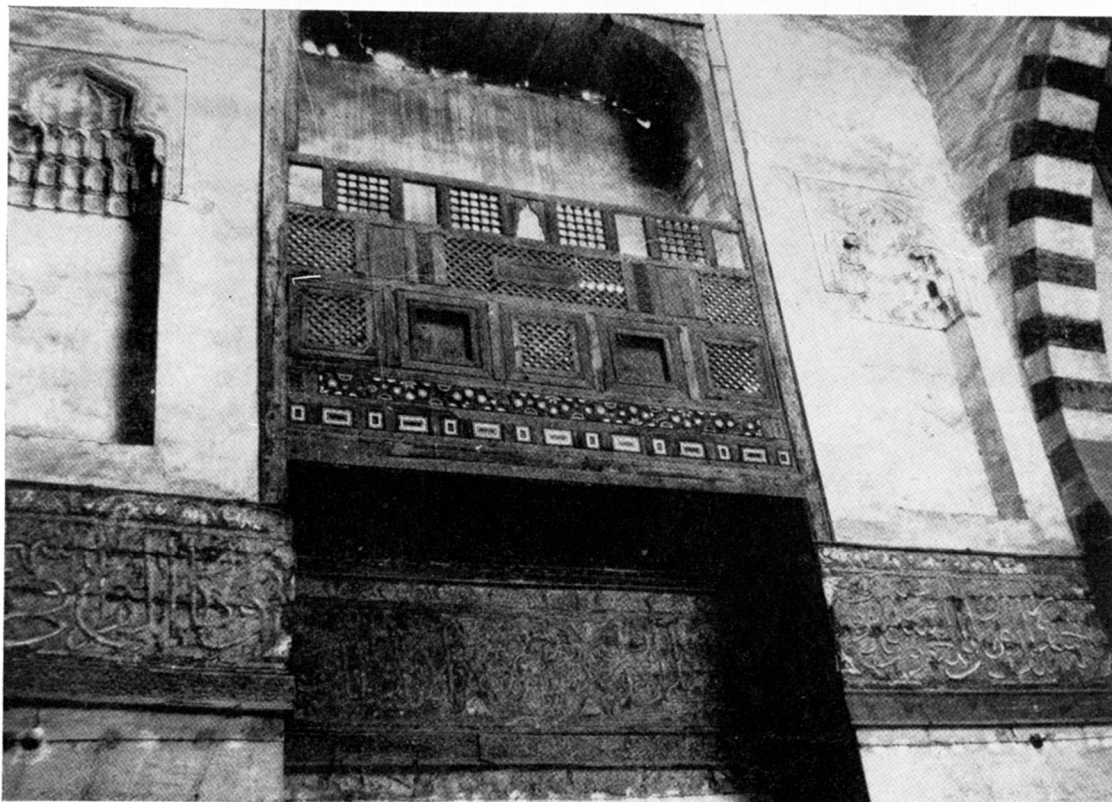
B. — Emir Taz : plafond d'une chambre.



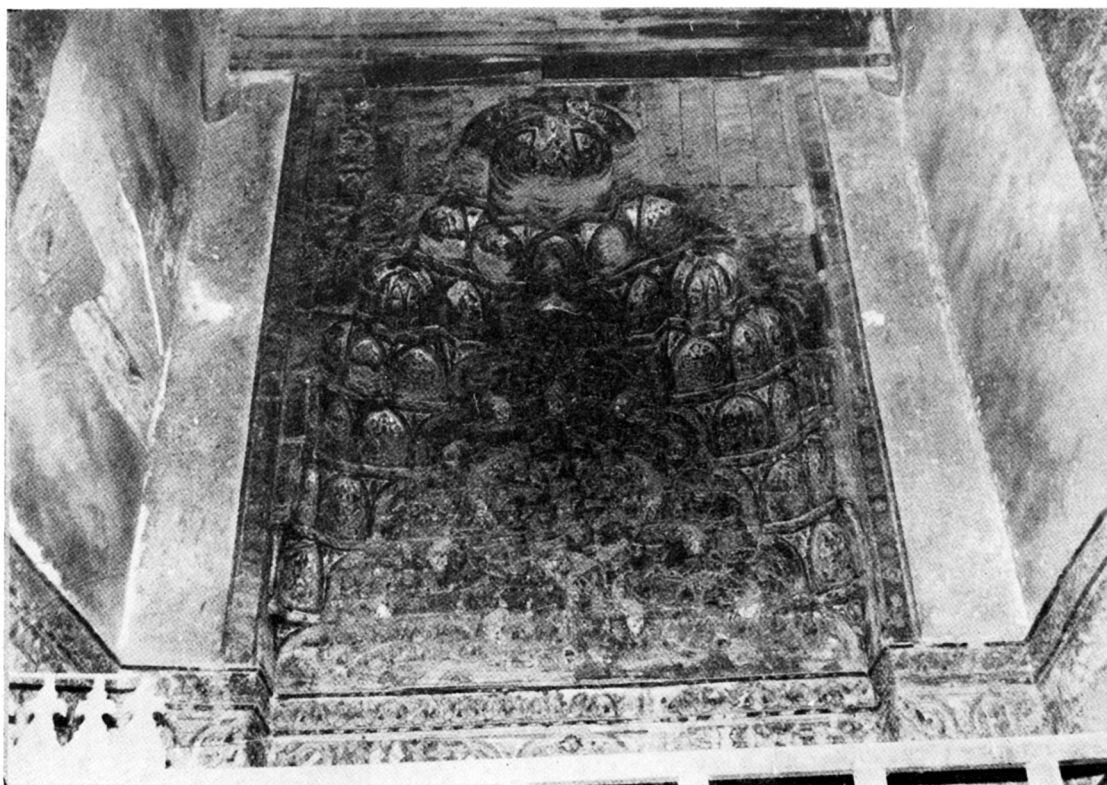
Tashtamur : *iwān* et arc brisé du XIV^e siècle.



A. — Tashtamur : grande inscription et rosace postérieure.



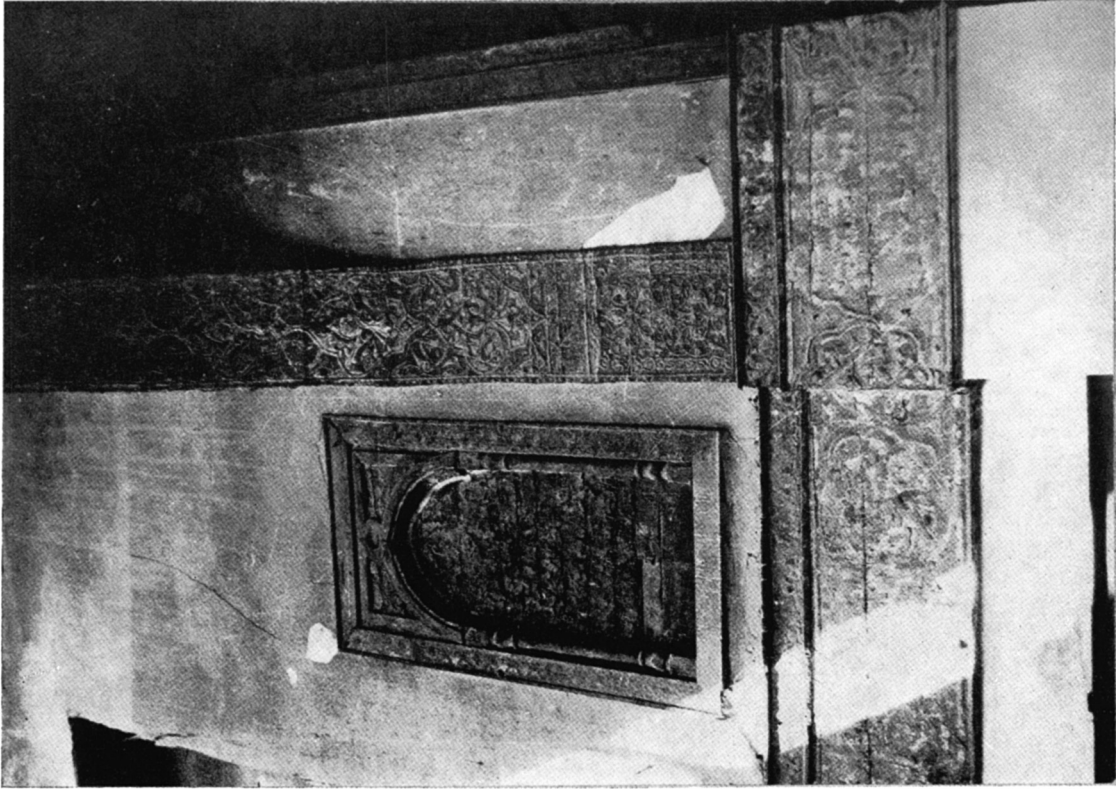
B. — Tashtamur : « loge des femmes ».



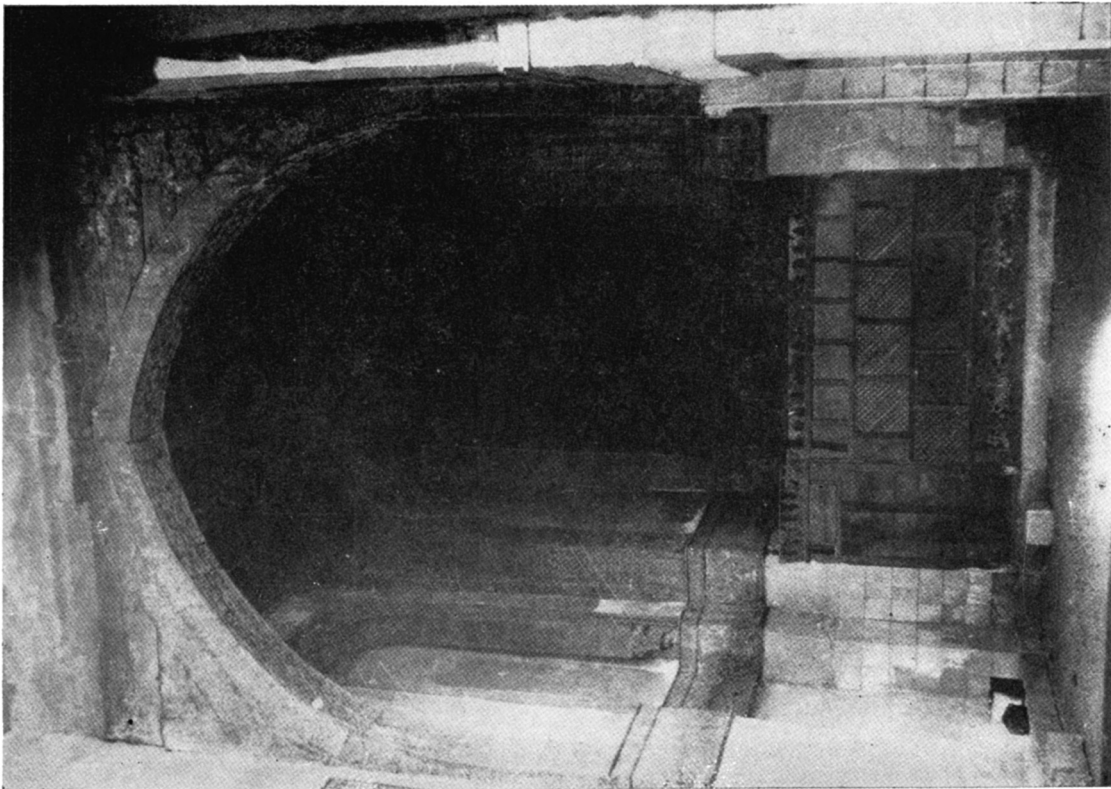
A. — Ghannam : niche de *salsabil*.



B. — Ghannam : détail de *muqarnas*.



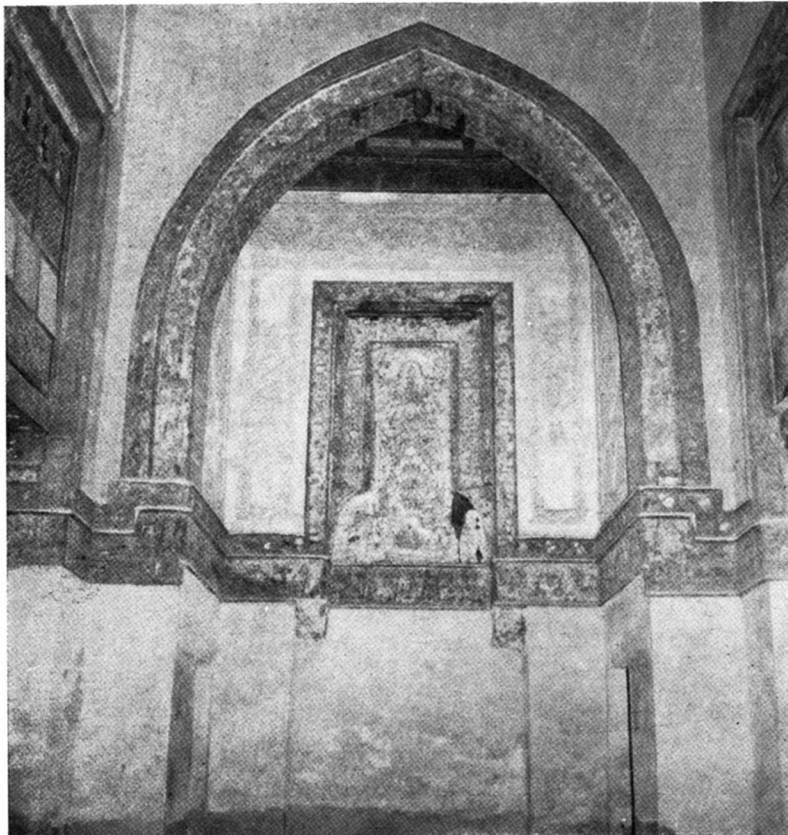
B. — Ghannam ; décor de la sous-face d'un arc.



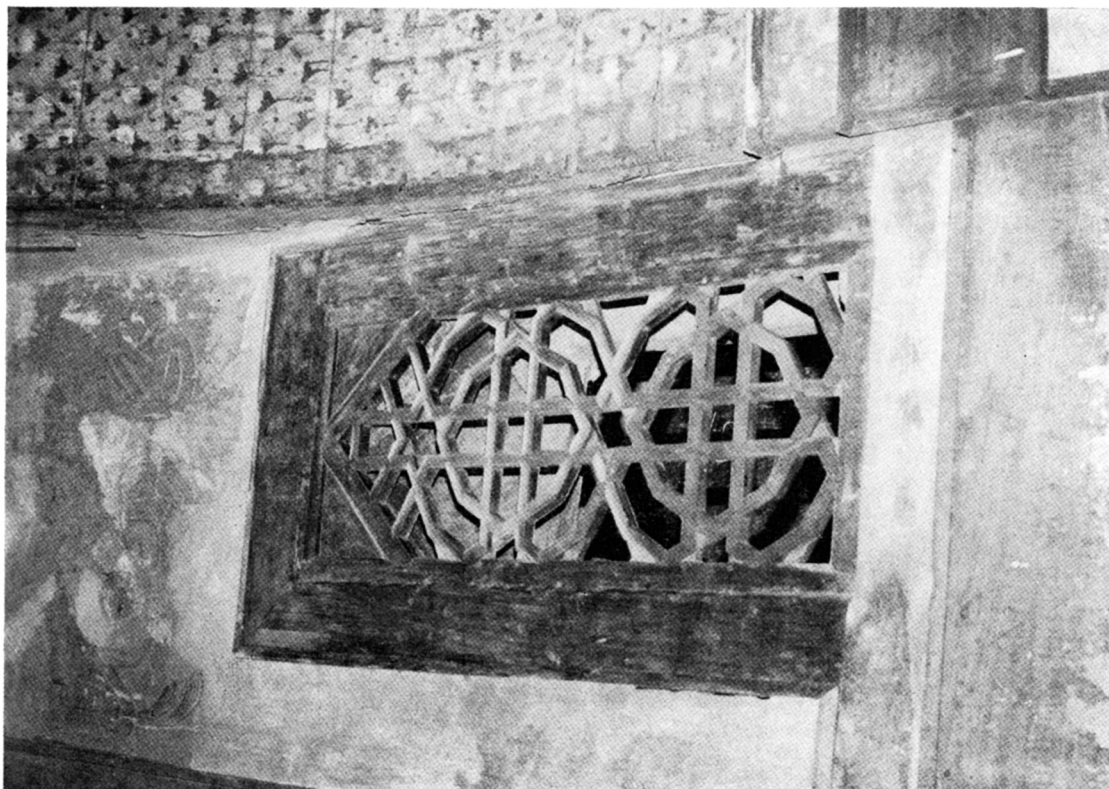
A. — Ghannam : iwān et arc brisé.



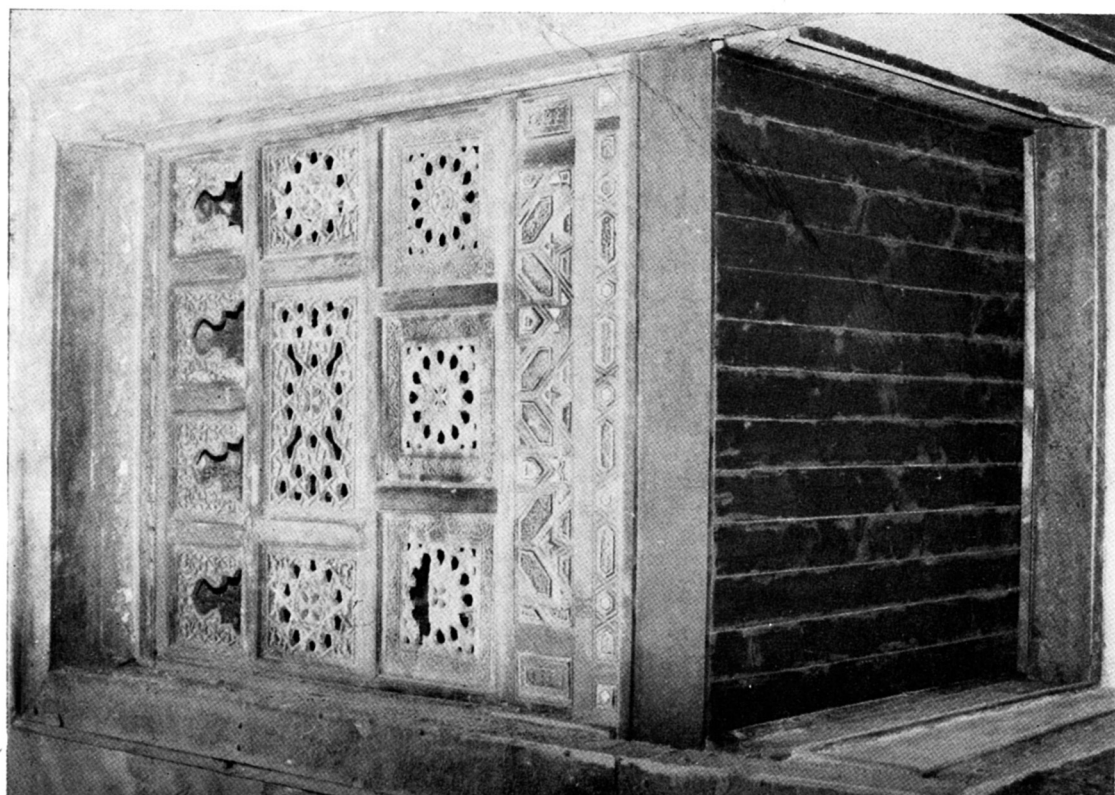
A. — Ghannam : détail d'un *kundi*.



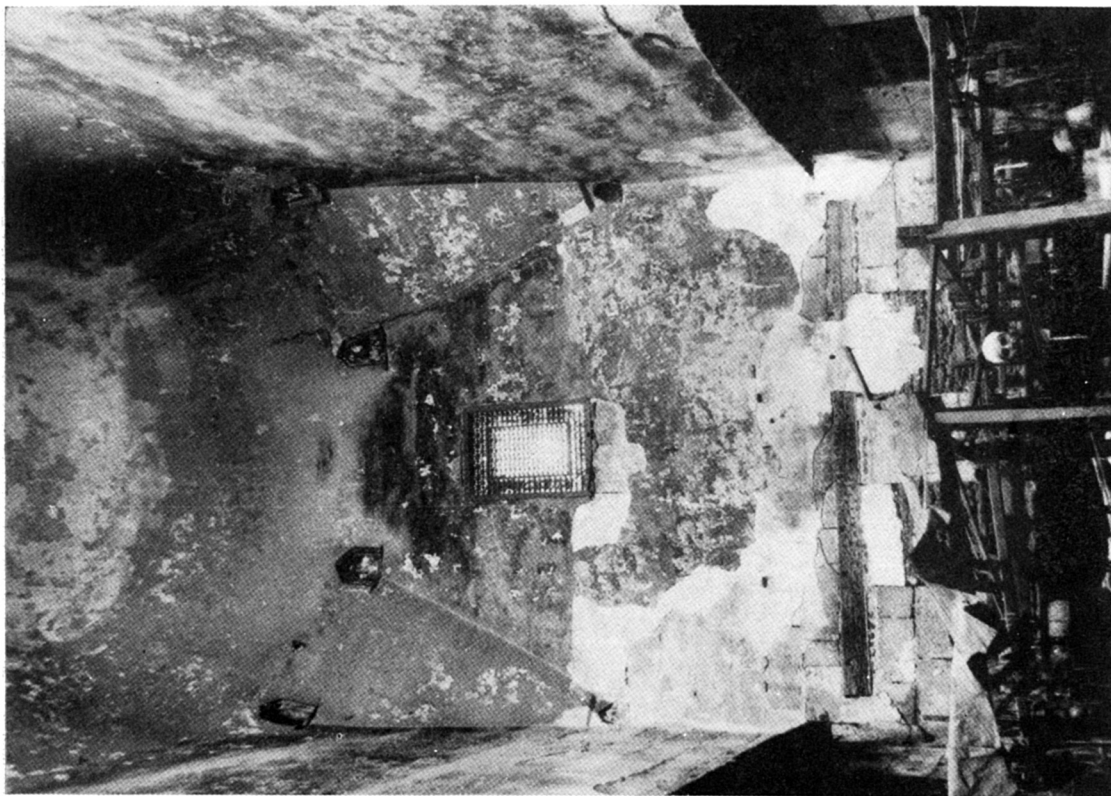
B. — El Irsen : arc brisé
et niche de *salsabil*.



B. — El Irsen : détail de grille en bois.



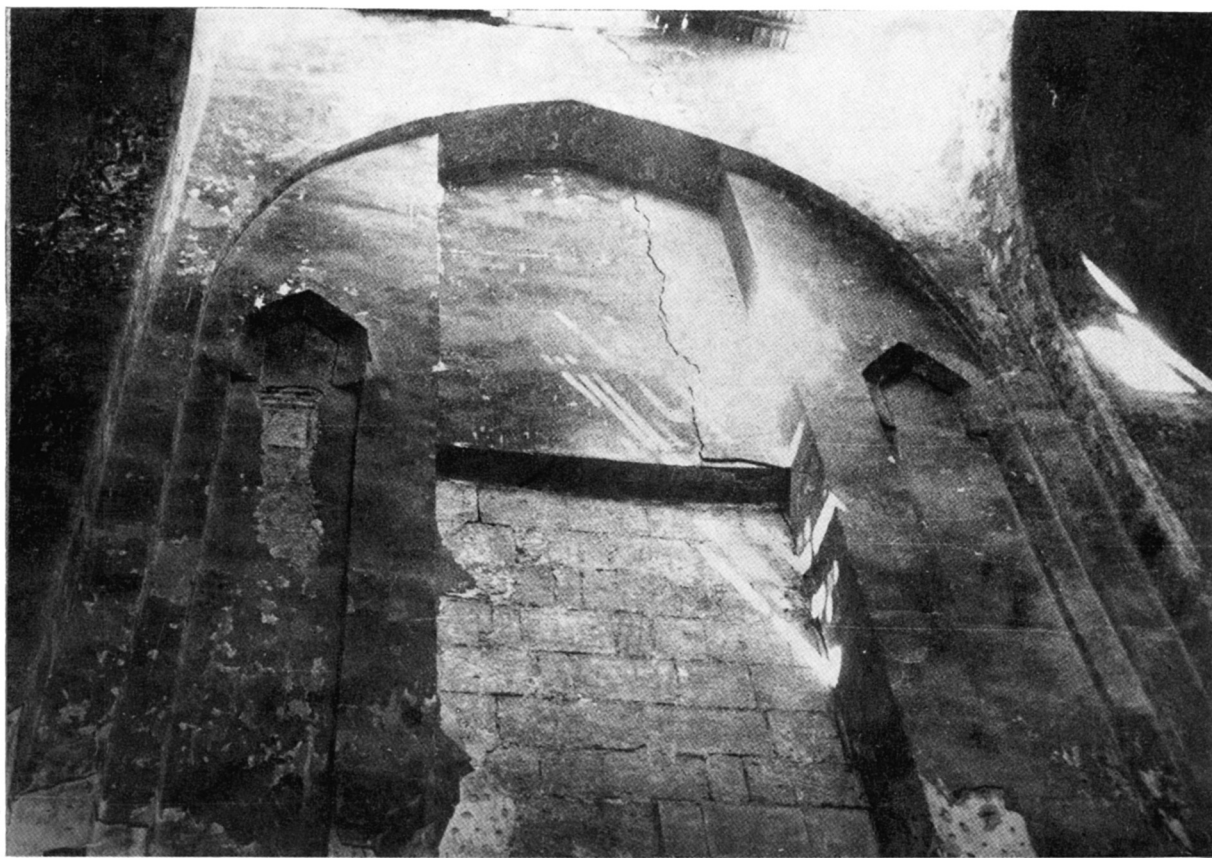
A. — El Irsen : « loge des femmes ».



B. — *Qa'a ad Dardir* : voûte en cul-de-four.



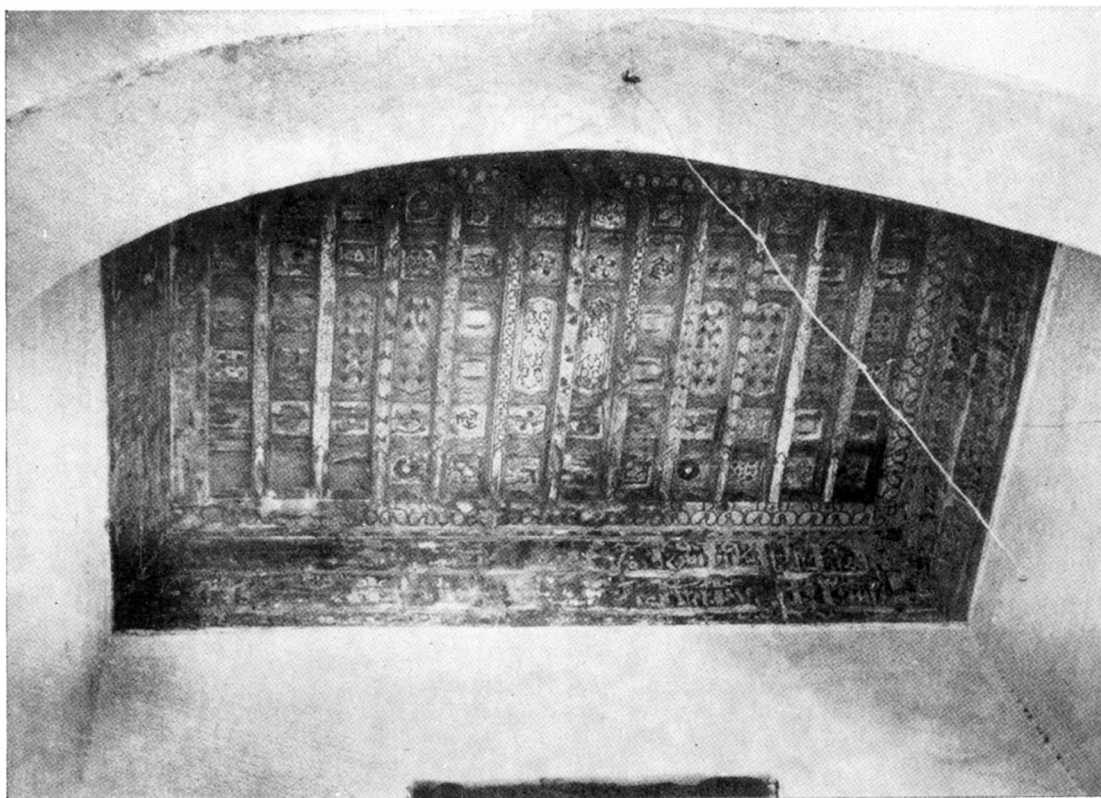
A. — *El Irsen* : panneau de stuc.



Qa'a ad Dardir : paroi de la *dorqa'a*.



Qa'a ad Dardir : pseudo-pendentif et trompillon.



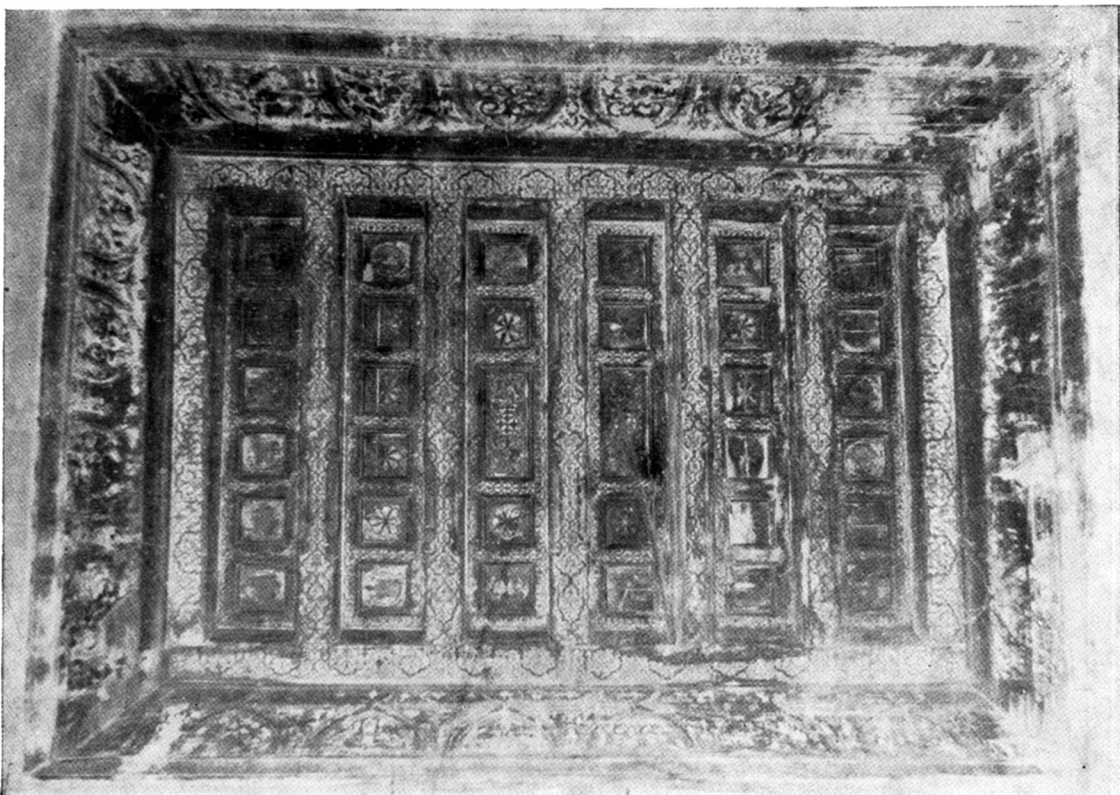
A. — Qohya : plafond du renforcement méridional.



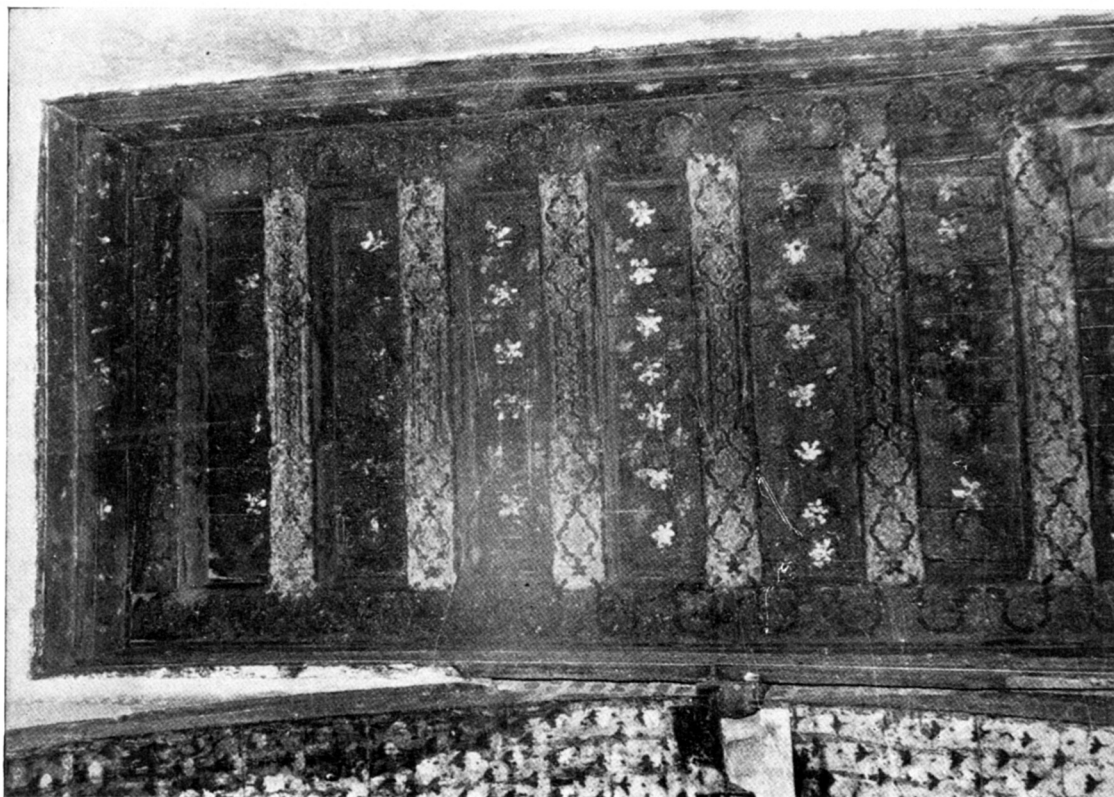
B. — Qohya : détail du plafond de l'*iwan*.



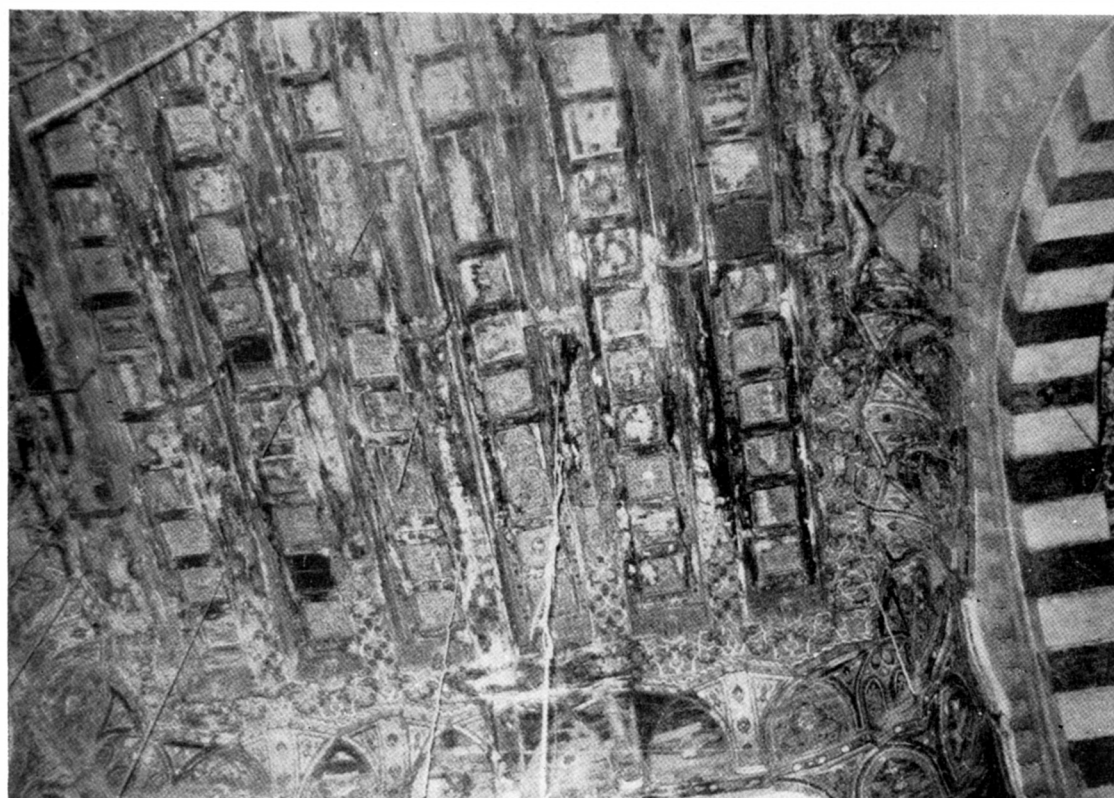
A. — Qohya : détail du plafond de renforcement.



B. — El Irsen : plafond de l'*iwan* du Sud-Ouest.



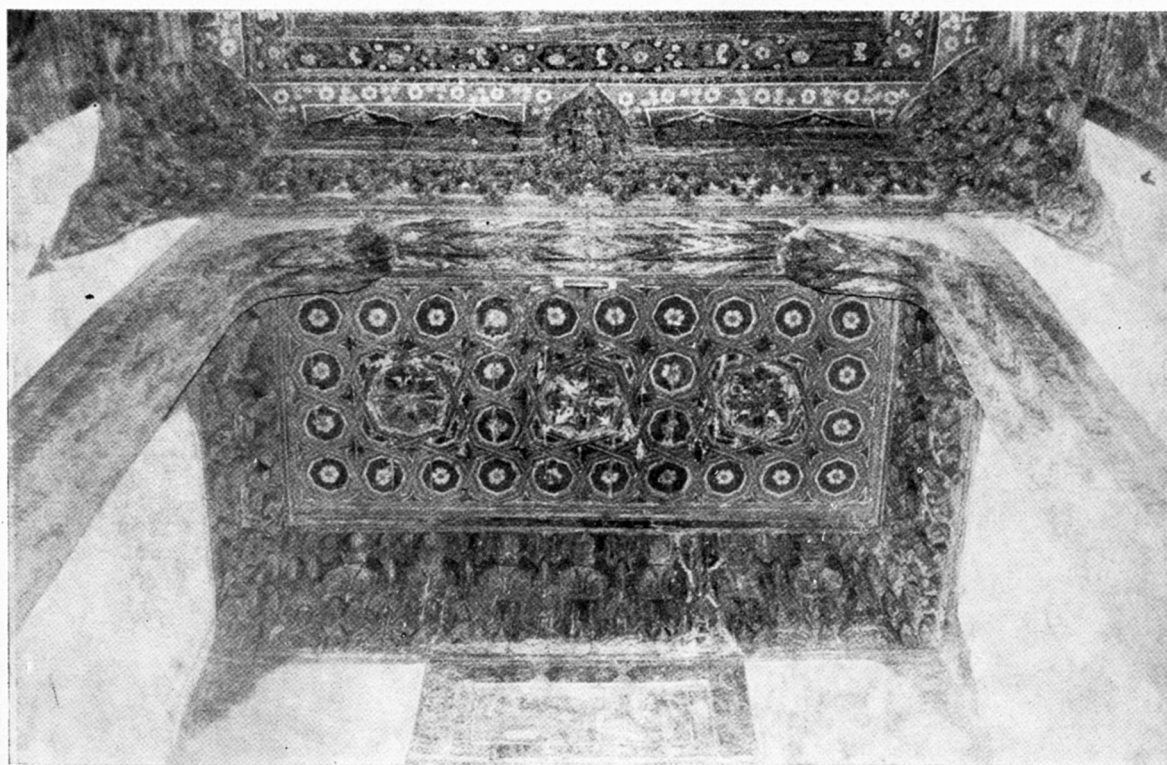
A. — El Irsen : plafond de l'*iwan* du Nord-Est.



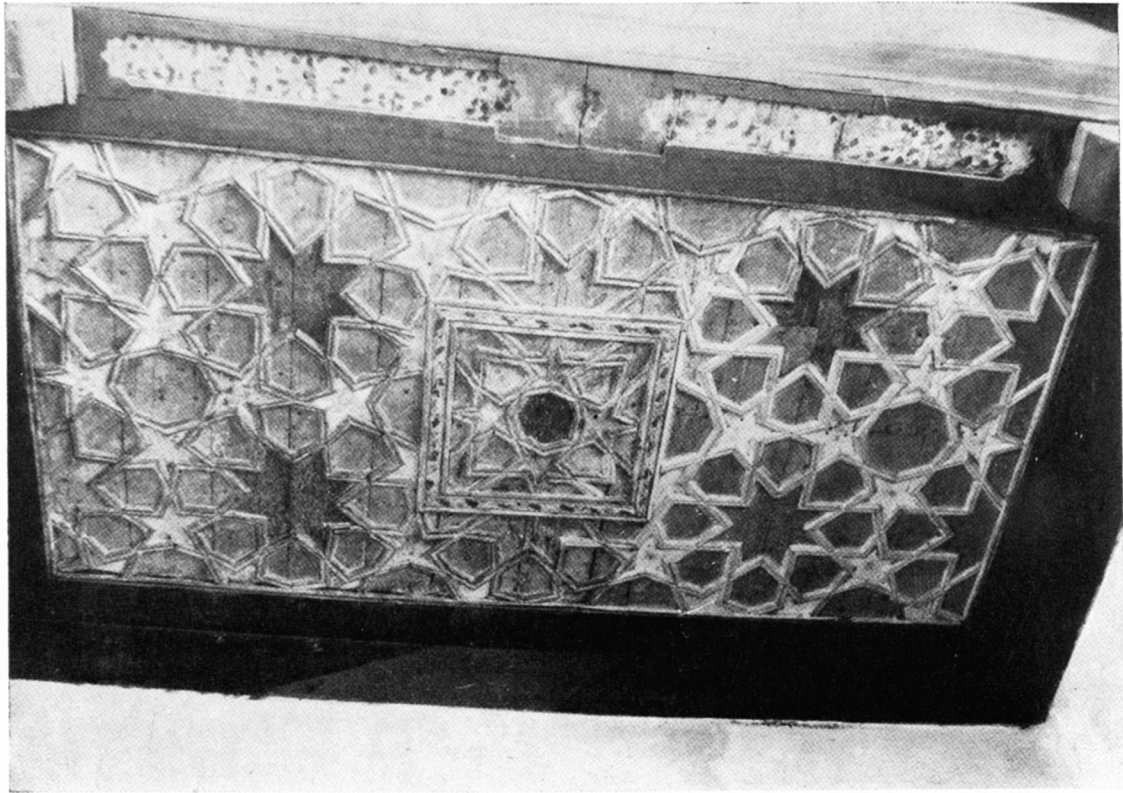
B. — Tashtamur : plafond du XIV^e siècle.



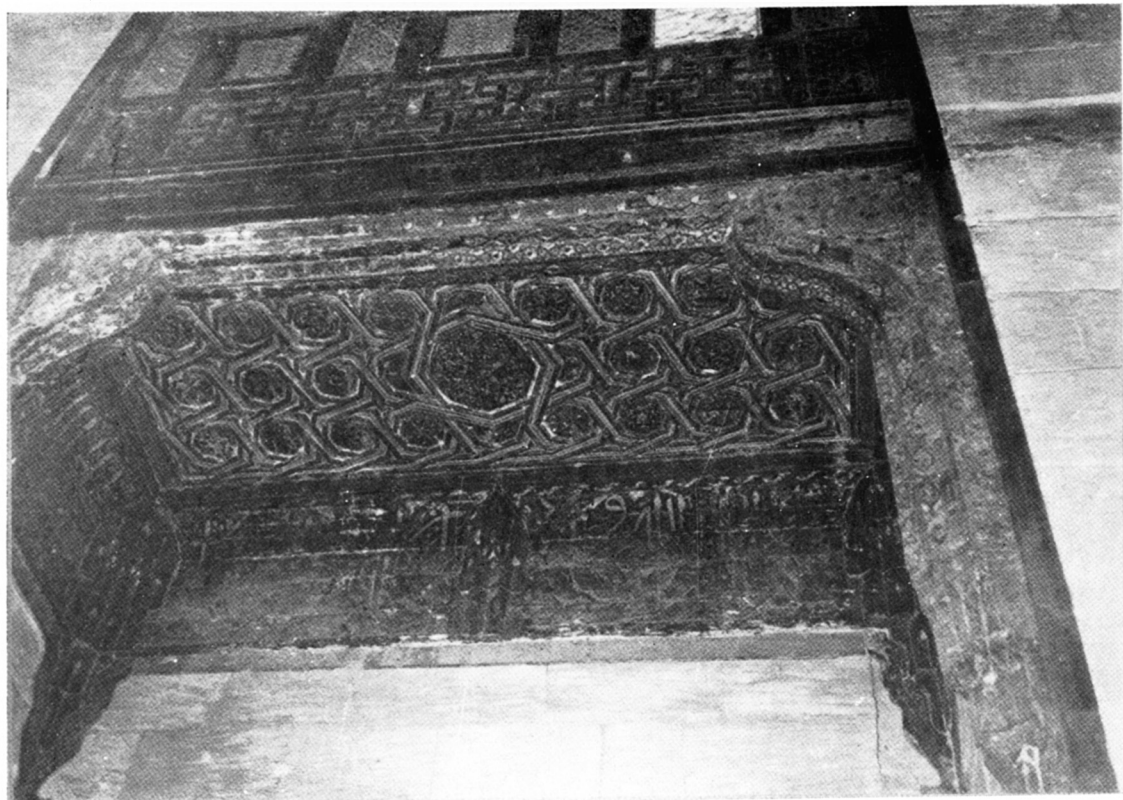
A. — El Irsen : plafond à baguettes.



B. — Zainab Hatun : plafond à baguettes.



A. — Soheimi : plafond à baguettes.



B. — Mohib ed din : plafond à baguettes.



Maristan de Qalaoun : emplacement de grande inscription.